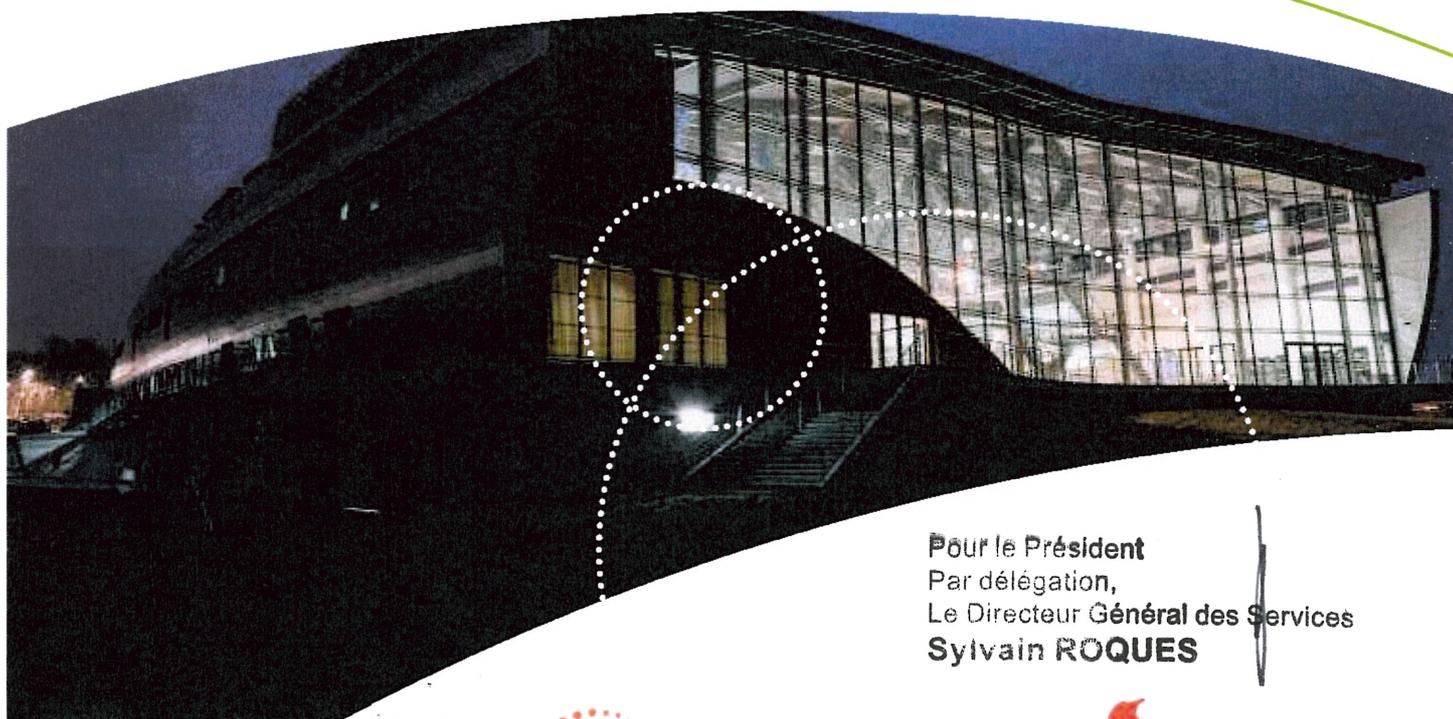


sdcl

écochaleur
urbaine

COMPTE RENDU ANNUEL

SDCL 2022



Pour le Président
Par déléation,
Le Directeur Général des Services
Sylvain ROQUES

 **Limoges
Métropole**
Communauté d'agglomération

 **dalkia**
REÇU EN PREFECTURE
le 06/07/2023 edf
Application agréée E-legalite.com

99_DE-037-243719312-20230629-20230629_54



2

REÇU EN PREFECTURE
le 06/07/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-087-248719312-20230629-20230629_54



SYNTHESE

SDCL 2022



Introduction

DESCRIPTIF DES MÉTHODES D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DU COMPTE RENDU ANNUEL.

Le présent compte rendu a été établi à partir des comptes rendus annuel de la société SDCL et conformément aux dispositions du code du commerce et du règlement CRC 99-03. L'application des règlements CRC 2004-06 (définition, comptabilisation et évaluation des actifs) et 2002-10 / 2003-07 (amortissements et dépréciation des actifs) n'a pas engendré d'impact significatif dans les comptes de la société ou de compte rendu annuel.

Aucun changement de méthode n'est intervenu entre les deux exercices présentés.

Enfin, des différences peuvent apparaître entre les éléments des données techniques et ceux des données financières. Cela tient à une différence de période, les données issues de l'exploitation portant généralement sur des périodes comprises entre des dates de relève de compteurs (vers le 20 de chaque mois) ; les données financières, pour coïncider avec l'année civile, projettent ces éléments jusqu'au 31 décembre de chaque année (écritures de cut-off).

Sommaire

Introduction	2
1 - LES FAITS MARQUANTS DE LA CONCESSION SUR L'ANNEE 2022.....	4
1.1 CONTRAT.....	4
1.2 TRAVAUX.....	4
1.3 TARIFS	4
1.4 EXPLOITATION	5
1.5 RESULTAT FINANCIER	5
2 - LE RESEAU AUJOURD'HUI.....	6
2.1 LE RESEAU DE CHALEUR DE VAL DE L'AURENCE	6
2.2 PERIMETRE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC	10
2.3 CHIFFRES CLES	12
2.4 LES PRINCIPAUX CLIENTS DU RESEAU	12
2.5 LA PRODUCTION	13
2.6 L'ORGANISATION.....	18
3 - QUALITE DU SERVICE.....	19
3.1 CONTINUTE DE SERVICE	19
3.2 RECLAMATIONS CLIENTS.....	19
4 - CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....	20

1 - LES FAITS MARQUANTS DE LA CONCESSION SUR L'ANNEE 2022

1.1 CONTRAT

Il n'y a pas eu de nouvelle avenant de signé sur 2022.

A noter la mise en application de l'avenant 29 à partir de mars 2022 suite à la mise en service de l'échangeur de l'interconnexion des réseaux Beaubreuil et Val de Laurence.

1.2 TRAVAUX

Le réseau de Val de Laurence a continué son développement sur 2022 tant sur le tronçon historique (Nord-Sud) que sur l'extension Bastide – Brégère.

Ainsi sur l'exercice nous avons raccordé les abonnés ci-dessous :

⇒ Réseau Bastide - Brégère :

- Sous-station 216 « Résidence Montjovis » : mise en service en 10/2022
- Sous-station 218B « RAM Jean Macé »
- Sous-station 271 « France 3 limousin » : mise en service en octobre 2022

Dans le cadre des avenants 28 et 29, Dalkia et SDCL ont mise en service en mars 2022 l'échangeur de l'interconnexion des réseaux de Val de Laurence et de Beaubreuil.

Sur 2022 nous avons réalisé la décennale sur les installations de la biomasse (CRE3).

Ces travaux ont nécessité un arrêt total des installations de 22 jours.

1.3 TARIFS

Le prix moyen de la chaleur (P1+P2) vendue aux abonnés est de 138,3 €HT / MWh (145,9 €TTC / MWh) pour 2022 versus 74,9 €HT / MWh (79,06 €TTC/ MWh) pour 2021.

1.4 EXPLOITATION

Les faits marquants sur 2022 sont :

- ⇒ L'arrêt technique de 22 jours sur le CRE3
- ⇒ Un niveau de performance des installations du CRE conforme aux attentes
- ⇒ La mise en service de l'interconnexion
- ⇒ La mise en service de 3 nouvelles sous-stations
- ⇒ Le fonctionnement ponctuel de la turbine à gaz en mars, avril et novembre suite à des appels d'EDF.

1.5 RESULTAT FINANCIER

Chiffres clés	Exercice 2022	Exercice 2021
Chiffre d'affaires	25 742 637 €	19 554 452 €
Charges d'exploitation	24 542 224 €	18 823 155 €
Charges financières	751 393 €	819 437 €
Résultat	449 020 €	- 88 139 €

2 - LE RESEAU AUJOURD'HUI

2.1 LE RESEAU DE CHALEUR DE VAL DE L'AURENCE

La ville de Limoges a délégué, par la convention d'affermage en date du 12 janvier 1968, son service de distribution publique d'énergie calorifique du quartier de l'Aurence à la Société de Distribution de Chaleur de Limoges (S.D.C.L.).

Cette convention d'affermage dont la durée initiale était de 30 ans, a vu son échéance prolongée jusqu'au 30 juin 2032 suite à la signature de l'avenant n°20.

Le Traité de concession ainsi signé a fait successivement l'objet de 20 avenants :

- ✓ Avenant **N°1**, entrant en vigueur le 1er juillet 1969 ayant pour objet la **création d'une société filiale commune (Société de Distribution de Chaleur de Limoges : S.D.C.L.)** entre la SERC Chauffage et Services Urbains et la SOPEC. Cette nouvelle société est donc mandatée pour exploiter la Concession conformément à la Convention du 12 janvier 1968 et au cahier des charges,
- ✓ Avenant **N°2**, entrant en vigueur le 15 janvier 1974 ayant pour objet de préciser que **le terme convention d'affermage remplacera celui de convention de concession**, de concrétiser les baisses de tarifs, de décomposer les tarifs de chauffage en 4 postes (P1, P'1, P2, P3) et d'introduire de nouvelles conditions et formules de révision,
- ✓ Avenants **N°3**, entrant en vigueur le 1er octobre 1987 ayant pour objet **l'adaptation de la formule de révision du poste gros entretien et renouvellement** suite à la disparition de l'indice Tu, de préciser la valeur de l'indice Electricité,
- ✓ Avenant **N°4**, entrant en vigueur le 1er octobre 1992 ayant pour objet de **préciser les modifications des ouvrages**, les nouvelles conditions d'utilisation des énergies fuel et gaz, les modifications de la tarification et des modalités de variation des prix ainsi que **l'adaptation de la durée de l'affermage (expiration au 30 septembre 2016)**,
- ✓ Avenant **N°5**, entrant en vigueur le 1er octobre 1993 ayant pour objet de **régulariser le raccordement de la résidence André Maurois**, de définir les modalités d'utilisation des ouvrages et de leur modification en vue de la création d'un nouveau point de livraison au Campus Universitaire de la Borie, de préciser les nouvelles valeurs du terme complémentaire P4 suite à l'ajustement de la puissance souscrite sur le réseau,

- ✓ Avenant **N°6**, entrant en vigueur le 1er janvier 1996 ayant pour objet de **préciser l'économie applicable aux redevances P1 avec le nouveau contrat gaz**, d'automatiser la conduite de la chaufferie grâce à l'autocontrôle,
- ✓ Avenant **N°7**, entrant en vigueur le 1er janvier 1997 ayant pour objet de **modifier les dispositions relatives aux variations des prix des fournitures** ainsi que celles afférentes à la facturation de ces fournitures aux abonnés,
- ✓ Avenant **N°8**, signé le 16 juin 1999 ayant pour objet de **confier au Fermier le financement, la conception, la réalisation et l'exploitation d'une centrale de cogénération**. Les modalités tarifaires entreront en vigueur le 1er novembre 2000,
- ✓ Avenant **N°9**, signé le 24 Octobre 2000, ayant pour objet le **raccordement, au réseau de chauffage collectif, des locaux de l'UTAS n° 3** et la modification du terme complémentaire P4, suite à l'ajustement de la puissance totale souscrite sur le réseau. Cet avenant prend effet le 1er Novembre 2000,
- ✓ Avenant **N°10**, signé le 28 Février 2001, ayant objet la **modification de la formule de révision du terme P1, du fait du changement de fournisseur de gaz naturel**, et le retardement, au 1er Janvier 2001, de la date d'application du coefficient de diminution du prix P1 lié à la mise en service des installations de cogénération,
- ✓ Avenant **N°11**, signé le 24 juillet 2001, ayant pour objet la **substitution de l'indice MCVS (électricité moyenne tension) par l'indice électricité IPC n°04511** compte tenu de la cessation de publication de l'indice MCVS,
- ✓ Avenant **N°12**, signé le 18 décembre 2001, ayant pour objet la **modification des conditions tarifaires**, compte tenu du changement de l'assiette d'imposition à la taxe professionnelle et en application de l'article 22 du cahier des charges de l'affermage. Par ailleurs, l'ensemble des tarifs a été actualisés en date de valeur 1er octobre 2001 et convertis en Euros,
- ✓ Avenant **N°13**, ayant pour objet de préciser les **modifications des ouvrages affermés**, ainsi que les nouvelles dispositions tarifaires qui en découlent,
- ✓ Avenant **N°14**, ayant pour objet la **modification** des dispositions contractuelles relatives à la **révision du prix du transport de fuel lourd**. Celui-ci a été appliqué dès janvier 2004,
- ✓ Avenant **N°15**, ayant pour objet **l'actualisation des tarifs énergétiques**, publication des indices ICHTTS1 et BT40 et le remplacement de PSDC par FSD2,
- ✓ Avenant **N°16**, ayant pour objet le **raccordement au réseau** de chaleur du quartier du Val de l'Aurence, du **nouveau gymnase de l'université de Limoges**, située 185 rue Albert Thomas à Limoges, desservis par la sous-station n° 47. De préciser les nouvelles valeurs du terme complémentaire P4 suite à l'ajustement de la puissance totale souscrite sur l'ensemble du réseau,

- ✓ Avenant **N°17**, ayant pour objet de **modifier les articles 17, 21 et 7 du cahier des charges** annexé à la convention d'affermage afin de préciser les modalités de modification et de contrôle des puissances souscrites. Il définit l'incidence de l'évolution de la puissance totale souscrite sur la tarification en vigueur,
- ✓ Avenant **N°18**, notifié le 17 février 2009, il a pour objet de **préciser les modalités des investissements matériels non prévus à la convention initiale** (extension réseau et chaufferie biomasse), **de préciser l'incidence de l'évolution sur la tarification** de la vente de chaleur aux abonnés et **de prolonger la durée de la convention jusqu'au 30 septembre 2026**.
- ✓ Avenant **N°19**, notifié le 23 mars 2010, il a pour objet **d'intégrer le quartier du Vigenal dans le périmètre de la délégation de service public, d'intégrer les modalités techniques et financières du passage en basse température du réseau et de remplacer l'indice ICHTTS1 par l'indice ICHT-IME**.
- ✓ Avenant **N°20**, notifié le 29 décembre 2011, il a pour objet **d'actualiser l'inventaire des biens de retour, de prolonger la durée de la délégation jusqu'au 30 juin 2032, de supprimer le terme P4, d'actualiser les puissances souscrites et la liste des nouveaux abonnés et de modifier la valeur des termes P'1, P2 et P3**.
- ✓ Avenant **N°21**, notifié le 20 mars 2012, il a pour objet de **modifier la date de valeur des termes P'1, P2 et P3 de l'avenant 20**.
- ✓ Avenant **N°22**, notifié le 20 septembre 2012, il a pour objet **d'autoriser SDCL à des raccordements hors périmètre délégué, d'actualiser les puissances souscrites, de modifier les termes P'1, P2 et P3 et de modifier la date de valeur des termes P'1, P2 et P3 de l'avenant 20 à compter du 1 janvier 2013**.
- ✓ Avenant **N°23**, notifié le 25 juin 2014, il a pour objet **de remplacer l'indice ICHTS-IME par l'indice ICHTrev-TS IME « hors effet CICE »**.
- ✓ Avenant **N°24**, notifié le 24 octobre 2014, il a pour objet **d'intégrer dans le périmètre de la DSP l'impasse située au 86 bis boulevard du Mas Bouyol**.
- ✓ Avenant **N°25**, notifié le 10 avril 2015, il a pour objet **de modifier le tarif de base et la nouvelle formule d'indexation suite à la suppression des tarifs réglementés de gaz**.
- ✓ Avenant **N°26**, notifié le 28 juin 2016, il a pour objet **l'extension du réseau vers les résidences de La Bastide et La Brégère**.
- ✓ Avenant **N°27**, notifié le 27 novembre 2017, il a pour objet **la réfection du réseau de chaleur « historique » dit « réseau Nord », l'augmentation du terme P3 afin de financer ces travaux de rénovation**.
- ✓ Avenant **N°28**, notifié le 1 avril 2020, il a pour objet **l'interconnexion des réseaux SDCL et SDCLB, la modification de la facturation de chaleur et ECS, la suppression du fioul**.

- Avenant **N°29**, notifié le 30 août 2021, il a pour objet **d'acter de la non obtention de subventions et de la suppression de l'extension vers le réseau RCHVL tel que prévu dans l'avenant 28.**

Le 17 septembre 2012 une convention entre SDCL et Dalkia France a été signée avec pour objet la fourniture par SDCL de chaleur produite par la cogénération biomasse CRE3 au client pour que ce dernier satisfasse tout ou partie de ses obligations au titre du marché public qu'il a conclu avec le CHU de Limoges. Cette convention a pris effet au 8 mars 2012 pour se terminer le 30 juin 2032. Cet engagement s'entend dès lors que l'ensemble des besoins du service public du chauffage urbain du quartier Val de l'Aurence auront été prioritairement satisfaits.

Signature en date du 9 janvier 2012 d'un contrat d'exploitation et de mise à disposition de la centrale biomasse du CRE3 de Limoges entre la société Limoges Biomasse Energie (LBE) et SDCL. Ce contrat, conclu jusqu'au 31 décembre 2031, a pour objectif :

1) la réalisation par SDCL des prestations suivantes sur les installations électriques :

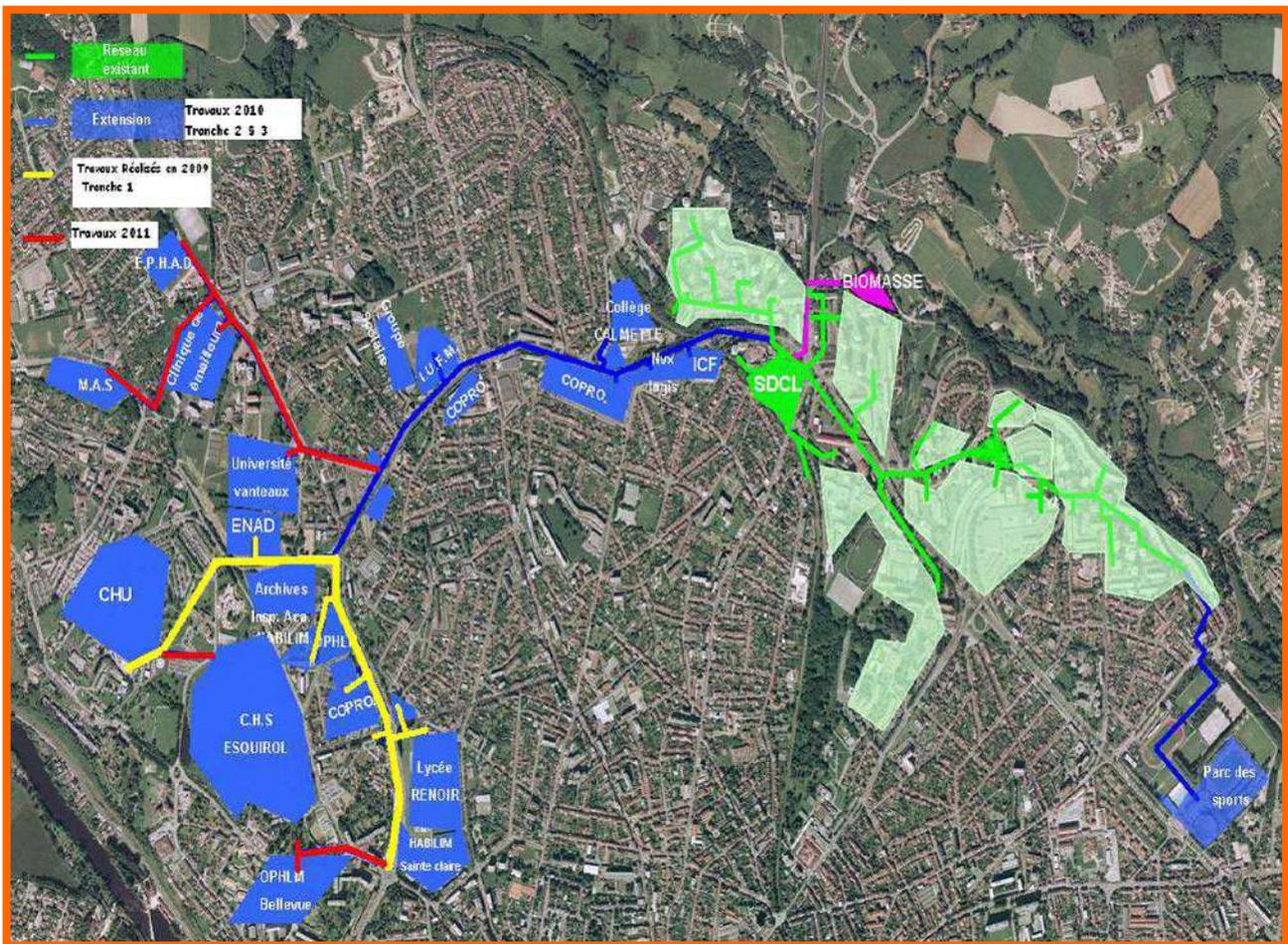
- ➔ la fourniture de biomasse,
- ➔ la fourniture d'électricité pour les auxiliaires,
- ➔ la fourniture de fioul pour la centrale,
- ➔ la conduite et l'entretien des installations électriques,
- ➔ le GER des installations électriques,
- ➔ la production d'électricité verte,
- ➔ la remise des installations électriques en fin de contrat en bon état d'entretien et d'utilisation

2) la mise à disposition par LBE des installations thermiques sous la responsabilité de SDCL.

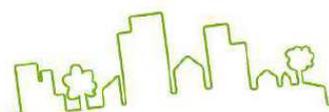


2.2 PERIMETRE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Réseau Nord-Sud



Réseau Bastide et Brégère

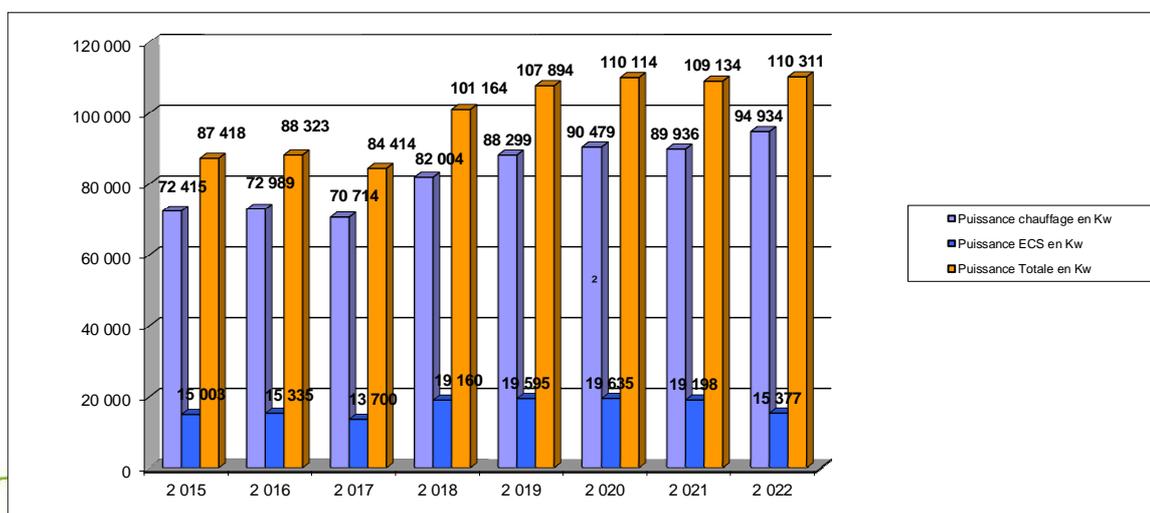


2.3 CHIFFRES CLES

Puissances thermiques installées <i>(dont Vigenal)</i>	85,65 MW <i>(0,93 MW)</i>
Chaudières gaz mises à disposition (avt 26)	20,28 MW
Dont Cogénération	7,150 MW électriques
Dont CRE3	10,5 MW thermiques 7,5 MW électrique 17 MW thermique
Longueur du réseau Nord-Sud <i>(dont réseau Vigenal)</i>	18,3 Km <i>(0,8 Km)</i>
Longueur du réseau B&B	8,2 Km
Nombre de sous-stations Nord-Sud <i>(dont Vigenal)</i>	87 <i>(2)</i>
Nombre de sous-stations B&B	33
Nombre de logements chauffés Nord-Sud <i>(dont Vigenal)</i>	6 238 <i>(160)</i>
Nombre de logements chauffés B&B	1 571
CA 2022	25 742 637 €
Personnel régulièrement affecté	20 personnes

2.4 LES PRINCIPAUX CLIENTS DU RESEAU

➤ Evolution des puissances souscrites



2.5 LA PRODUCTION

➤ Puissance installée

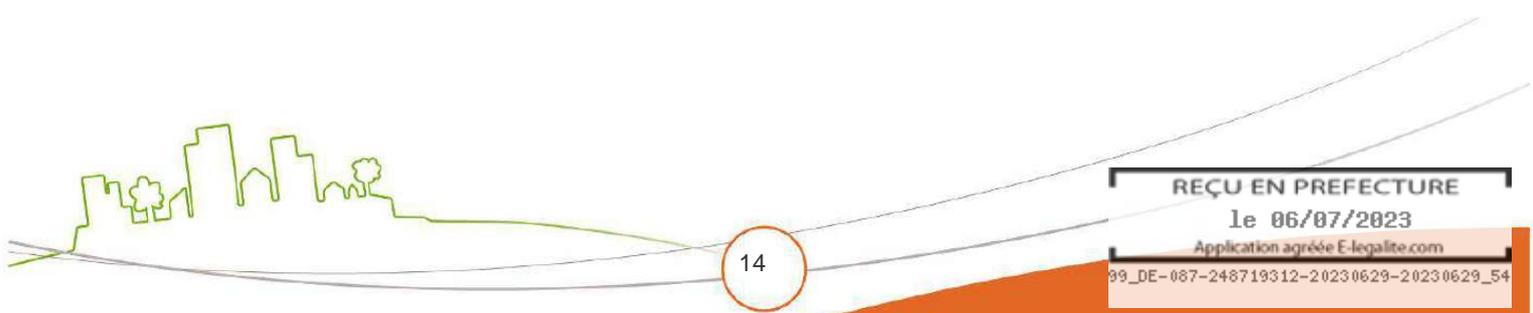
Equipement	Combustible	Puissance
<p>1 Chaudière BOSCH</p> 	Mixte gaz	6,2 MW thermique
<p>1 Chaudière LOOS (brûleur SAACKE)</p> 	Mixte gaz / FOD	17,80 MW thermique
<p>1 Chaudière PHYTHERM 15.68</p> 	Mixte gaz / fioul	17,82 MW thermique
<p>Turbine à gaz (co génération)</p> 	Gaz	10,5 MW thermique
		7,150 MW électrique



<p>1 Chaudière LOOS (brûleur SAACKE)</p> 	<p>gaz</p>	<p>15,4 MW thermique</p>
--	------------	------------------------------

Caractéristiques techniques de la chaufferie du Vigenal

Equipement	Combustible	Puissance
<p>2 chaudières GUILLOT Optimagaz 465</p> 	<p>Gaz</p>	<p>0,465 MW thermique (chacune)</p>





Caractéristiques techniques de la chaufferie biomasse du CRE3

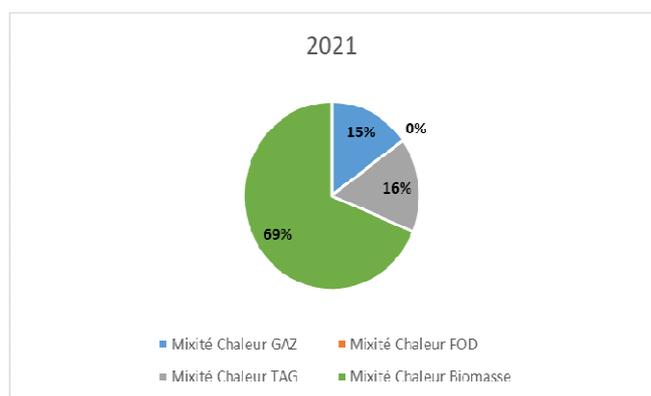
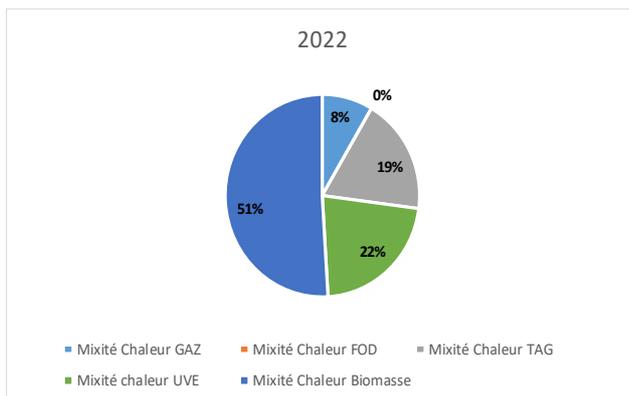
Equipement	Combustible	Puissance
1 turbine MAN 	chaleur	7,5 MW électrique
1 chaudière biomasse LLT 	Bois	17 MW thermique

Caractéristiques techniques des chaufferies mises à disposition par les abonnés dit « Effaçables » dans le cadre de l'extension du réseau B&B

Equipement	Combustible	Puissance
<p>3 chaudières GUILLOT Totaltube Pemax (sous-station 225 La Poste)</p> 	gaz	3 MW thermique (total)
<p>2 chaudières HOVAL (sous-station 253 La Brégère)</p> 	gaz	1,9 MW thermique (total)
<p>1 chaudière VIESSMANN (sous-station 253 La Brégère)</p> 	gaz	0,78 MW thermique
<p>2 chaudières HOVAL (sous-station 260 La Bastide)</p>	gaz	6 MW thermique (total)
<p>1 chaudière VIESSMANN (sous-station 260 La Bastide)</p>	gaz	2,1 MW thermique
<p>2 chaudières BUDERUS (sous-station 240 Gendarmerie Nord Jouan)</p> 	gaz	1,9 MW thermique (total)
<p>1 chaudière VIESSMANN (sous-station 240 Gendarmerie Nord Jouan)</p> 	gaz	0,9 MW thermique

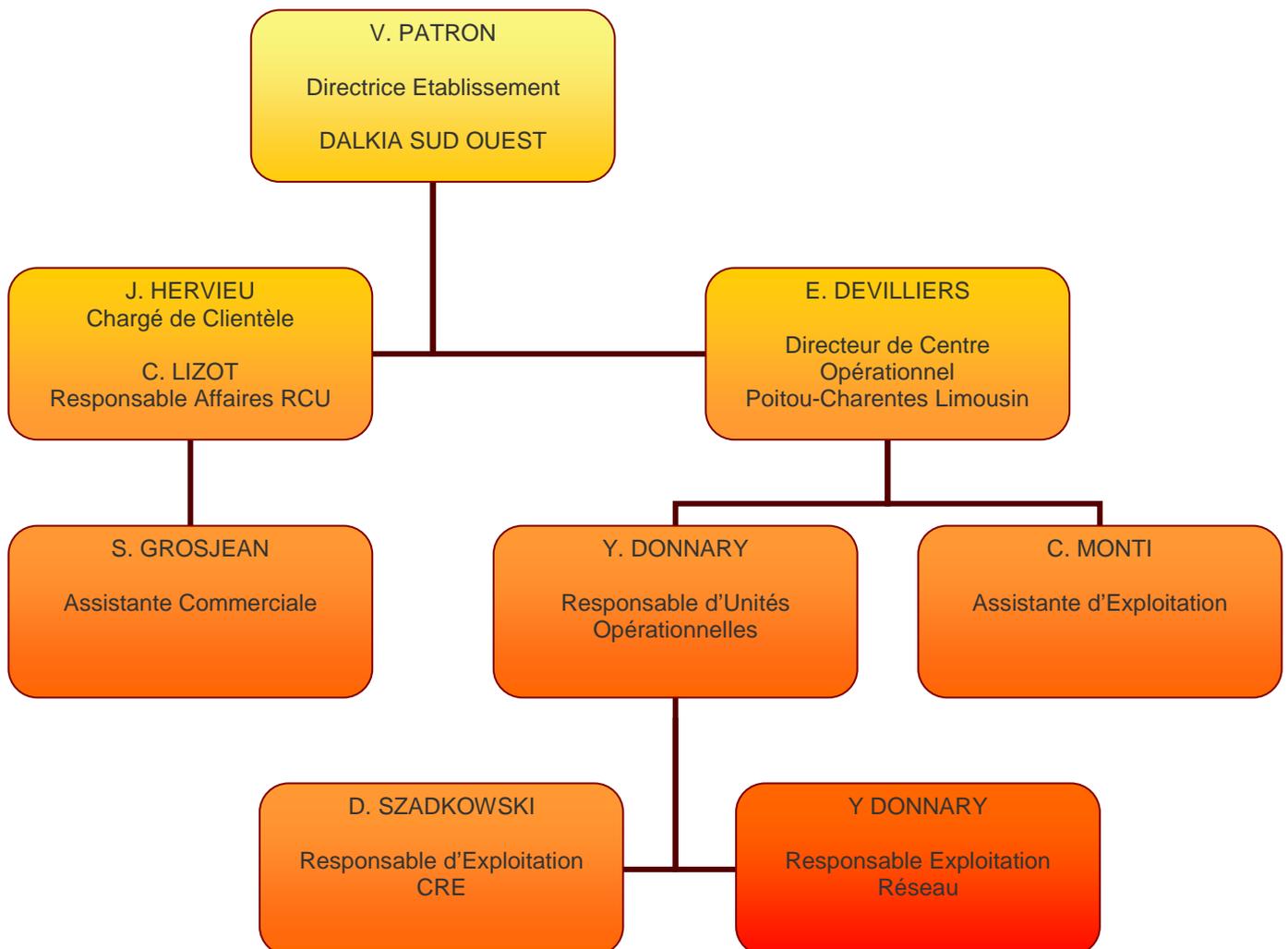
Equipement	Combustible	Puissance
5 chaudières BUDERUS (sous-station 222 La Fontaine)	gaz	2,3 MW thermique (total)
2 chaudières CHAPEE (sous-station 222 La Fontaine)	gaz	1,4 MW thermique (total)

➤ Mixité énergétique 2022



Le taux d'ENR sur 2022 (biomasse + chaleur UVE) est de 73% (versus 69% en 2021)

2.6 L'ORGANISATION



3 - QUALITE DU SERVICE

3.1 CONTINUITE DE SERVICE

Il n'y a pas eu d'interruption de service en 2022.

3.2 RECLAMATIONS CLIENTS

Il n'y a pas eu de réclamation clients en 2022.

4 - CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Sur 2023 les polices d'abonnement ci-dessous vont voir leur puissance souscrite modifiée avec une prise d'effet au 1 janvier 2023 :

- * sous-station 15 : hausse de la PS de 522 à 701 kW
- * sous-station 34 : baisse de la PS de 143 à 117 kW
- * sous-station 41 : hausse de la PS de 167 à 242 kW
- * sous-station 43 ; baisse de la PS de 365 à 140 kW
- * sous-station 48 : baisse de la PS de 120 à 60 kW
- * sous-station 49 : baisse de la PS de 120 à 10 kW
- * sous-station 50 : baisse de la PS de 1200 à 900 kW
- * sous-station 57 : baisse de la PS de 64 à 38 kW
- * sous-station 58 : baisse de la PS de 118 à 55 kW
- * sous-station 139 : baisse de la PS de 350 à 250 kW
- * sous-station 143 : hausse de la PS de 352 à 620 kW
- * sous-station 223 : baisse de la PS de 600 à 150 kW
- * sous-station 217 : hausse de la PS de 350 à 360 kW
- * sous-station 218 : baisse de la PS de 200 à 160 kW
- * sous-station 226 : baisse de la PS de 710 à 696 kW
- * sous-station 235 : baisse de la PS de 300 à 200 kW
- * sous-station 250 : hausse de la PS de 350 à 710 kW
- * sous-station 259 : baisse de la PS de 80 à 20 kW
- * sous-station 261 : hausse de la PS de 400 à 850 kW
- * sous-station 262 : baisse de la PS de 200 à 160 kW
- * sous-station 264 : hausse de la PS de 400 à 550 kW
- * sous-station 265 : hausse de la PS de 150 à 220 kW
- * sous-station 266 : baisse de la PS de 120 à 80 kW

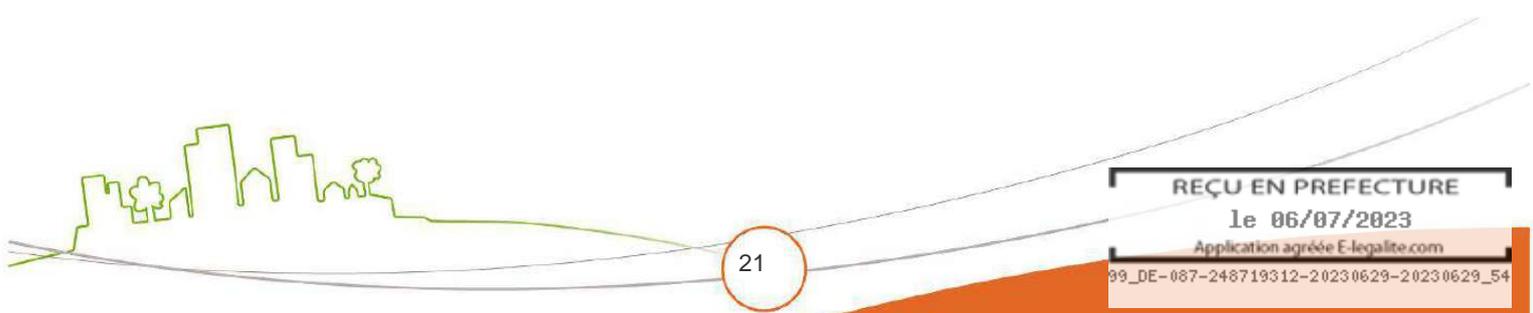


D'une manière plus large, les études suivantes vont être menées :

- Optimisation enlèvement UVE
- Etude pour introduire une nouvelle source ENR avec pour objectif de baisser la part gaz
- Etude de développement du RCU vers le Vigenal

Entre terme de polices d'abonnement les échanges porteront sur :

- Signature de la police du CHU
- Réévaluation du complexe sportif de la ville
- Nouvelle maison du département en développement
- Quelques résidences (Stade, Le Maon, Vert Valon, Le phare,) en développement
- CCSP en développement
- CDTPi en développement
- ...



DONNEES FINANCIERES

SDCL 2022



Sommaire

2 - DONNEES FINANCIERES	3
2.1. SYNTHESE	3
2.2. COMPTE DE RESULTAT	4
2.3 ANALYSE DETAILLEE DU COMPTE DE RESULTAT	5
2.4. AUTRES DONNEES FINANCIERES CONTRACTUELLES.....	20
2.5. INVENTAIRE DES BIENS DE RETOUR.....	22
2.6. ETAT DE VARIATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER	29
2.7. ETAT DES ENGAGEMENTS A INCIDENCES FINANCIERES.....	30
2.8. PNAQ.....	31



2 - DONNEES FINANCIERES

2.1.SYNTHESE

Le résultat de l'affermage est en amélioration de + 469 k€ entre 2021 et 2022.

Les principales composantes de cette variation résultent de :

- L'augmentation du chiffres d'affaire de + 6 094 k€ liée à la hausse des prix des énergies.
- Une variation des dépenses P3 de – 1 140 k€ principalement liée aux coûts de maintenance de la décennale des installations du CRE
- Un effet volume lié à la baisse de la rigueur climatique et à la sobriété énergétique générant une perte de marge de – 767 k€

2.2. COMPTE DE RESULTAT

	Exercice 2022	Exercice 2021	Evolution	
	en euros	en euros	en valeur	en %
PRODUITS DE L'AFFERMAGE				
Ventes P1 réseau	11 511 412	6 962 452	4 548 960	65,34%
Ventes P'1 réseau	179 788	168 601	11 187	6,64%
Ventes P2 réseau	1 381 573	1 285 580	95 993	7,47%
Ventes P3 réseau	699 214	653 328	45 886	7,02%
Ventes P4 réseau	0	0	0	NS
Ventes CO2	0	0	0	NS
Ventes électricité cogénération	6 117 001	4 306 112	1 810 889	42,05%
Ventes de chaleur à DALKIA (chu de Limoges)	469 999	785 548	-315 549	-40,17%
Ventes LBE (Limoges Biomasse Energie)	4 867 114	4 970 134	-103 020	-2,07%
Reprise droits de raccordement	111 238	102 399	8 839	8,63%
Reprise de subvention	312 798	312 798	0	0,00%
Reprise provision sinistre	92 500	7 500	85 000	1133,33%
Produit de cession des immobilisations	0	0	0	NS
TOTAL PRODUITS DE L'AFFERMAGE	25 742 637	19 554 452	6 188 185	31,65%
CHARGES DE L'AFFERMAGE				
Achats matières premières	-15 589 850	-11 498 125	-4 091 725	35,59%
<i>achats GAZ P1 réseau</i>	-2 463 501	-3 226 086	762 585	-23,64%
<i>achats FOD P1 réseau</i>	0	0	0	NS
<i>achats GAZ COGE</i>	-6 573 210	-1 955 701	-4 617 509	236,11%
<i>achats bois CRE3</i>	-5 202 953	-5 568 947	365 994	-6,57%
<i>achats FOD CRE3</i>	-10 712	-8 482	-2 230	26,29%
<i>achats chaleur UVE</i>	-197 087	0	-197 087	#DIV/0!
<i>achats conso eau chaufferie + réseau</i>	-121 471	-78 088	-43 383	55,56%
<i>achats conso eau CRE3</i>	-19 002	-39 979	20 977	-52,47%
<i>achats produits traitement eau chaufferie + réseau</i>	-34 711	-30 030	-4 681	15,59%
<i>achats produits traitement eau CRE3</i>	-821	-16 043	15 222	-94,88%
<i>achats électricité auxiliaire P1' réseau</i>	-452 062	-214 011	-238 051	111,23%
<i>achats électricité auxiliaire COGE</i>	-11 311	-15 228	3 917	-25,72%
<i>achats électricité auxiliaire CRE3</i>	-503 009	-345 530	-157 479	45,58%
Achats matériels et Sous-traitance	-2 529 019	-1 405 083	-1 123 936	79,99%
<i>achats matériels et sous traitance cogénération</i>	-98 605	-61 412	-37 193	60,56%
<i>achats matériels et sous traitance P2 réseau</i>	-172 092	-163 602	-8 490	5,19%
<i>achats matériels et sous traitance P2 CRE3</i>	-579 385	-640 499	61 114	-9,54%
<i>achats matériels et sous traitance P3 réseau</i>	-164 249	-223 042	58 793	-26,36%
<i>achats matériels et sous traitance P3 CRE3</i>	-1 514 688	-316 528	-1 198 160	378,53%
Frais de gestion des quotas CO2	-6 394	-6 114	-280	4,58%
Frais de personnel	-1 529 908	-1 465 489	-64 419	4,40%
Assurance	-204 916	-188 357	-16 559	8,79%
Impôts et taxes	-83 490	-54 351	-29 139	53,61%
Redevances	-230 945	-272 508	41 563	-15,25%
Frais de gestion	-1 479 026	-1 200 510	-278 516	23,20%
Commissaires aux comptes et autres honoraires	-15 421	-12 667	-2 754	21,74%
Publicité, sponsoring	-862	-645	-217	33,73%
Dotations aux amortissements Cogé	-249 633	-249 633	0	0,00%
Dotations aux amortissements P2 + P4	-2 075 070	-1 981 800	-93 270	4,71%
Dotations aux amortissements CRE3	-47 138	-59 700	12 562	-21,04%
Dotations aux provisions pour sinistres	-5 000	-2 500	-2 500	100,00%
Dotations nettes aux provisions pour Garanties Totales	-3 899	-135 935	132 036	-97,13%
Quotas CO2	-491 653	-289 737	-201 916	69,69%
TOTAL CHARGES DE L'AFFERMAGE	-24 542 224	-18 823 155	-5 719 069	30,38%
Résultat d'exploitation	1 200 413	731 298	469 115	64%
Charges financières	-751 393	-819 437	68 044	-8%
RESULTAT DE L'AFFERMAGE (hors frais financiers)	449 020	-88 139	4 59 11	

2.3 ANALYSE DETAILLÉE DU COMPTE DE RESULTAT

L'analyse comparée du compte de résultat de l'affermage entre 2022 et 2021 appelle les remarques et commentaires suivants :

Produits de l'affermage

Ventes P1 réseau : hausse du chiffre d'affaires P1 réseau de 4 460 534 €, soit + 64 %.

Ventes		2022	2021	Evolution %
Total	MWh Facturés Abonnés Tarifs Historiques	80 227	98 818	-18,81%
Total	P1 Facturé Abonnés Historiques	9 694 363	5 915 272	63,89%
Total	MWh Facturés Abonnés Tarifs Effaçables	18 762	22 274	-15,77%
Total	P1 Facturé Abonnés Effaçables	1 817 049	1 047 180	73,52%
Prix moyen du Mwh facturé (en €) - Tarif historique		120,84	59,86	101,86%
Prix moyen du Mwh facturé (en €) - Tarif effaçable		96,85	47,01	106,00%
DJU		2107	2509	-16,02%
Nbrs de jours de chauffe		233	270	-13,70%

L'écart constaté entre 2022 et 2021 est la combinaison des effets suivants :

1. Effet prix pour + 7 135 562 €

- Augmentation des prix de l'énergie pour les abonnés historiques, avec un prix moyen du MWh pondéré des quantités passant de 47,01 € pour 2021 à 96,85 € pour 2022, soit une variation de + 106 %, représentant un impact de + 1 109 997 € liée à l'évolution à la hausse des indices bois (IPFGG, ICON, IREC et IT) et à la variation du prix moyen d'achat du gaz (+ 104%).
- Augmentation des prix de l'énergie pour les abonnés effaçables, avec un prix moyen du MWh pondéré des quantités passant de 59,86 € pour 2021 à 120,84 € pour 2021, soit une variation de + 102 %, représentant un impact de + 6 025 565 € liée à l'évolution à la hausse des indices bois (IPFGG, ICON, IREC et IT) et à la variation du prix moyen d'achat du gaz (+ 104%).

Enfin, il est important de rappeler que le raccordement à un réseau ENR a permis de faire bénéficier aux abonnés du taux réduit de TVA soit une économie de 14,5% sur la facture TTC.

Pour faire face à cette hausse des prix des énergies, le gouvernement a mis en place le bouclier tarifaire. Ce dispositif repose sur le blocage des tarifs réglementés de gaz. A ce titre, sur 2022, les abonnés du réseau SDCL ont bénéficié d'un remboursement de 561 521 € TTC

2. Degrés jours

- Baisse de la rigueur climatique de – 16% % qui représente un impact sur le chiffre d'affaires de – 2 256 226 €.

3. Nouveaux raccordements pour + 36 996 €

- Raccordement de nouvelles sous-stations courant 2022 et générant des recettes supplémentaires sur 2022 pour 36 996 €,

4. Sobriété énergétique pour

- Une baisse significative des volumes hors effet DJ liée à la sobriété énergétique et générant une baisse de recette de – 330 377 €

Ventes P'1, P2 et P3 : augmentation du chiffre d'affaires P'1, P2 et P3 de + 153 066 €, soit + 7 %.

L'évolution 2022 correspond à :

- L'application des formules de révision et à l'évolution des indices et de l'inflation pour + 7 % soit + 149 878 €,
- Raccordement de nouvelles sous-stations courant 2022 et générant des recettes supplémentaires sur 2022 pour 3 188 €,

Le détail de la facturation P1, P2 par mois et par abonnés est fourni en annexe au point 5.1.1 page 3

Ventes P4 :

En application de l'avenant n° 20, le terme P4 a été supprimé à compter du 1 janvier 2012.

Ventes d'électricité cogénération : augmentation de + 1 810 889 € soit + 42 %.

Cette hausse des recettes électriques issues de la turbine à gaz s'explique par :

- une hausse du prix de vente de l'électricité de + 102,31 €/MWh (+ 62%) liée à l'évolution des prix du gaz et générant une augmentation des recettes de + 1 714 758 €,
- le fonctionnement en mars et novembre suite à des appels d'EDF générant une recette supplémentaire de + 81 162 €,

- l'augmentation de la prime fixe liée à l'amélioration du fonctionnement de la turbine de + 10 428 €,
- l'obtention d'une prime EP supplémentaire par rapport à 2021 de 4 540 € liée au bon fonctionnement de la turbine sur la saison 2021/2022.

Reprise droits de raccordement : pour 111 238 €

Les droits de raccordement facturés aux nouveaux abonnés sont rapportés au compte de résultat sur la même durée et au même rythme que l'amortissement des coûts de raccordement.

La quote-part rapportée à l'exercice est de 111 238 €.

La variation entre 2021 et 2022 de + 8 839 € s'explique par le raccordement de deux nouvelles sous-stations sur 2022.

Ventes de chaleur à Dalkia : pour 469 999 €.

Conformément à la convention signée le 17 septembre 2012, SDCL fournit à compter du 8 mars 2012 de la chaleur à Dalkia pour les besoins du CHU de Limoges. En 2022, SDCL a livré 12 201 MWh contre 23 066 MWh en 2021 soit une recette en diminution de – 418 534 €. Cette variation s'explique par le fait que le client a privilégié l'utilisation de ces propres moyens de production.

Le prix de vente du MWh a augmenté de + 13 % (38,52 €/MWh en 2022 versus 34,06 €/MWh en 2021) soit une augmentation des recettes de + 102 986 €.

Ventes LBE (Limoges Biomasse Energie) : pour 4 867 114 €

En contrepartie des prestations réalisées au titre du contrat d'exploitation signé avec LBE pour la chaufferie biomasse du CRE3, SDCL facture, à compter du 8 mars 2012, une redevance à LBE qui est calculée sur les quantités d'électricité produites par la turbine du CRE3. Pour 2022, cette redevance représente une recette pour SDCL de 4 867 114 € pour une production électrique de 52 893 MWh. La variation de – 103 020 entre 2022 et 2021 s'explique par :

- une baisse de la production électrique de – 2 135 MWh (52 893 MWh en 2022 contre 55 028 MWh en 2021) soit une diminution des recettes de – 196 459 €. Cette baisse est liée à l'arrêt technique (décennale) de 22 jours réalisé sur 2022.
- une hausse du prix du MWh vendu qui passe de 90,32 €/MWh sur 2021 à 92,02 €/MWh sur 2022 soit un impact de + 93 439 €.

Ventes CO2 :

Il n'y a pas eu de vente de CO2 sur 2022.

Reprise provision sinistre : pour 92 500 €.

Les dossiers sinistres ci-dessous ayant été clôturés en 2022, les provisions constituées ont été reprises sur l'exercice :

- Sinistre survenu le 16/03/2020 concernant une fuite sur les 3 réchauffeurs sur l'air secondaire de la chaudière biomasse : reprise de la provision de 90 000
- Sinistre survenu le 23/08/2021 concernant des dégâts sur le bardage de la zone de livraison biomasse occasionnés par un chauffeur : reprise de la provision de 2 500 €.

Reprise subvention : pour 312 798 €

Correspond principalement aux éléments ci-dessous :

- Dans le cadre des travaux d'extension du réseau liés à l'avenant 26, SDCL a bénéficié de subvention de l'ADEME, de la REGION NOUVELLE AQUITAINE et du FEDER pour un montant total de 3 900 500 €. Cette subvention est inscrite au bilan est étalée sur la même durée que l'investissement. La quote-part intégrée au résultat 2020 est de 291 574 €.
- Nous avons également bénéficié d'une subvention de l'ADEME d'un montant de 155 818 € au titre du raccordement de la sous-station du Mas Jambost. La reprise de la quote-part sur l'exercice est de 10 934 €

Compte tenu de ces éléments, les produits d'exploitation de l'exercice 2022 se sont élevés à 25 742 637 € contre 19 554 452 € pour 2021, soit une augmentation de + 32 %.



Charges de l'affermage

Achats combustibles gaz et FOD réseau et cogé :

	année 2022		année 2021	
	quantité	Valeur (€)	quantité	Valeur (€)
Gaz naturel turbine, en Mwh PCS	57 036	6 573 210	55 989	1 955 701
Gaz naturel chaudières, en Mwh PCS	17 285	2 463 501	31 154	3 226 086
Gaz naturel total, en Mwh PCS	74 321	9 036 711	87 143	5 181 787
Fioul lourd chaudières, en tonnes	0	0	0	0
Fioul domestique chaudières, en tonnes	0	0	0	0
Total combustible, en Mwh PCS	74 321	9 036 711	87 143	5 181 787
Total combustible, en MWh PCI	66 889	9 036 711	78 429	5 181 787
Coût moyen du Mwh PCI	135,10 €/MWh PCI		66,07 €/MWh PCI	

Comme détaillé ci-dessus, l'augmentation des achats combustibles de + 3 854 924 € est la combinaison des effets suivants :

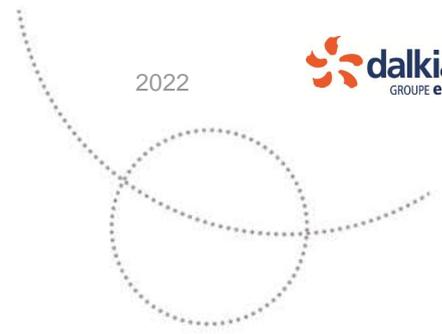
- une diminution des quantités consommées de gaz des chaudières d'appoint de – 12 482 MWh pci, soit une baisse de charge de – 1 686 318 €. Cette diminution s'explique principalement par la baisse de la rigueur climatique qui a nécessité un appoint gaz moins important que sur 2021 ainsi que par la mise en service à partir de mars 2022 de l'échangeur d'interconnexion ce qui a permis de délivrer au réseau de Val de l'Aurence de la chaleur directement issue de l'usine d'incinération
- une augmentation du coût moyen gaz qui passe de 66,07 €/MWh pci sur 2021 à 135,10 €/MWh pci sur 2022 (+ 104 %) soit une charge en augmentation de + 5 399 792 €.
- une variation de la consommation de gaz par la turbine liée à des appels d'EDF durant les mois de mars et novembre et un fonctionnement de quelques jours sur avril 2022 (+ 1 047 MWh pci) soit une charge supplémentaire de + 141 450 €.

Achats de chaleur UVE : pour 197 087 €

La mise en service de l'échangeur d'interconnexion des réseaux de Beaubreuil et Val de Laurence au mois de mars 2022 a permis de fournir à SDCL 29 894 MW de chaleur.

Le détail des achats de gaz et FOD par mois et par installations est fourni en annexe au point

5.1.4 page 6



Achats conso eau chaufferie + réseau : augmentation de + 43 383 €.

Cette variation s'explique par une hausse de la consommation d'eau d'appoint par rapport à 2022 de 12 727 m3.

Achats produits traitement eau chaufferie + réseau : augmentation de 4 681 €.

Cette variation est directement liée à une augmentation de l'eau d'appoint.

Achats d'électricité P1 réseau et auxiliaire cogé : Augmentation de + 234 134 € :

La variation s'explique principalement par :

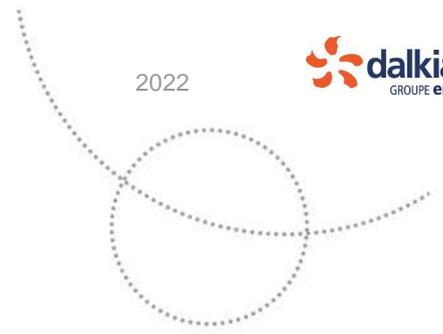
- Augmentation du prix moyen d'électricité qui passe de 83,60 €/ MWhe en 2021 à 240,92 € / MWhe en 2022, soit une charge de 431 452 €.
- Une diminution de la consommation d'électricité de - 819 MWhe (2 742 MWhe en 2021 contre 1 923 MWhe en 2022) soit une baisse des charges de - 197 318 €. Cette baisse de la consommation est liée à une utilisation moindre des chaudière d'appoint gaz.

Le détail des achats d'électricité par mois et par installations est fourni en annexe au point 5.1.4 page 6

Achats de matériels et sous-traitance P2 chaufferie, réseau et cogé : augmentation de + 45 683 €.

Achats de matériels et sous-traitance P3 chaufferie et réseau : baisse de - 58 793 € :

Le détail des dépenses P3 de l'exercice est repris pages 16



Frais de personnel : augmentation de + 4,4 % soit + 64 419 € comme détaillée et commentée au point 5.1.5. de l'annexe page 8.

Impôts et taxes : augmentation de + 54 % soit + 29 139 €,
Les impôts et taxes qui sur l'exercice s'élèvent à 83 490 €, correspondent à :

- Taxes professionnelles pour 48 700 €.
- Taxes foncières pour 3 517 €.
- Taxes diverses pour 18 573 € (TGAP).

Frais de gestion : 1 479 026 €, conforme à la méthode de calcul définie par l'OCDE et validée par les Commissaires aux Comptes. Un détail reprenant les principes et prestations est fourni au point 5.1.6. de l'annexe pages 9 et 10.

Ils représentent 7,2% du chiffre d'affaires annuel sur 2022 pour 6,3% en 2021.

L'augmentation de + 278 516 € s'explique principalement par la variation du Chiffre d'affaires.

Dotations aux amortissements P2 + P4 et cogé : 2 324 703 €. En augmentation de + 93 269 €.

Assurance : 188 357 € : En augmentation de + 16 559 €.

La hausse par rapport à 2021 s'explique par la renégociation, par notre société Mère, des contrats d'assurance.

Dotations aux provisions sinistres :

Constitution d'une provision à hauteur de 5 000 € suite à un sinistre survenu sur l'exercice :

- Sous-station 56, le 23/01/2022 fuite sur le retour primaire apparue lors d'un appel en astreinte et entraînant un dommage au parquet de Mme Rasivelo. Constitution d'une provision de 5 000 €.



Dotations aux provisions pour garanties totales :

Dans le cadre de ses obligations contractuelles d'exploitant, la société prend en charge le renouvellement, pendant toute la durée du contrat, des installations qui lui sont confiées.

A ce titre, elle porte au passif une provision pour risques contractuels dite « provision pour garantie totale ». Les dotations aux provisions pour risques et charges contractuels sont déterminées notamment en fonction des hypothèses relatives aux durées d'utilité, aux valeurs comptables et aux valeurs de remplacement des installations renouvelables sur la durée du contrat.

Compte tenu du caractère spécifique des installations et de leur état de vétusté, le solde de la provision pour risques contractuels s'élève au 31 décembre 2022 s'élève à :

- Solde d'ouverture au 31/12/2021 : 1 276 749 €
- Dotation 2022 : 642 813 €
- Reprise 2022 : - 638 914 €
- Solde de clôture au 31/12/2022 : 1 280 648 €

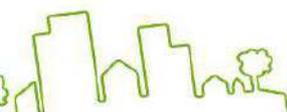
Redevances : pour un montant de 230 945 €.

Quotas CO2 :

Suite au démarrage au 1 janvier 2013 de la phase 3 du Plan National d'Allocation des Quotas de CO2 (PNAQ3), de nouvelles modalités de fonctionnement et de nouvelles règles de comptabilisation entre en vigueur. Ainsi, l'ANC a publié un règlement à présent homologué et applicable aux exercices ouverts à compter du 1 janvier 2013.

Les quotas alloués par l'état sont désormais comptabilisés dans un compte de stock à leur coût d'acquisition lorsque les quotas sont acquis ou leur valeur nulle lorsqu'ils sont alloués. La méthode de valorisation est le CUMP (Coût Unitaire Moyen Pondéré).

Le modèle dit de « production » s'applique et de ce fait les quotas sont renseignés en engagement hors bilan. Nous distinguons les quotas destinés à couvrir les émissions de gaz à effet de serre réalisés, de ceux destinés à couvrir les émissions futures. Entre la date d'émission de CO2 et la date de restitution, les quotas sortis sont saisis hors bilan en engagement matière. Ils démontrent la preuve de la conformité de l'entreprise à ses obligations liées aux émissions de CO2.





Le bilan des quotas de CO2 au 31 décembre 2022 est le suivant :

- Stock fin 2021 : 3 436 Tonnes de CO2
- Ventes de quotas : 0 Tonnes de CO2
- Allocation gratuite : + 257 Tonnes de CO2
- Emission annuelle : - 12 903 Tonnes de CO2
- Rachat : + 13 013 Tonnes de CO2
- Stock fin 2021 : + 3 803 Tonnes de CO2

Achat 13 013 tonnes de CO2 pour 491 653 €

Les sommes enregistrées dans les comptes ci-dessous sont directement liées au fonctionnement du CRE3.

Achats de bois CRE3 : pour un montant de 5 202 953 €,

La variation entre 2021 et 2022 de – 365 994 € s'explique par :

- Un effet prix de – 0,1 % avec un prix du MWh/PCI qui passe de 23,46 € sur 2021 à 23,43 € sur 2022 soit une baisse des charges de – 6 556 €,
- Un effet quantité de – 6,6 % soit une baisse de – 15 600 MWh/PCI (221 831 MWh pci en 2022 contre 237 431 MWh pci en 2021). L'effet quantité représente un impact de - 365 463 €. Cette variation est due à un arrêt technique décennale de 22 jours sur 2022.

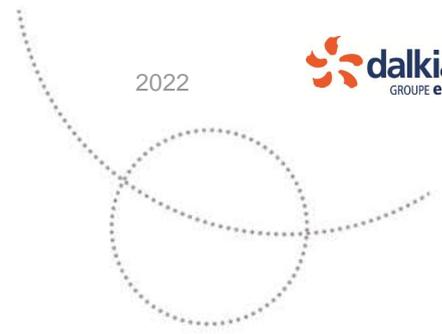
Le détail des achats de bois par mois est fourni en annexe au point 5.1.4 page 6

Achats FOD CRE3 : pour un montant de 10 712 €,

La variation entre 2021 et 2022 de + 2 230 € s'explique principalement par une hausse des prix.

Achats conso eau CRE3 : pour un montant de 19 002 €.

L'explication de cette variation est fournie dans les Données Techniques page 10.



Achats produits traitement eau CRE3 : pour un montant de 821 €.

Achats d'électricité auxiliaire CRE3 : pour un montant de 503 009 € :

L'augmentation entre 2021 et 2022 de + 157 479 € s'explique principalement par :

- un prix passant de 56,36 € en 2021 à 86,10 € en 2022 soit un impact de + 182 364 €,
- une baisse de la consommation d'électricité de - 289 MWh liée à un arrêt technique et générant une économie de - 24 885 €,

Le détail des achats d'électricité par mois est fourni en annexe au point 5.1.4 page 6

Achats de matériels et sous-traitance P2 CRE3 : pour un montant de 579 385 €.

Ce montant correspond principalement à :

- Location de matériels : 15 581 €
- Nettoyage des installations : 27 547 €
- Traitement des cendres : 282 406 €
- Location bennes à cendre : 39 461 €
- Contrôles réglementaires : 40 493 €
- Traitement eau : 15 795 €
- Surveillance qualité de l'air : 21 640 €

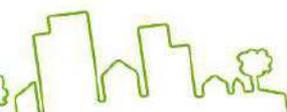
La baisse par rapport à 2021 de – 58 793 € s'explique principalement par l'impact de l'arrêt technique en 2022.

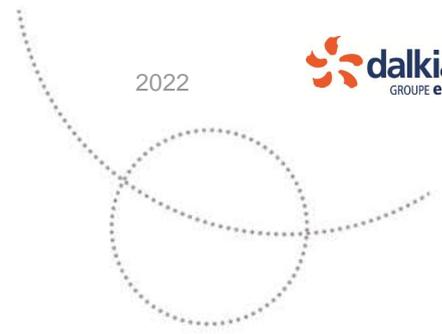
Achats matériels et sous-traitance P3 CRE3 : pour un montant de 1 514 688 €, en hausse par rapport à 2021 de + 1 198 160 €.

Cette variation s'explique principalement par :

- La réalisation sur 2022 de la maintenance décennale pour 1 415 920

Le détail des dépenses P3 de l'exercice est repris page 17





Charges financières : pour 751 393 €

Ces charges financières correspondent aux remboursement des intérêts du prêt à long terme réalisé entre SDCL et sa société mère.

Ce prêt ayant servi à financer les différents investissements réalisés ces dernières années.

Compte tenu de ces divers éléments et des variations des autres postes de charges non significatives individuellement, les charges de l'affermage s'élèvent à 25 293 617 € pour 2022 contre 19 642 592 € pour l'exercice précédent.



Détail des dépenses de garantie totale – Chaufferie centrale et réseau

Libellé de la dépense	Achats de sous traitance	Nombre d'heures	Mains d'œuvre	Achats de fournitures	Total coût dépenses P3
H-D29989A- RPLT PRODUCTION ECS SST 36 - MO 20H	0	20,00	1 137	32	1 169
H -D29989A - MISE EN CONFORMITE CHAUFFERIE (Disjoncteur, mise à la terre) - MO 20H	0	20,00	1 137	613	1 749
H - D29989A - REFECTION TETE DE VANNE TA POUR STOCK SDCL - MO 0H	0	0,00	0	1 606	1 606
H - D29989A - RPLT ECHANGEUR ECS SST36	0	15,00	853	0	853
H - D29989A -RPLT AUTOMATE PRIMAIRE SST48-52-53- MO 6H	0	6,00	341	3 156	3 497
H - D29989A-2Z - NEXITY - RPLT FLOTTEUR + 2 VANNES DE DÉCHARGE DU MDP - MO 4H	0	0,00	0	0	0
H - D29989A - RPLT SOUPAPE SKID - RESIDENCE ST CLAIRE SST 135 - MO 6H	0	6,00	341	0	341
H - D29989A -RPLT POMPE PRODUCTION ECS PISCINE BEAUBLANC - MO 2H	0	0,00	0	0	0
H - D29989A - RPLT SOUPAPES SURETE CC CORGNAC SST 42 - MO 2H	0	2,00	114	0	114
H - D29989A - RÉPARATION FUITE SST 57 - MO 4H	0	0,00	0	0	0
H - D29989A - RPLT SOUPAPE DE SURETE SST 4- MO 1H	0	1,00	57	0	57
H - D29989A - RPLT AUTOMATE PRIMAIRE SST 15 - MO 6H	0	6,00	341	0	341
H - D29989A - RPLT SERVOMOTEUR SST 10 / SST 10BIS - MO 3H	0	3,00	171	1 187	1 357
H - D29989A - RPLT COMPTEUR ENERGIE SST45 - MO 0H	7 313	0,00	0	0	7 313
H - D29989A - RPLT COMPTEUR ENERGIE ET MISE EN CONFORMITÉ B11- SST12 - MO 48H	0	60,00	3 410	1 130	4 541
H - D29989A-8H - REPARATION FUITE ECS DANS LES CAVES - SST25 - MO 4H	0	4,00	227	113	341
H - D29989A - RPLT SOUPAPE DE SURETE SANITAIRE - GYMNASSE JEAN MACE - MO 1H	0	1,00	57	56	112
H - D29989A - MISE EN PLACE DE MATERIEL DE TELERELEVÉ SUR DP FILTRE EAU BRUTE ET RESAU - MO 0H	0	0,00	0	2 322	2 322
H - D29989A - MISE EN PLACE CARTE MODBUS RS485 POUR COMPTEUR CF800 - MO 5H	444	5,00	284	0	728
H - D29989A - RPLT AUTOMATE SST 13 - MO 8H	0	8,00	455	2 029	2 483
H - MISE EN CONFORMITE COMPTEURS ENERGIE SST 9-10-21-30-45-48-49 - MO 32H	0	32,00	1 819	0	1 819
H - D29989A - RPLT PLAQUES ECHANGEUR ECS - SST12 - B8 B9 B10 - MO 8H	0	8,00	455	1 334	1 788
H - SDCL - FUITE MAS BOUYOL 1 - SST 55 - MO 24H	10 774	24,00	1 364	0	12 138
H - D29989A - RPLT SERVOMOTEUR ET CORPS DE VANNE 3 VOIES SUR PRODUCTION ECS - SST 34 - MO 2H	0	1,84	105	527	632
H - D29989A - RPLT VANNE DEPART CHAUDIERE 2 - CHAUFFERIE SDCL - MO 30H	3 426	30,00	1 705	2 939	8 070
H - D29989A - FUITE I.U.F.M. - MO 16H	12 801	16,00	909	0	13 710
H - D29989A - RPLT COMPTEUR ENERGIE + INTEGRATEUR - SST 135 - MO 8H	0	8,00	455	0	455
H - TRAVAUX SELON CONTRAT LES GEMEAUX - MO 33H	0	32,00	1 819	2 247	4 066
H - RPLT DILATOFLEX + VANNE + CLAPET - RESIDENCE LA FONTAINE - SST 222A - MO 32H	2 999	30,74	1 747	1 068	5 815
H - RPLT CARTE ELECTRONIQUE - RESIDENCE LA FONTAINE - SST 222A - MO 8H	0	0,00	0	1 340	1 340
H - D29989A - RPLT VANNES CHAUFFERIE SDCL - MO 0H	5 843	0,00	0	10 948	16 791
H - D29989A - RPLT COMPTEUR ENERGIE + INTEGRATEUR + SONDÉS - SST 133 - LYCEE RENOIR - MO 8H	0	8,00	455	0	455
H - D29989A - FUITE BOULEVARD VANTEAUX - MO 4H	12 493	4,00	227	0	12 721
H - D29989A - FUITE MAS BOUYOL - MO 8H	47 571	8,00	455	130	48 155
H - D29989A - FUITE ECOLE BELLEVUE - MO 8H	10 108	8,00	455	0	10 562
H - D29989A - MISE EN PLACE VANNE 3 VOIES NORD - SUD - MO 50H	0	0,00	0	0	0
H - D29989A - FUITE RUE OLIVIER DE SERRE - MO 8H	5 062	8,00	455	0	5 517
H - D29989A - FUITE MAS BOUYOL 1 ET 2 - MO 8H	4 782	0,00	0	0	4 782
H - D29989A - FUITE RUE PIERRE DE COUBERTIN - SST52 - MO 8H	7 633	8,00	455	0	8 088
H - D29989A - RPLT PLAQUES ECHANGEUR ECS - SST 130	0	0,00	0	225	225
	131 247	384	21 803	33 001	186 051

Détail des dépenses de garantie totale – Chaufferie biomasse CRE3

Libellé de la dépense	Achats de sous traitance	Nombre d'heures	Mains d'œuvre	Achats de fournitures	Total coût dépenses P3
H - D97688L - DECENNALE	0	0	0	0	0
H - D97688L - Requalification décennale de la chaudière et des équipements	267 300	0	0	0	267 300
H - D97688L - MISE EN CONFORMITE CIRCUIT INCENDIE MANUTENTION BIOMASSE - MO 0H	10 375	0	0	0	10 375
H - D97688L - REMPLACEMENT POMPE KSB - MO 0H	0	0	0	0	0
AT - H - D97688L - GENESTE - Contrôle statique de 2 moteurs Siemens de pompe alimentaire	878	0	0	0	878
AT - H - D97688L - CLYDE BERGEMANN - Entretien préventif des 8 ramoneurs	10 207	0	0	0	10 207
AT - H - D97688L - PROLIANS - Acier	0	0	0	1 052	1 052
AT - H - D97688L - TOTAL ENERGIES - Huile Cartes SH 220	0	0	0	2 706	2 706
AT - H - D97688L - SPIDERBAT - Nettoyage intérieur chaudière	2 085	0	0	0	2 085
AT - H - D97688L - SAFIM DEXIS - Kits ventilateurs pour variateurs Powerflex	0	0	0	1 995	1 995
AT - H - D97688L - JNW - Nettoyage aérocondenseur et batteries frigorifères	7 250	0	0	0	7 250
AT - H - D97688L - LLT - Compensateur sous sas alimentation biomasse	0	0	0	1 900	1 900
AT - H - D97688L - KSB - Clapet et pompe CU	0	0	0	6 181	6 181
AT - H - D97688L - APAVE - Accompagnement technique qualité air intérieur, risque chimique	1 106	0	0	0	1 106
AT - H - D97688L - LIMATECH - Découpe bande pour T1	0	0	0	1 378	1 378
AT - H - D97688L - SERA - Pièces convoyeur T1	0	0	0	11 865	11 865
AT - H - D97688L - COMETAL - Maintenance grille rotative	36 928	0	0	6 046	42 974
AT - H - D97688L - LIMATECH - Gaine et gousset élévateur	0	0	0	26 688	26 688
AT - H - D97688L - HSC - Maintenance groupe hydraulique + prélèvement huile turbine	0	0	0	3 928	3 928
AT - H - D97688L - TTL - Fourniture manches pour FAM et prestation de rpt pour 1 caisson	0	0	0	14 302	14 302
AT - H - GENESTE - RME et contrôle de 4 moteurs	5 011	0	0	0	5 011
AT - H - BESSE ECHAFAUDAGES - Echafaudages	22 560	0	0	0	22 560
AT - H - NEWTECH - Remise en état vis planétaire silo principal	0	0	0	10 500	10 500
AT - H - AXIANS - Location portatifs Motorola	845	0	0	0	845
AT - H - LIMATECH - Rpt des caissons de l'élévateur à godets	0	0	0	2 897	2 897
AT - H - SANICENTRE - Nettoyage chaudière THP	21 404	0	0	0	21 404
AT - H - CTP - Rinçage filtré surchauffeur N°3	12 957	0	0	0	12 957
AT - H - SMS - Travaux pour arrêt technique 2022	69 698	0	0	0	69 698
AT - H - CORRI SERVAIS - Vannes ramonage	0	0	0	8 272	8 272
AT - H - AEL - Entretien poste HT-BT	21 708	0	0	0	21 708
AT - H - KSB - Remise en état pompes alimentaires	13 800	0	0	0	13 800
AT - H - APAVE - Vérification des essais sécurité	1 569	0	0	0	1 569
AT - H - APAVE - Mission préventeur	8 655	0	0	0	8 655
AT - H - LIMATECH - Maintenance T1 / Rpt bande T6 / vidange motoréducteurs	0	0	0	15 897	15 897
AT - H - DAMRYS - Travaux de fumisterie	9 290	0	0	0	9 290
AT - H - ALGECO - Base vie	24 951	0	0	0	24 951
AT - H - SEVES - Maintenance onduleurs et chargeurs	9 906	0	0	0	9 906
AT - H - LIMATECH - Tambour pied élévateur	0	0	0	2 876	2 876
DC 2022 - APAVE - Contrôle visuel indirect	2 600	0	0	0	2 600
AT - H - MAINTENANCE PARTNERS - Révision mineure	73 700	0	0	0	73 700
DC 2022 - SNRI - Révision 5 soupapes chaudière	0	0	0	4 294	4 294
AT - H - SAACKE - Entretien brûleur et assistance au redémarrage	3 955	0	0	0	3 955
SH - CTP - Fourniture et pose de 4 obturateurs	3 290	0	0	0	3 290
AT - H - HSC - Mise en place filtration du groupe lubrification de la turbine	0	0	0	2 068	2 068
AT - H - DAMRYS - Reprise de réfractaire	10 225	0	0	0	10 225
AT - H - Motoréducteur silo tampon (envoyé par Tours)	0	0	0	5 357	5 357
DC 2022 - APAVE - Accompagnement ESP et travaux supplémentaires requalification	4 268	0	0	0	4 268
AT - H - SMS - Travaux supplémentaires	18 440	0	0	0	18 440
AT - H - DE CHECCHI - Remise en état calorifuges suite AG 2022	5 000	0	0	0	5 000
STOCK - AT - Pièces compresseur	0	0	0	3 179	3 179
STOCK - AT - CLAUSTRE - Vis pour bennes cendres sèches	0	0	0	2 013	2 013
STOCK - AT - TTL - Manches filtrantes + chaud	0	0	0	7 561	7 561
STOCK - AT - CORRI SERVAIS - Robinetterie	0	0	0	30 000	30 000
STOCK - AT - LRI - Matériel nouvelle ligne air FAM	0	0	0	2 145	2 145
STOCK - AT - LLT - Compensateur ventilateur tirage	0	0	0	7 100	7 100
STOCK - AT - New Tech - Vis reprise sous silo	0	0	0	7 620	7 620
STOCK - AT - CGR - Pompe sur pied puisard	0	0	0	1 573	1 573
STOCK - AT - KAESER - Sécheur d'air par absorption	0	0	0	7 397	7 397
STOCK - AT - LLT - Cuves FAM (4)	0	0	0	7 388	7 388
STOCK - AT - New Tech - Vis planétaire silo tampon	0	0	0	8 000	8 000
STOCK - AT - EFM Steel - Vis de reprise sous multicyclone	0	0	0	3 675	3 675
STOCK - AT - EFM Steel - Vis de reprise sous grille	0	0	0	3 725	3 725
STOCK - AT - Nexw Tech - Vis d'alimentation sous trémie chaudière	0	0	0	25 750	25 750
STOCK - AT - Detroit Stocker - Matériels remplacement projeteur	0	0	0	19 500	19 500
D97688L - H - JOINT VFR ANGERS	0	0	0	1 258	1 258
DC 2022 - FPB Services - Travaux supplémentaires Avril/Mai 2022	9 912	0	0	0	9 912
D97688L - H - Rpt baie d'analyse des fumées - MO 0h	1 376	0	0	5 836	7 212
AT - H - MAN - Pièces	0	0	0	28 456	28 456
SH - FPB - Surchauffeur	0	0	0	299 430	299 430
H-D97688L - DIVERS PIECES ARRET TECHNIQUE	0	0	0	145 000	145 000
Remise en état réchauffeur d'air secondaire de la chaudière biomasse (sinistre de 2022 clôturé sur 2022)	76 633	0	0	0	76 633
	767 880	0	0	746 808	1 514 688

REÇU EN PREFECTURE

1e 06/07/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-087-248719312-20230629-20230629_54

Etat du solde P3 au 31/12/2022

EXERCICE	BASE TTC FACT	BASE HT FACT	REDEV	BASE NETTE HT	PROV P3 HT	DEPENSES HT	TRAVAUX AVENANT 27
REP TOTAUX	9 233 084	7 862 597	184 462	7 678 136	5 094 494	3 422 663	
BY PASS						350 000	
AVENANT 13							
05/06	324 193	271 065	6 484	264 581	264 581	145 077	
06/07	297 836	282 309	5 957	276 352	276 352	369 656	
07/08	308 272	292 201	6 165	286 036	286 036	400 899	
08/09	326 800	309 763	6 536	303 227	303 227	437 494	
09/10	337 986	320 249	6 760	313 490	313 490	123 488	
12/11	360 634	341 833	7 256	334 577	334 577	410 020	
12/12	389 020	362 952	7 780	355 171	355 171	1 251 671	
12/13	413 149	391 610	8 263	383 347	383 347	348 399	
12/14	420 205	398 298	8 404	389 894	389 894	533 806	
12/15	434 584	411 928	8 692	403 237	403 237	517 821	
12/16	437 707	414 888	8 754	406 133	406 133	546 234	
12/17	429 093	406 723	8 582	398 141	398 141	621 018	
12/18	568 868	539 211	11 377	527 834	527 834	835 067	1 052 259
12/19	620 154	587 824	12 403	575 421	575 421	1 114 306	1 152 757
12/20	688 623	652 723	13 772	638 951	638 951	954 366	
12/21	689 261	653 328	13 785	639 543	639 543	539 570	
12/22	737 671	699 214	14 753	684 461	684 461	1 678 937	
TOTAUX	17 017 139	15 198 715	340 185	14 858 530	12 274 888	14 600 492	2 205 016

EXERCICE	PROV HT CUMULEE	DEPENSES HT CUMULEES	SOLDE HT	.-PRIME 20% AVT 4 ART 6	SOLDE A REST -20% si positif
REP TOTAUX	5 094 494	3 422 663	1 671 830		
BY PASS	5 094 494	3 772 663	1 321 830	264 366	1 057 464
AVENANT 13					
05/06	5 359 075	3 917 740	1 441 334	288 267	1 153 068
06/07	5 635 426	4 287 396	1 348 030	269 606	1 078 424
07/08	5 921 462	4 688 295	1 233 167	246 633	986 533
08/09	6 224 689	5 125 790	1 098 899	219 780	879 119
09/10	6 538 178	5 249 278	1 288 900	257 780	1 031 120
12/11	6 872 756	5 659 298	1 213 458	242 692	970 766
12/12	7 227 927	6 910 968	316 959	63 392	253 567
12/13	7 611 274	7 259 367	351 907	70 381	281 525
12/14	8 001 168	7 793 173	207 995	41 599	166 396
12/15	8 404 404	8 310 994	93 410	18 682	74 728
12/16	8 810 538	8 857 228	-46 690	0	0
12/17	9 208 679	9 478 246	-269 567	0	0
12/18	9 736 513	11 365 572	-1 629 060	0	0
12/19	10 311 934	13 632 635	-3 320 702	0	0
12/20	10 950 885	14 587 001	-3 636 117	0	0
12/21	11 590 427	15 126 571	-3 536 144	0	0
12/22	12 274 888	16 805 508	-4 530 620	0	0
TOTAUX	12 274 888	16 805 508	-4 530 620		

Conformément aux dispositions du contrat d'affermage, nous vous rappelons qu'à l'expiration du dit affermage, le solde du compte de gros entretien et renouvellement sera reversé à hauteur de 80% à la collectivité si celui-ci est positif. Dans le cas contraire, il restera à la charge de SDCL.

Recollement entre le compte de résultat social et le compte de résultat présenté dans le CRA :

Ecart par rapport aux comptes sociaux	CRA	CPTES Sociaux	Delta	Commentaires
* Chiffres d'Affaires	25 226 101	25 668 975	-442 874	Dont refacturation redevance ville à LBE pour 249 K€ + Écart de cut-off
* Autres produits	0	40 370	-40 370	Ventes Travaux hors contrat non repris dans le CRA.
* Reprise droit de raccordement	111 238	111 238	0	
* Reprise de subvention	312 798	312 798	0	
* achat de matières premières	-14 447 463	-14 264 277	-183 186	
- Achat Bois	-5 202 953	-5 203 719	766	Écart de cut-off
- Achat gaz	-9 036 711	-8 852 230	-184 481	Écart de cut-off
- Achat fuel	-10 712	-10 712	0	
- Achat chaleur UVE	-197 087	-197 616	529	
* autres achats et charges externes	-5 217 597	-5 137 564	-80 033	
- Achat d'électricité	-966 382	-868 153	-98 229	Écart de cut-off
- Achat d'eau et produits traitement	-176 005	-176 005	0	
- Achat de matériel et sous-traitance	-2 529 019	-2 537 325	8 306	dépenses liées à des travaux hors contrat et non repris dans le CRA
- Mise à disposition du personnel	-1 529 908	-1 539 798	9 890	Main d'œuvre sur travaux hors contrat non repris dans le CRA.
- Commissaires aux comptes et autres honoraires	-15 421	-15 421	0	
- Publicité, représentation	-862	-862	0	
* autres charges	-933 908	-1 183 168	249 260	
- Redevances versées à la collectivité	-230 945	-480 205	249 260	Dont redevance ville à LBE pour 249 K€
- Assurances	-204 916	-204 916	0	
- Refacturation	0	0	0	
- Autres Charges et Produits d'exploitation	0	0	0	
- CO2	-498 047	-498 047	0	
* frais de gestion	-1 479 026	-1 479 026	0	
- Frais de gestion	-1 479 026	-1 479 026	0	
* impôts et taxes	-83 490	-83 490	0	
* amortissements	-2 371 841	-2 371 841	0	
- PRCI	0	0	0	
- Amortissement	-2 371 841	-2 371 841	0	
* Garantie Totale	-3 899	-3 899	0	
* sinistres	87 500	87 500	0	
- Dotation nette provision sinistre	87 500	87 500	0	
* Participation	0	-4 309	4 309	Non repris dans le CRA.
* charges financières	-751 393	-751 392	-1	
- Charges d'intérêts générées par la trésorerie et équivalent	0	-751 074	751 074	Non repris dans le CRA.
- Services bancaires	0	-318	318	Non repris dans le CRA
* IS	0	0	0	
résultat	449 020	941 915	-492 895	

2.4. AUTRES DONNEES FINANCIERES CONTRACTUELLES

Synthèse financière du coût des travaux d'extension du réseau avenant n° 26

<i>Etat récapitulatif des dépenses d'investissements - SDCL Avenant 26</i>					
Dépenses par postes	2017	2018	2019	2020	Total
Terrassement, tranchées, remblais, réfection de voirie, chaussée	1 864 290 €	5 545 810 €	885 879 €	586 700 €	8 882 680 €
Distribution hydraulique, (tubes pré-isolés)	325 670 €	1 945 693 €	94 330 €		2 365 694 €
Sous-stations	0 €	439 632 €	73 984 €		513 616 €
Maîtrise d'oeuvre travaux, AMO, bureau contrôle, SPS, OPC)	9 848 €	81 358 €	190 €		91 395 €
Autres, Divers	92 €	60 507 €	2 017 €		62 616 €
TOTAL GENERAL	2 199 900 €	8 073 000 €	1 056 400 €	586 700 €	11 916 000 €

Le montant des travaux initialement prévu était de 7 610 k€.

L'écart entre le coût réel (11 916 k€) et le prévisionnel est donc de + 4 306 k€ et s'explique principalement par :

- ⇒ Travaux obligatoires en chaufferie pour ≈ 1 000 k€ :
 - Changement du collecteur principal de la chaufferie,
 - Modification hydraulique,
 - Changement de l'armoire électrique de la turbine à gaz.
- ⇒ Travaux imposés par la Collectivité pour ≈ 2 000 k€ :
 - Modification des tracés du FEEDER principal,
 - Frais supplémentaire sur le VRD et sur les sous-stations,
 - Raccordement de l'antenne « Station des eaux » imposé par la Ville (800 k€)
- ⇒ Développements supplémentaires pour ≈ 1 306 k€ :
 - Ajout de sous-stations complémentaires hors avenant 26.

Synthèse financière du coût des travaux de rénovation du réseau avenant n° 27

<i>Etat récapitulatif des dépenses d'investissements - SDCL Avenant 27</i>					
Dépenses par postes	2017	2018	2019	2020	Total
Terrassement, travaux de voirie		594 993 €	1 142 643 €	0 €	1 737 637 €
Distribution hydraulique		452 466 €	3 801 €	0 €	456 266 €
Autres, Divers		4 800 €	6 313 €	0 €	11 113 €
		1 052 259 €	1 152 757 €	0 €	2 205 016 €

Le montant des travaux initialement prévu était de 1 834 k€ (page 3 de l'avenant 27).

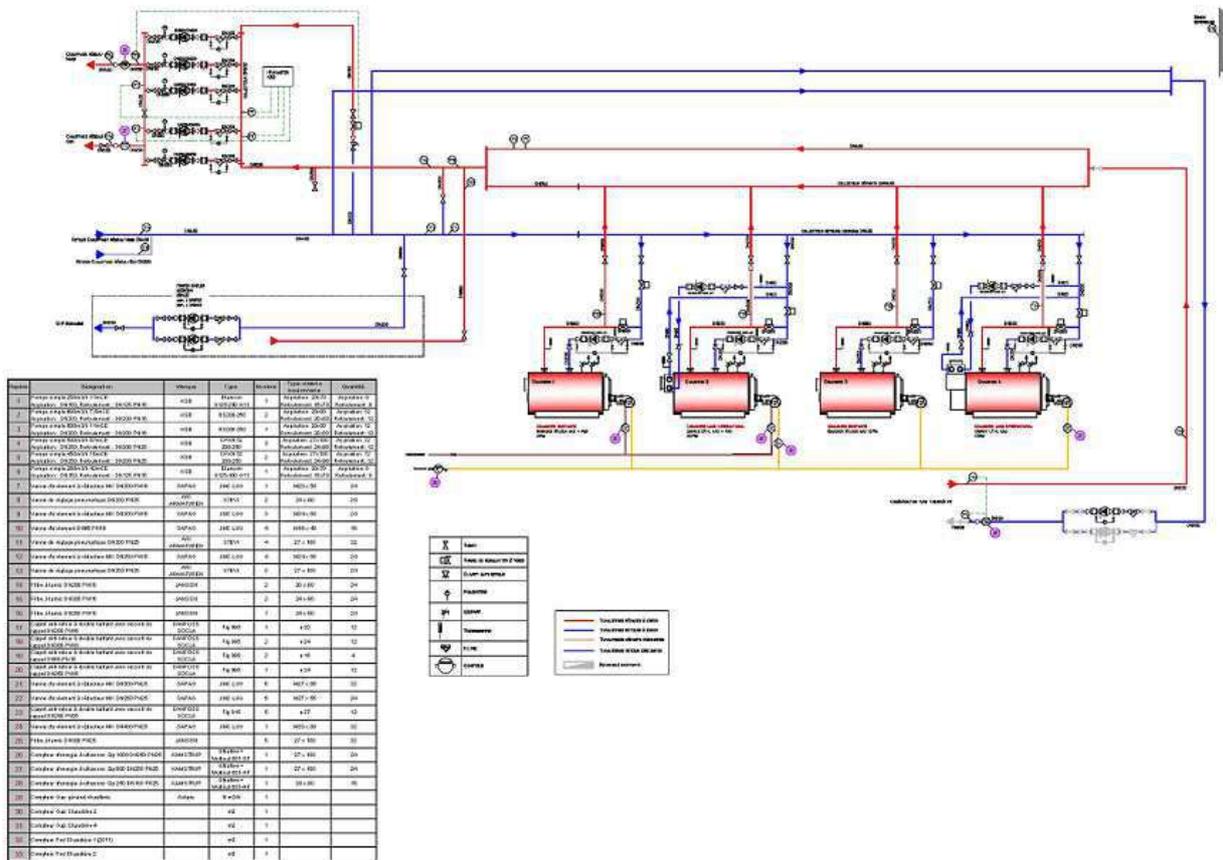
L'écart entre le coût réel (2 205 k€) et le prévisionnel est donc de + 371 k€ et s'explique principalement par :

- ⇒ La hausse des prix du marché entre l'étude réalisée début 2017 et la réalisation des travaux fin 2018 et début 2019 notamment sur la partie « terrassement et voirie »,
- ⇒ La pose de vannes d'isolement sur chaque branche du réseau qui n'était pas prévu intégralement dans le chiffrage initial des coûts.

2.5. INVENTAIRE DES BIENS DE RETOUR

Descriptif des installations

1- Chaufferie Existante



CHAUDIÈRES

CHAUDIÈRE 1

- Combustible	Gaz Naturel
- Marque	BABCOCK WANSON
- Type	PHYTHERM 9.53
- Fluide	Eau Chaude Basse Température
- Puissance utile	7 00 kW
- Année	1967
- Régime de température	107 - 70° C

CHAUDIÈRE 2

- Combustible	Gaz Naturel / FOD
- Marque	LOOS Chaudières Industrielle
- Type	UT-L-64
- Fluide	Eau Chaude Basse Température
- Puissance utile	20 000 kW
- Année	2010
- Régime de température	107 - 70° C

CHAUDIÈRE 3

- Combustible	Gaz Naturel
- Marque	BABCOCK WANSON
- Type	PHYTHERM 15/68
- Fluide	Eau Chaude Basse Température
- Puissance utile	17 400 kW
- Année	1967
- Régime de température	107 - 70° C

CHAUDIÈRE 4

- Combustible	Gaz Naturel
- Marque	LOOS Chaudières Industrielle
- Type	UT-L-62
- Fluide	Eau Chaude Basse Température
- Puissance utile	17 000 kW
- Année	2010
- Régime de température	107 - 70° C

CHAUDIÈRE 5

- Combustible	Gaz Naturel
- Marque	TURBOMACH
- Type	Taurus 70
- Fluide	Eau Chaude Basse Température
- Puissance utile	26 MW (10 000 kW thermique / 7.2MWe)
- Année	2000
- Régime de température	107 - 70° C



STATION DE POMPAGE

Réseau Nord :

- 3 Pompes Ksb	CPKN-S2 200-500
- Fonctionnement	2+1 Secours
- Type	Régulation Delta P
- Caractéristique	450 m ³ /h 75 mCe
- Puissance utile	110 kW Unitaire
- Année	2010
- Régime de température	107 - 70° C

Réseau Sud

- 2 Pompes Ksb	CPKN-S2 200-500
- Fonctionnement	1+1 Secours
- Type	Régulation Delta P
- Caractéristique	450 m ³ /h 75 mCe
- Puissance utile	110 kW Unitaire
- Année	2010
- Régime de température	107 - 70° C

Réseau Biomasse

- 2 Pompes Ksb	CPKN-S2 200-315
- Fonctionnement	1+1 Secours
- Type	Régulation Delta P
- Caractéristique	540 m ³ /h 23 mCe
- Puissance utile	40 kW Unitaire
- Année	2011
- Régime de température	107 - 70° C

Régulation Chaufferie et GTC :

- Schneider Type M340 Année 2011.

Les auxiliaires nécessaires au fonctionnement :

Bâche alimentaire
Maintien de pression réseau HP
Maintien de pression réseau BP
Pompes circulations réseau HP
Pompes circulation réseau BP
Circuit fuel
Circuit gaz
Circuit air compresse

2 - Chaufferie Biomasse :

CHAUDIERE et Traitement de fumées.

- Combustible	Biomasse
- Marque	Leroux et Lotz
- Type	Vapeur Surchauffée
- Fluide	Eau Chaude Basse Température
- Puissance utile	25 MW th
- Année	2011
- Régime de température	66bar eff /485°C.

Groupe Turbo-alternateur :

- Marque	MAN
- Type	MARC 2-C11
- Fluide	Vapeur
- Puissance utile	7.5 MWe
- Année	2011

Cycle Eau Vapeur :

- Raccordement Chaudière / turbine (Barillets, purges, désurchauffe, etc....).
- Contournement turbine (vanne cci btg).
- Aérocondenseur GEA 36 000kg/h temp calcul 120°C
- Échangeur de chaleur Barriquand 17 MW.
- Production eau déminéralisée (0.2 micro S/cm / 20 ppb silice).
- Production Air comprimée 7b 600 m3/h x 2.
- Refroidissement GTA.
- Année 2011.

Traitement Biomasse :

- Marque	Sera Elmetherm
- 2 Pont Bascule	Precia Mollen
- Dépotage	2 Emplacement de dépotage.
- Extracteur de Métaux	1 Over-bande et 1 Rouleau Magnétique.
- Crible	1 Ensemble Trieur à Disques.
- Ensemble silo et vis	Silo 4000 m3 et Vis Raumaster.
- Ensemble convoyage	By-pass, Extraction sous silo et Alimentation chaudière.
- Année	2011.

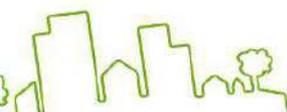
Lot Electricité:

- Poste HT	Schneider
- Transformateurs	Pauwells (2 x1250 kVA et 10 MVA).
- TGBT	Schneider, etc....
- Armoires BT	Schneider, etc....
- Année	2011.



Inventaire P3 chaufferie centrale et sous-stations primaires.

Voir documents ci-après



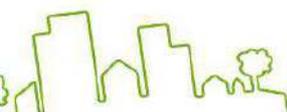
Inventaire P3 Vigenal

Libellé Matériel	Référence matériel	Date de mise en service
CHAUD AC TUB DE FUM GAZ ECBP	X CHAUDIERE X	01/12/2002
CHAUD AC TUB DE FUM GAZ ECBP	CHAUDIERE GUILLOT TOTALTUB S : 1200 TH - 1396 KW	01/06/1974
	CHAUDIERE GUILLOT TOTALTUB S : 1200 TH - 1396 KW	01/06/1974
	X BRULEUR X	01/12/2002
BRULEUR GAZ	BRULEUR THERCLIM FL2 BT 180 DSNM.D-2A : 725/2232 K	01/06/1989
BRULEUR GAZ	BRULEUR THERCLIM FL2 BT 180 DSNM.D-2A : 725/2232 K	01/06/1989
	X POMPES X	01/12/2002
PPE MONOBLOC DOUBLE GARN.MECA.	GROUPE VERTICAL DOUBLE SALMS. JRB 2084 3	01/06/1974
CIRCULATEUR SIMPLE ROTOR NOYE	CIRCULATEUR SALMSON C 1210	01/06/1974
CIRCULATEUR SIMPLE ROTOR NOYE	CIRCULATEUR SALMSON C 1210	01/06/1974
CIRCULATEUR DOUBLE ROTOR NOYE	CIRCULATEUR DOUBLE SALMSN C 2400.....(***** : CF.3	01/06/1978
PPE MONOBLOC DOUBLE GARN.MECA.	GROUPE VERTICAL DOUBLE SALMS. JRB 2081 1.1	01/06/1974
POMPE BOUCLE ECS	SALMSON GIM	01/02/2002
PPE MONOBLOC SIMPLE GARN.MECA.	CIRCULAT.ECS SALMS. GIM 1033-4	01/06/1974
POMPE RELEVAGE	PP PUISARD SALMSON GV 27 T	01/06/1974
CIRCULATEUR DOUBLE ROTOR NOYE	CIRCULAT.DOUBLE SALMS.C 2800	01/06/1974
CIRCULATEUR SIMPLE ROTOR NOYE	PPE CHAUFFAGE SALMSON	01/03/1995
POMPE RELEVAGE	PPE DE RELEVAGE SUBSON 2	01/11/1994
	X PREPARATEUR ECS X	01/12/2002
PREPARATEUR INSTANTANE ECS	SPIREC 3I UM 185	01/11/2005
PREPARATEUR INSTANTANE ECS	SPIREX 3I UM 185	01/11/2005
ECHANGEUR TUBULAIRE NON REGLEM	ECHANG FO CIAT UXAT 2800 - 23KW	01/06/1978
ECHANGEUR TUBULAIRE NON REGLEM	ECHANG FO CIAT UNAE 2000- 93KW	01/06/1978
	X REGULATIONS X	01/12/2002
REGUL EXT.ELECT.ACT.SUR VANNE	REGULAT.SIGMAGYR RVL 41-10 COMPLETE AVEC SONDES	01/06/1974
REGUL ELECTRONIQUE	REGULATEUR ECS POLYGYR RCE 61.11	01/06/1974
REGUL ELECTRONIQUE	REGULATEUR ECS POLYGYR RCE 61.11	01/06/1974
REGUL EXT.ELECT.ACT.SUR VANNE	V3V A SECTEUR PN6 L&G: SQK 33 + ASK 31 + VBF 21-10	01/06/1974
REGUL EXT.ELECT.ACT.SUR VANNE	V3V A SECTEUR PN6 L&G: SQK 33 + ASK 31 + VBF 21-50	01/06/1974
REGUL EXT.ELECT.ACT.SUR VANNE	VANNE 3 VOIES MOTORISEE A SECTEUR - PN 6 - DN 50	01/06/1989
REGUL EXT.ELECT.ACT.SUR VANNE	V3V A SECTEUR PN6 L&G: SQK 33 + ASK 31 + VBF 21-50	01/06/1974
Libellé Matériel	Référence matériel	Date de mise en service
REGUL EXT.ELECT.ACT.SUR VANNE	REGULATEUR CHAUFFAGE COMPLET AVEC SONDES	01/06/1989
REGUL EXT.ELECT.ACT.SUR VANNE	REGULATEUR CHAUFFAGE COMPLET AVEC SONDES	01/06/1989
REGUL EXT.ELECT.ACT.SUR VANNE	VANNE 3 VOIES MOTORISEE A SECTEUR - PN 6 - DN 50	01/06/1989
REGUL EXT.ELECT.ACT.SUR VANNE	VANNE 3 VOIES MOTORISEE A SECTEUR - PN 6 - DN 50	01/06/1989
REGUL EXT.ELECT.ACT.SUR VANNE	VANNE 3 VOIES MOTORISEE A SECTEUR - PN 6 - DN 50	01/06/1989
REGUL EXT.ELECT.ACT.SUR VANNE	VANNE 3 VOIES MOTORISEE A SECTEUR - PN 6 - DN 50	01/06/1989
TELESYSTEME	AUTOMATE TREND IQ241/24	01/10/2008
REGUL EXT.ELECT.ACT.SUR VANNE	REGULATEUR CHAUFFAGE COMPLET AVEC SONDES	01/06/1989
REGUL EXT.ELECT.ACT.SUR VANNE	REGUL STAEFA RH 2000 SONDES	01/12/1993
REGUL EXT.ELECT.ACT.SUR VANNE	REGULATEUR CHAUFFAGE COMPLET AVEC SONDES	01/06/1989
	X VASE EXPANSION X	01/12/2002
EXPANSION AVEC COMPRESSEUR	VASE EXPANSION : PNEUMATEX AUTOMAT PAB STANDARD 10	01/06/1974
VASE A MEMBRANE SS PRESS.AZOTE	VASE TAMPON : PNEUMATEX ZG 200L - 5B	01/06/1974
FILTRE A PANIER BP PN10 PN16	FILTRE A TAMIS INOX DN 50	01/06/1974
POMPE DE DOSAGE	GROUPE DOSAGE PERMOMETRIC PM 8 - (125L)	01/06/1974
POMPE DE DOSAGE	DOSEUR A BOULE TYPE A WATCO	01/06/1974
ROBINETS ET VANNES BP/DN-100	CANALISATIONS & VANNES CHAUFFERIE & SOUS/STAT 2558	01/06/1974
LIAISONS ELECTRIQUES(CABLAGES)	ELECTRICITE CHAUFFERIE & SOUS/STATION - UNIT: 2558	01/06/1974
REVETEMENT PLASTIFIE	CALORIFUGE CHAUFFERIE & SOUS/STATION - UNIT: 2558	01/06/1974
TUY.AC. ECBT-VPBP EN CANIVEAUX	RES.EXTER. OU CANIVEAU NON INONDABLE SANS GEN 400	01/06/1974
TUY.AC. ECBT-VPBP EN INTERIEUR	DISTRIBUTION INTERIEURE : CHAUD 1790	01/06/1974
TUY.CUIVRE ECS EN EXTERIEUR	DISTRIBUTION ECS EXTERIEURE CUIVR 400	01/06/1974
TUY.CUIVRE ECS EN BATIMENT	DISTRIBUTION ECS INTERIEURE CUIVRE 53	01/06/1974
RADIATEUR ACIER LAMELLA	RADIATEUR ACIER 2454	01/06/1974
ROBINETTERIE CORPS DE CHAUFFE	ROBINETTERIE RADIATEUR 2454	01/06/1974



2.6. ETAT DE VARIATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

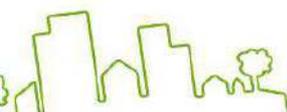
Pas d'évolution par rapport à 2014





2.7. ETAT DES ENGAGEMENTS A INCIDENCES FINANCIERES

L'avenant 18 du contrat de délégation indique que pour tous nouveaux raccordements, le délégataire facturera au nouvel abonné un droit de raccordement de 60 € ht par kW souscrit.



2.8. PNAQ

Présentation du cadre réglementaire du marché des quotas

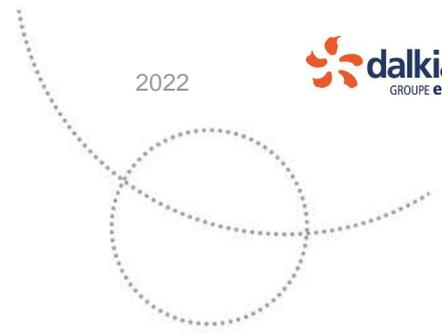
Depuis le 1^{er} janvier 2005, le système d'échange européen de quotas d'émission de gaz à effet de serre a été lancé au sein de l'Union Européenne. Ce système représente le plus grand marché mondial d'échange de gaz à effet de serre, réunissant tous les Etats Membres de l'UE et concerne actuellement environ la moitié des gaz à effet de serre émis par ces pays. Ce système touche plus de 11.000 installations au niveau européen. Il comprend plusieurs périodes successives :



- Période 1 soit de 2005 à 2007 pouvant s'apparenter à une phase d'apprentissage et visant uniquement le CO₂ et cinq secteurs d'activités à forte consommation d'énergie, dont les installations de combustion de puissance supérieure à 20 MW. Le nombre de quotas alloués pour cette période était de 2,13 milliards par an au total. Chaque quota correspond à un droit d'émettre 1 tonne de CO₂ ;
- Période 2 soit de 2008 à 2012 correspondant à l'engagement du Protocole de Kyoto, visant le même périmètre que la 1^{ère} période plus la Norvège et le Liechtenstein. Le nombre de quotas alloués pour cette période est de 2,09 milliards par an au total soit une baisse de 8% par rapport aux émissions de 2005. Ce plan est donc plus contraignant que la période précédente.
- Période 3 soit de 2013 à 2020 visant le même périmètre que la 2^{ème} période et quelques nouveaux secteurs comme celui de l'aviation. Le nombre de quotas alloués pour cette période n'est pas encore définitivement validé.

La phase 3 du système communautaire d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre (SCEQE) qui a débutée au 1er janvier 2013 pour se terminer le 31 décembre 2020. Les installations concernées ont préparé leur demande d'allocation.

Cette nouvelle phase modifie le processus d'allocation des quotas par une suppression progressive de leur gratuité vers une mise aux enchères systématique (cf. les articles 10, 10 bis, 10 ter et 10 quater de la directive « quotas » modifiée en 2009).



L'Etat français, comme les autres Etats membres du SCEQE, a notifié à la Commission européenne, à la fin de l'année 2011, une liste des installations avec les quotas qu'il est prévu de leur allouer. La liste des installations concernées exerçant au moins une des activités énumérées à l'annexe I de la directive « quotas » modifiée en 2009 (installations déjà soumises au PNAQ 2 et nouveaux entrants) a été établie par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, du Transport et du Logement (MEDDTL) sur la base de fiches d'allocation préparées par la DREAL en novembre 2011.

Ces fiches ont été établies initialement à partir d'une demande d'allocation présentée par les exploitants comprenant un questionnaire type qui permettra d'indiquer tous les éléments relatifs à l'allocation :

- structure de l'installation
- production pendant les années de référence,
- production de chaleur
- consommations de combustibles et émissions de procédés.

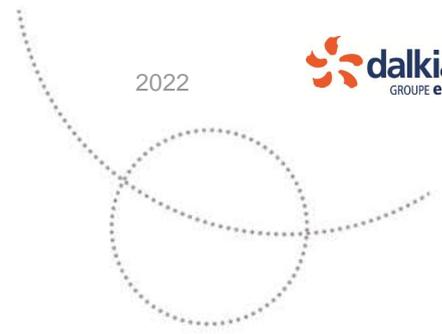
A ce questionnaire (autrement formulé questionnaire NIMs), a été joint un rapport méthodologique comprenant une description technique de l'installation, la méthode de compilation des données, les différentes sources de données, les étapes de calcul et la méthode utilisée pour attribuer les émissions aux différentes sous-installations.

Ce rapport a permis de motiver les choix. Ainsi, il constitue une véritable démonstration juridique au-delà de celle évidemment technique.

La demande d'allocation a été assortie d'un avis d'assurance raisonnable d'un vérificateur indépendant auquel l'exploitant a également explicité ses choix.

L'arrêté du 31 mai 2007, régulièrement modifié, rend publique la liste des exploitants auxquels sont affectés des quotas d'émission de gaz à effet de serre et le montant des quotas affectés.

Ainsi, les installations de distribution d'énergie calorifique du quartier de l'Aurence visé par le Plan National d'Allocation de Quotas (PNAQ) a reçu 35 275 tonnes de quotas pour chacune des 3 années du PNAQ1, contre 24 318 tonnes pour les années du PNAQ2.



En tant qu'exploitant des installations du quartier de l'Aurence et propriétaire des quotas, SDCL est donc soumise aux contraintes suivantes (PNAQ2) :

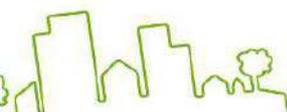
- Obligation de restituer à l'autorité compétente le 30 avril de chaque année n+1 un nombre de quotas CO2 correspondant aux émissions de l'installation au cours de l'année écoulée n,
- En cas de restitution insuffisante de quotas, paiement d'une pénalité de 100€/quota, le paiement de la pénalité n'étant pas libératoire.

Cette obligation amène SDCL à mettre en œuvre les dispositions suivantes :

- Optimisation de l'installation, en investissant le cas échéant, pour réduire les émissions de CO₂ ;
- Mesure, calcul, enregistrement des émissions de CO₂ au fil de l'eau au niveau technique et comptable et établissement de la déclaration annuelle d'émission ;
- Audit externe annuel de vérificateurs agréés par le Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ;
- Ouverture d'un compte de quotas dans le registre national SERINGAS géré par la CDC, mise à jour et suivi de ce dernier à chaque opération (restitution, allocation, opérations sur le marché).

Au plan économique, les quotas délivrés au titre de la période 1 (2005-2007), basés sur les demandes des exploitants, étaient globalement supérieurs aux émissions ce qui a entraîné un effondrement du prix des quotas. Cependant, les quotas non utilisés (non restitués) durant cette phase ne pouvaient pas être reportés sur la deuxième phase (2008-2012).

Le plan d'allocation pour la période 2 (2008-2012) est plus contraignant que la période précédente, les quotas alloués ayant été réduits par rapport à la période 1.





Enfin, la troisième période d'échange qui a débutée en 2013 présente un niveau d'incertitude élevé quant au niveau d'allocation (non arrêté à ce jour) et à leur modalité d'attribution (une partie des quotas à acquérir aux enchères). Dans ces conditions, le prix des quotas va monter et il faudra accentuer la réduction des émissions.

La mise en place de ce mécanisme introduit donc un élément aléatoire dans les résultats de l'exploitant. Son incidence sur l'équilibre de notre concession devrait croître dans le temps, la contrainte ayant vocation à se renforcer dans les prochaines années.

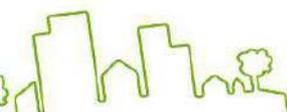
D'une manière générale, notre stratégie actuelle est de saisir les opportunités de marché tout en maintenant notre position longue ou en créant de la longueur sur la durée du plan. Cette longueur nous servira notamment à faire face aux contraintes de la période 3 : les quotas excédentaires sur la période 2 pourront normalement être transférés, pour partie, sur la période 3.

Dans le cadre du PNAQ3, SDCL a demandé que lui soit alloué pour le site du quartier de l'Aurence les quotas suivants pour chaque année de la période :

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Tonnes	14707	13162	2915	2552	2199	1859	1529	1211

Dans le cadre de ces nouvelles obligations réglementaires, SDCL a donc pris en charge la gestion globale des quotas et des émissions. Cette gestion globale a généré des coûts organisationnels et opérationnels liés notamment à l'audit de vérification, au plan de surveillance et au suivi des émissions ainsi que des frais de transaction prestations qu'elle a confiées à la société SVD17, entité du groupe dédiée à ces opérations.

En conséquence, le concessionnaire gère la contrainte quotas CO2 dans le respect du principe de prudence en conciliant optimisation énergétique et minimisation des coûts liés à ce nouveau système et à son évolution.





DONNEES TECHNIQUES

SDCL 2022



Sommaire

3 - DONNEES TECHNIQUES.....	3
3.1. INTRODUCTION.....	3
3.2. BILAN TECHNIQUE.....	4
3.3. BILAN ENVIRONNEMENTAL.....	25
3.4. SYNTHESE DES PUISSANCES SOUSCRITES.....	28

1 - DONNEES TECHNIQUES

1.1 INTRODUCTION

L'année 2022 fut marquée par :

- Un arrêt programmé de 22 jours sur l'installation Biomasse (décennale) et un niveau de performance conforme aux attentes,
- Le fonctionnement sur 3 mois en mode continu de la turbine à gaz,
- La forte baisse de consommation des abonnés.
- La mise en place d'une vanne trois voies entre le réseau sud et nord afin d'effectués des économies d'énergie.
- La mise en service de trois nouvelles sous-station sur le réseau B § B,
- Deux suppressions de STT sur le réseau nord
- La mise en service de l'échangeur d'interconnexion des réseaux de Val de Laurence et de Beaubreuil en mars 2022.

3.2. BILAN TECHNIQUE

RESEAU DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

Rejets atmosphériques

CO ₂	13334	tonnes
SO ₂	0,118	tonnes
N ₂ O	0,190	tonnes
Nox	6,78	tonnes

COMBUSTIBLES

FOD	0 tonnes	0 MWh PCI
CHALEUR CRE3		69 100 MWh PCU
CHALEUR UVE		29 894 MWh PCU
GAZ	73 125 MWh PCS	65 812 MWh PCI
		164 806 MWh PCI

CHAUFFERIE

FOD	0 tonnes	0 MWh PCI
CHALEUR CRE3		69 100 MWh PCU
CHALEUR UVE		29 894 MWh PCU
GAZ	16 085 MWh PCS	14477 MWh PCI
		113 471 MWh PCI

COGENERATION

GAZ	57 036 Mwh PCS	51 332 MWh PCI
		51 332 MWh PCI



11 433 MWh PCU

29 894 MWh PCU

25 264 MWh PCU

17 067 MWh elec

R = 82,5 %

Eau Appoint
42 911 m³

Rendement chaufferie
97,3 %

DONNÉES CLIMATIQUES	
DEGRES-JOURS (DJU) :	2 107
JOURS DE CHAUFFE :	233

135 691 MWh PCU

4

REÇU EN PREFECTURE

1e 06/07/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-087-248719312-20230629-20230629_54

Pertes réseau total
24500 MWh PCU
18 %

Total chaleur départ réseau
135 691 MWh PCU

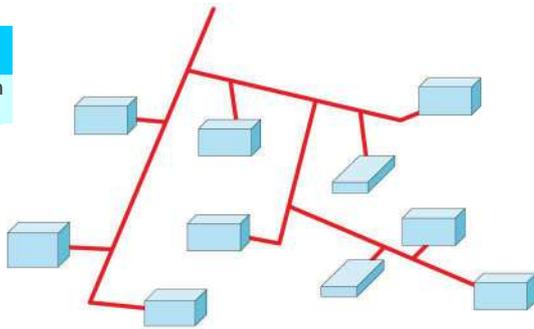
Antenne Nord-Sud

Antenne B & B

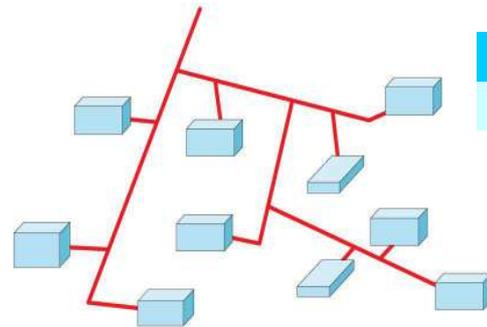
108 820 MWh PCU
80 %

26 871 MWh PCU
20 %

Pertes réseau Nord-Sud
20 474 MWh PCU
18,8 %



Pertes réseau B & B
4 026 MWh PCU
15 %



Vente de chaleur à DALKIA (CHU de Limoges)
12 201 MWh PCU

Vente de chaleur aux abonnés
62599 MWh PCU

Vente ECS aux abonnés
126606 m³
13 547 MWh PCU

Vente de chaleur aux abonnés
22 736 MWh PCU

Vente ECS aux abonnés
1 014 m³
108 MWh PCU

$q = 107 \text{ kWh/m}^3$

$q = 107 \text{ kWh/m}^3$

88 346 MWh PCU
79,5%

22 844 MWh PCU
20,5%

111 190 MWh PCU

CRE3 DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

COMBUSTIBLES		
BOIS		221 831 MWh PCI
FOD	8 m ³	81 MWh PCI
		221 912 MWh PCI



69 100 MWh PCU
52 893 MWh élec

Efficacité énergétique globale 73.8 %.

Chaufferie du Vigenal (non raccordée au réseau)

Consommation gaz
1 076 MWh PCI



Vente de chaleur
502 MWh PCU
633 MWh PCU

Vente ECS
1003 m³
12° q = 130 kWh/m³

3.2. BILAN TECHNIQUE

RESEAU DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

Rejets atmosphériques

CO ₂	15 803	tonnes
SO ₂	0,832	tonnes
N ₂ O	0,194	tonnes
Nox	9,207	tonnes

COMBUSTIBLES

FOD	0 tonnes	0 MWh PCI
CHALEUR CRE3		111 682 MWh PCI
GAZ	85 682 MWh PCS	77 113 MWh PCI
		188 795 MWh PCI

CHAUFFERIE

FOD	0 tonnes	0 MWh PCI
CHALEUR CRE3		111 682 MWh PCI
GAZ	29 693 MWh PCS	26 723 MWh PCI
		138 405 MWh PCI

COGENERATION

GAZ	55 989 Mwh PCS	50 390 MWh PCI
		50 390 MWh PCI



136 042 MWh PCU

26 286 MWh PCU

16 760 MWh elec

R = 85,4 %

Eau Appoint

30 184 m³

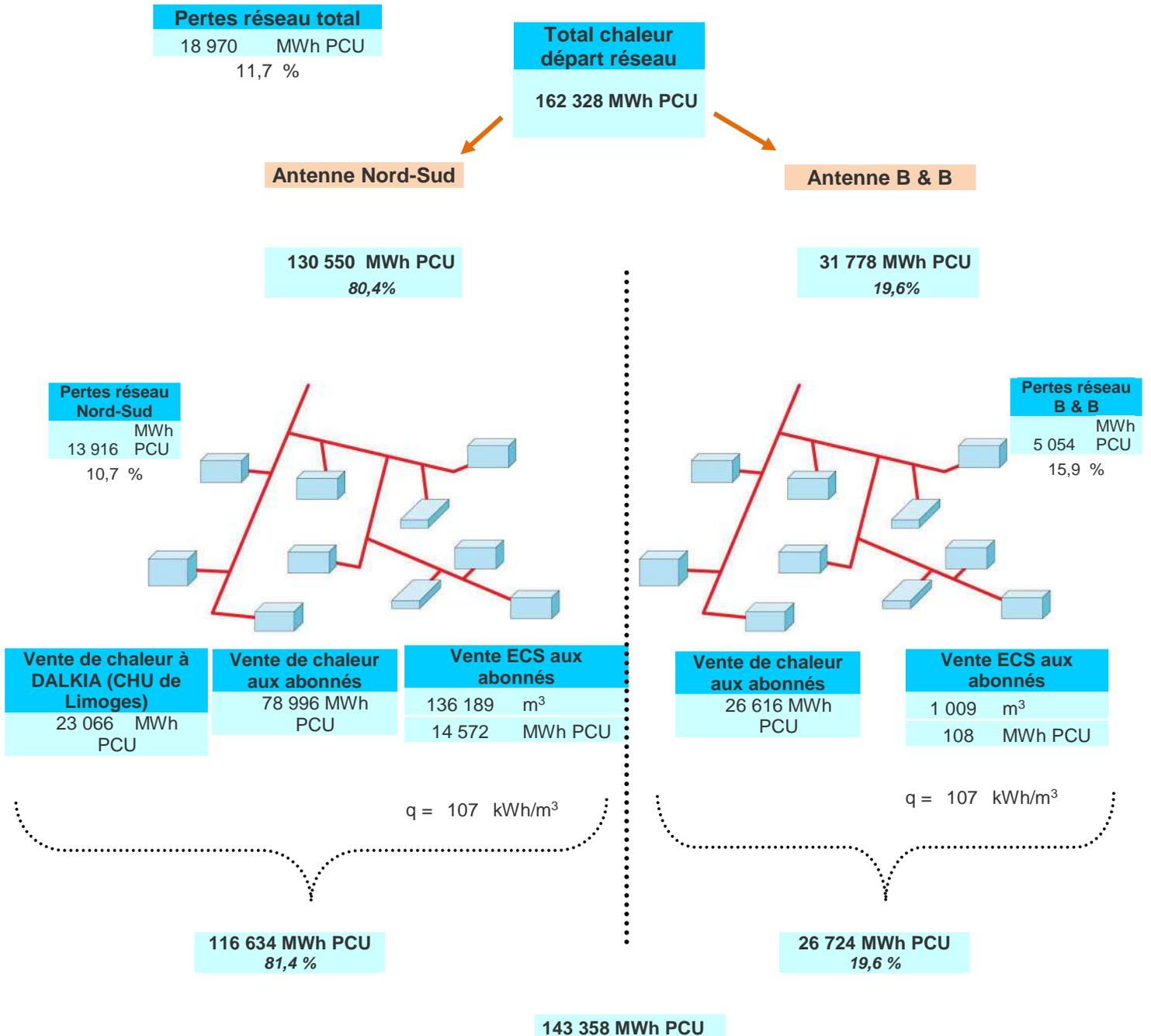
Rendement chaufferie

98,3 %

162 328 MWh PCU

DONNÉES CLIMATIQUES

 DEGRES-JOURS (DJU) :
2509
JOURS DE CHAUFFE :
270 



CRE3 DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

COMBUSTIBLES		
BOIS		237 431 MWh PCI
FOD	12 m ³	114,8 MWh PCI
		237 546 MWh PCI



111 682 MWh PCU
55 028 MWh élec

Efficacité énergétique globale 70,2 %.

Chaufferie du Vigenal (non raccordée au réseau)

Consommation gaz
1 315 MWh PCI



Vente de chaleur
665 MWh PCU

Vente ECS
1 044 m³
135 MWh PCU

800 MWh PCU

q = 130 kWh/m³

BILAN ENERGETIQUE

Le détail du bilan énergétique mois par mois est fournis page 5 de l'annexe

- Chaufferie biomasse :

Le CRE a réalisé en 2022 une bonne année.

Il y a eu un arrêt technique sur 2022. Cet arrêt correspond à la décennale. Il a été de 22 jours (pour mémoire il n'y a pas eu d'arrêt sur 2021).

Le bon fonctionnement du CRE3 sur 2022 a permis de fournir au réseau 69 100 MWh à partir de biomasse (contre 111 682 MWh en 2021). L'explication de cette baisse est due à l'injection de l'UVE via l'interconnexion et à la forte baisse de consommation des abonnés liée à une rigueur climatique moindre qu'en 2021 mais également à un effet sobriété énergétique.

La production électrique issue de la biomasse a été de 52 893 MWh contre 55 028 MWh en 2021, cette baisse s'explique par le fait qu'il y a eu en 2022 un arrêt technique de 22 jours.

L'efficacité énergétique globale de l'installation a été de 73,8 % (contre 75,8 % en 2021).

Le rendement moyen de la chaudière biomasse sur 2022 a été de 94,1% contre 92,2% en 2021 pour un nombre d'heure de fonctionnement de 8 155 H contre 8 683 H en 2021.

Le PCI du bois sur 2022 est de 2,8 MWhpci/T versus un PCI sur 2021 de 2,99 MWhpci/T. Cette baisse du PCI s'explique par un bois plus humide.

La disponibilité horaire moyenne sur l'année des installations est la suivante :

- Chaudière biomasse : 93,53 % (versus 99,13 % sur 2021).
- Turbine : 98,03 % (versus 98,03 % sur 2021).

La consommation de fioul a été de 8 m³ (versus sur 12 m³ sur 2021).

A noter que 50,9 % de la chaleur fournie au réseau est issue de la biomasse.

Il est à souligner que l'efficacité énergétique, conformément à l'appel d'offre du CRE3, a été respectée. Notre obligation étant de 65,9% nous avons atteint sur l'année 73,8% (contre 75,8% en 2021).

La consommation d'eau est en augmentation de 2 440 m³ (+20,43%) (12 002 m³ sur 2021 versus 9 562 m³ sur 2021). Cette variation s'explique par :

- Le fait qu'en 2022, nous avons effectué la décennale de la chaudière générant ainsi une surconsommation d'eau importante.

- Turbine à gaz :

Nous avons fonctionné sur 2022, 3 mois en mode continu (janvier, février et décembre) et 2 mois en mode dispatchable (mars et novembre) et également quelques jours sur la mois d'avril.

La production totale sur 2022 a été de 17 067 MWh et 25 264 MWh thermique (versus 16 760 MWh et 26 286 MWh thermique sur 2021). La production électrique reste stable et la production thermique est en baisse par le fait que la consommation des abonnés a fortement baissée.

La bonne conduite réalisée sur la turbine sur 2021/2022 nous a permis d'avoir un EP de 20,8% (20,8% sur 2019/2020).

- Réseau :

Le détail des MWh de chaleur et d'ECS distribués mois par mois est fournis page 4 de l'annexe

Les dates de mise en service des circuits de chauffage et degrés jours associés par sous-stations est fournis pages 33 et 34 de l'annexe

Sur l'année écoulée il y a eu trois nouvelles sous-station de raccordée au réseau sur Bastide § Brégère.

Sur 2022, SDCL a fourni 111 GWh de chaleur et ECS aux abonnés (versus 143 GWh en 2021) dont 23 GWh (20 %) sur le nouveau réseau B § B.

Hors effet DJ, nous constatons une baisse significative due à l'inflation des prix de l'énergie ce qui engendre un effet sobriété énergétique et à la destruction d'immeuble du bailleur Limoges Habitat.

Après avoir alimenté prioritairement les abonnés du réseau, SDCL a été en mesure de fournir à Dalkia 12 201 MWh de chaleur pour les besoins du CHU de Limoges contre 23 066 MWh en 2021. La baisse significative est expliquée par le fait que le client préfère utiliser sa chaufferie biomasse.

En complément de la chaleur issue de la biomasse et de la turbine à gaz, SDCL a fourni 11 433 MWh au réseau à partir des chaudières d'appoint gaz versus 24 360 MWh.

La mixité sur l'année est donc de :

- ⇒ 50,9 % de la chaleur issue de la biomasse (68,8 % en 2021)
- ⇒ 18,6 % de la chaleur issue de la turbine à gaz (16,2 % en 2021)
- ⇒ 8,4 % de la chaleur issue des chaudières d'appoint gaz (15% en 2021)
- ⇒ 22 % de la chaleur issue de l'UVE

La consommation d'eau d'appoint sur 2022 a augmenté par rapport à 2021 de 12 727 m3 soit + 42 % (42 911 m3 versus 30 184 m3 en 2021). Cette hausse s'explique par une hausse des fuites réseau que nous avons réparées. Nous avons fait intervenir notre sous-traitant HELIOTRACE.

Sur la partie historique les pertes réseaux sont en augmentation de + 6 558 MWh. Elles représentent 18,8 % contre 10,7 % en 2021. Cette variation s'explique par une hausse de fuites réseaux liées au changement de pression de l'avenant 29.

Sur le tronçon Bastide et Brégère, les pertes réseau sont de 4 026 MWh, en diminution de - 1 028 MWh. Elles représentent 15 % versus 15,9 % en 2021.

TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN ET RENOUELEMENT

Les travaux de maintenance en chaufferie et sous-station sont faits conformément au plan de programmation.

Les travaux ci-dessous ont été réalisés en dehors du plan de programmation.

RESEAU

- Réparation réseau Mas Bouyol 1
- Réparation réseau IUFM
- Réparation boulevard mas-bouyol
- Réparation boulevard Vanteaux
- Réparation école Bellevue
- Réparation rue olivier de serre
- Réparation rue Pierre de Coubertin
- Réparation au carrefour Oradour/Saint Junien
- Réparation route du CHU
- Réparation rue René Coty

SOUS STATIONS CIRCUIT PRIMAIRE

- Remplacement production ECS SST 28
- Remplacement production ECS SST 36
- Remplacement partie primaire échangeur ECS STT36
- Remplacement automates primaires SST 48-52-53
- Remplacement soupape SKID - Résidence Ste Claire - SST135
- Remplacement soupape sureté CC CORGNAC SST42
- Remplacement soupape de sureté sanitaire Gymnase Jean Macé SST 218
- Remplacement soupape de sureté HS SST 4
- Remplacement servomoteur SST 10 / SST 10BIS
- Remplacement compteur énergie SST 45
- Remplacement automate primaire SST15
- Remplacement compteur énergie + mise en conformité B11
- Mise en place carte MODBUS RS485 pour CF800 SST 46

- Remplacement automate primaire SST13
- Mise en conformité des compteurs d'énergie SST 9-10-21-30-45-48-49
- Remplacement plaques échangeur ECS - SST12 - B8-B9-B10
- Remplacement servomoteur + corps de vanne 3 voies ECS - SST34
- Remplacement compteur énergie + intégrateur + mesureur + sondes SST 135
- Remplacement carte électronique - La Fontaine - SST 222A
- Remplacement dilatoflex + vannes + clapets - SST 222A
- Remplacement compteur énergie + intégrateur + sondes -SST133 - lycée RENOIR
- Remplacement plaques échangeur ECS - SST130
- Remplacement vanne 3 voies sur SKID ECS - SST 44
- Remplacement V3V sur production ECS - SST 25
- Remplacement V3V + servomoteur ECS primaire crèche - SST 49
- Remplacement tuyauterie bouclage ECS + purgeurs - SST 7
- Remplacement V2V + servomoteur ECS primaire - Gymnase Calmette - SST102
- Remplacement AUTOMATE PRIMAIRE S/ST53 MAISON DES SPORTS
- Reprise de tuyauterie acier primaire entre échangeur et vannes - SST 6

CHAUFFERIE

- Remplacement sectionneur à fusible pompes sud et pompes biomasse
- Mise en conformité Chaufferie.
- Réfection tête de vanne TA + stock
- Mise en place de matériel de télé relève sur DP filtre
- Remplacement vanne de départ chaudière 2 chaufferie SDCL

TURBINE A GAZ

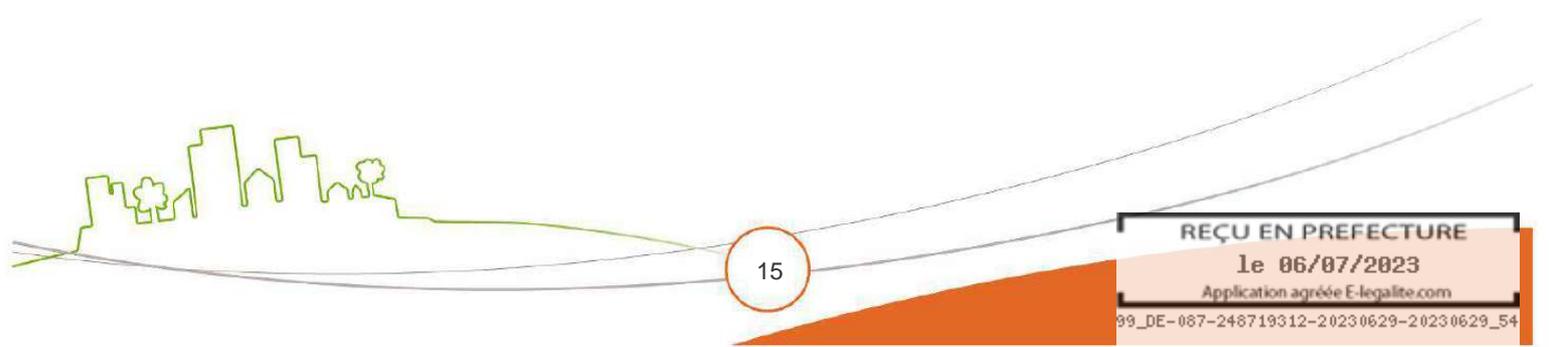
- RAS



Qualité du service – continuité

Suite à des fuites sur le réseau et afin de procéder aux réparations, nous avons dû isoler certaines sous-stations. Pour chacune de ces interruptions de service, SDCL a informé les abonnés et a mis en œuvre les moyens nécessaires pour minimiser la durée et l'impact auprès de ces clients.

Il y a eu un arrêt technique général de 3 jours au niveau de la chaufferie centrale pour terminer les travaux de l'avenant 29.



EXTENSION ANTENNE NORD-SUD ET BASTIDE § BREGERE

Sur 2022, il y a eu 3 raccordement sur l'antenne Bastide § Brégère :

- a) Antenne Nord-Sud
 - Sans objet.

- b) Antenne Bastide et Brégère
 - Résidence Montjovis => sous-station 216 mise en service en octobre 2022
 - RAM Jean Macé => sous-station 218 B
 - France 3 => sous-station 271 mise en service en octobre 2022

Sur 2023, il n'est pas prévu de raccorder de nouvelle sous-stations :

- a) Antenne Nord-Sud
 - Sans objet.

- b) Antenne Bastide et Brégère
 - Sans objet.

FONCTIONNEMENT DE LA CHAUFFERIE BIOMASSE DU CRE3

1) Faits marquants :

Vous trouverez ci-dessous les principaux faits marquants de l'année écoulée :

Janvier :

- 05/01/2022 chute de mâchefer bloquant les conduites d'alimentation en bois de la chaudière
- 23/01/2022 Blocage de la vis droite d'alimentation en bois par des cailloux.
- 26/01/2022 Blocage de la vis droite d'alimentation en bois par des cailloux

Février :

- 08/02/2022 Trip chaudière suite blocage de vis de dosage bois
- 18/02/2022 default détecteur de métaux

Mars :

- 11/03/2022 Température haute sortie surchauffeur 2
- 15/03/2022 O2 bas suite bypass filtres à manches et difficulté de redémarrage après le basculement du CCA
- 23/03/2022 points avant arrêt Maintenance Partners.
- 25/03/2022 Température haute sortie surchauffeur 2
- 28/03/2022 blocage vis d'alimentation bois

Avril :

- 02/04/2022 blocage vis d'alimentation bois
- 06/04/2022 Température sortie surchauffeur 3

Mai :

- 10/05/2022 Température sortie surchauffeur 3
- 12/05/2022 Niveau bache alimentaire par manque de surveillance de l'opération de purge
- 13/05/2022 Arrêt volontaire car trémies de cendres sous multi cyclones bouchées
- 17/05/2022 Niveau haute de purge barillet HP actif

- 19/05/2022 Orages
- 28/05/2022 Blocage alimentation combustible
- 29/05/2022 Température sortie surchauffeur 3 trop élevée lors du ramonage

Juin :

- 07/06/2022 Trip par vibration sur le réducteur.
- 08/06/2022 Arrêt suite TRIP turbine
- 20/06/2022 Orages
- 23/06/2022 Orages
- 25/06/2022 Trip par pression basse air comprimé

Juillet : il n'y a pas eu de fait marquant sur ce mois

Août :

- 10/08/2022 Pression HP boîte trop élevée lors de la fin du ramonage
- 15/08/2022 Température surchauffeur 3 durant le ramonage
- 17/08/2022 Température surchauffeur 3 durant le ramonage
- 21/08/2022 Niveau ballon chaudière défectueux
- 26/08/2022 Coupure ENEDIS

Septembre :

- 04/09/2022 Orage
- 16/09/2022 Reprise fuite sur eau de surchauffe

Octobre :

- Le 04/10 trip pendant le ramonage
- Le 14/10 trip pendant le ramonage
- Le 24/10 Bourrage alimentateur

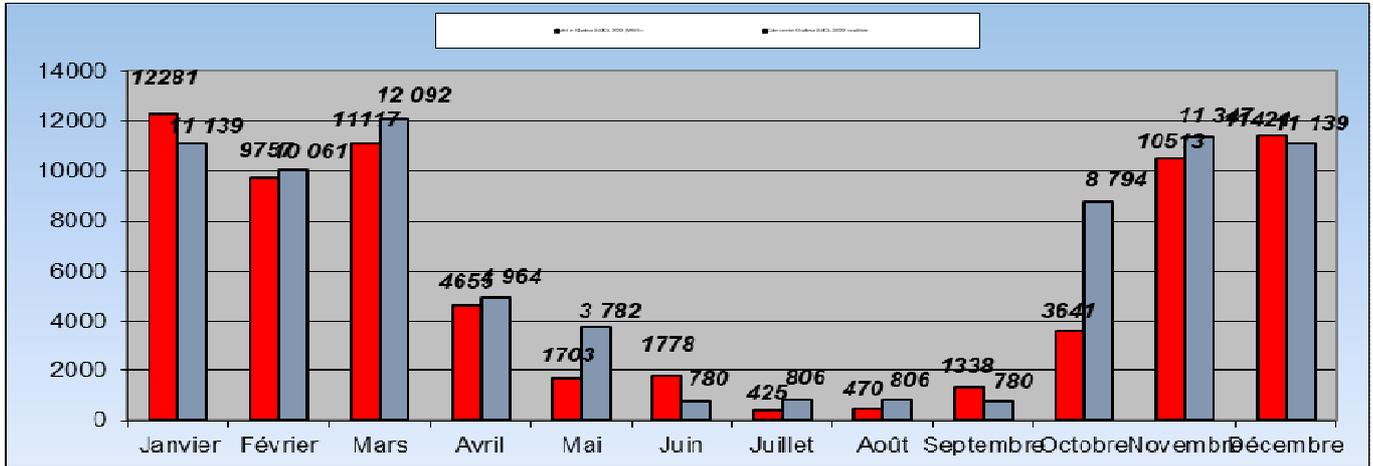
Novembre :

- 28/11/2022 Perte air comprimé sur filtre à manche

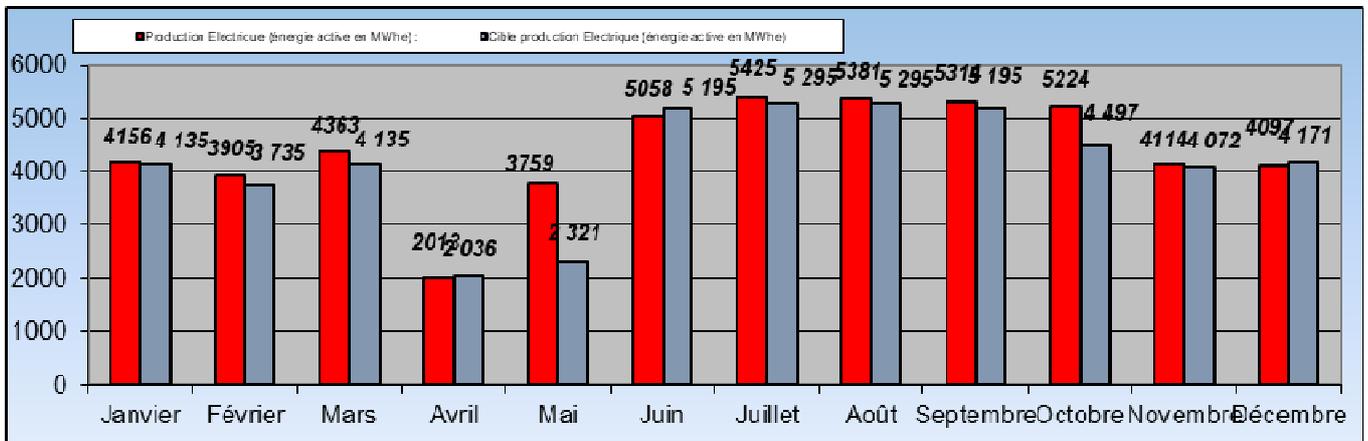
Décembre :

- 07/12/2022 Bourrage alimentateur par chute de mâchefer
- 21/12/23 Blocage vis silo tampon

2) Détail mensuel de la fourniture thermique



3) Détail mensuel de la production électrique



ARRET TECHNIQUE DE LA CHAUFFERIE BIOMASSE DU CRE3

Arrêt technique du 15/4 au 09 mai

Les travaux suivants ont été réalisés :

- Rechargement de la vis silo 4000 M3
- Reprise du convoyage bois T1
- Changement du surchauffeur 3
- Inspection du réducteur de la TAV
- Réfection du tapis T5
- Remplacement de la bande de l'élévateur a godet
- Maintenance de niveau 4 des cellules HT
- Reprise de la vis Silo tampon
- Reprise des deux vis de l'alimentateur
- Epreuve hydraulique
- Divers travaux électriques / mécaniques par équipe CRE3

REFECTION DU RESEAU « HISTORIQUE »

1) Contexte

Le réseau de SDCL est un ancien réseau d'eau surchauffée qui a été déclassé en 2010 suite au passage de sa température en 105/70°C.

Depuis trois ans nous constatons une forte augmentation des pertes réseaux.

Le tableau ci-dessous reprend l'historique des consommations d'eau depuis 6 ans :

Année	Conso. Eau en m3
2010	5189
2011	4911
2012	3430
2013	14605
2014	7373
2015	19008
2016	52369
2017	36485

Conscient des désordres que ces fuites occasionnent pour les usagers de la voirie et des risques d'interruption de service pour les abonnés, SDCL a décidé de proposer à la Ville de Limoges un plan de réfection partielle du réseau « historique » sur 2 ans. Ce dernier a été accepté par le Délégué est à fait l'objet de l'avenant n°27.

2) Réalisation des travaux

Afin de réaliser ces travaux, SDCL a signé un contrat CPI (Contrat de Promotion Immobilière) avec Dalkia.

Les travaux ont débuté en août 2017 par la réfection de chambres à vannes. Ils se sont terminés en 2019. Au global, nous avons remplacé 1,8 km de réseau caniveau par 1,8 km de réseau pré isolé.

CONTROLE COMMANDE AVANCEE COGENERATION BIOMASSE

Dalkia exploite en France plusieurs cogénérations biomasse similaires à celle de Limoges. Cela nous permet donc de bénéficier d'un retour d'expérience important, notamment en matière d'innovation.

Suite à un « proof of concept » encourageant sur un de nos sites entre 2019 et 2020, il a été décidé en 2020 de démarrer un projet de mise en place de contrôle commande avancé (CCA) qui nous permettra d'améliorer le fonctionnement de la cogénération.

Le contrôle commande avancé (CCA) consiste à équiper une partie des régulations de l'installation avec des algorithmes issues du machine learning. Ces algorithmes permettent de réduire la variabilité des outputs de nos régulations.

Le CCA a pour objectifs principaux de diminuer la variabilité et de stabiliser le débit vapeur et la combustion à conditions identiques, préserver les équipements et veiller à conserver le taux de disponibilité de l'installation.

Le CCA a été mise en service en novembre 2021.

Les premiers résultats de l'utilisation en condition réelle seront analysables à fin 2021 – début 2022.

A ce jour, le contrôle commande avancée est en fonctionnement, cela apporte une stabilité sur le pilotage de celle-ci

SECURITE

- En novembre 2019, Dalkia Centre Midi-Pyrénées Limousin a obtenu la certification MASE (amélioration du système de sécurité en entreprise) pour une durée de 3 ans.



- Réalisation du plan de prévention.
- Il n'y a pas eu de VSH (Visite Sécurité de la Hiérarchie) sur 2022
- 47 fiches de remontée de situation à risque « Echap & Belle » ont été produites sur 2022 dont 9 a la cogénération Biomasse :
 - Plain-pied circulation : 13
 - Amiante : 1
 - Chimique : 2
 - Espace confiné : 1
 - Heurt – choc : 6
 - Chute de hauteur : 5
 - Brûlure : 2
 - Incendie/explosion : 1
 - Manutention manuelle : 2
 - Risque électrique : 2
 - Risque mécanique : 1
 - Autre : 11

- Les thématiques des Causeries Sécurités réalisées sur 2022 sont :
 - Règle d'or n°5 Port des EPI
 - IGP Brûlure
 - Semaine sécurité Régions
 - IGP Chimique
 - IGP Chute hauteur
 - Politiques et engagements SSE
 - Détection situations dangereuses
 - Gestion des accidents du travail
 - Semaine sécurité Régions
 - Consignation / Déconsignation
 - C'est arrivé chez nous
 - Vidéos Témoignage Risque Electrique
 - Outillage portatif
 - Vidéo témoignage manutention mécanique/levage/Grutage
 - Exigence collective de sécurité / Comment modifier nos comportements ?
 - Les gestes qui sauvent
 - Information sur risque chrome 6
 - Kit n°2 Risque Hauteur et règle d'or n°4
 - plan de prévention
 - Générique 6 règles d'or
 - Gestion des accidents du travail
 - Ordre et propreté
 - IGP Outillage

Formation des collaborateurs

- CACES
- Sensibilisation sécurité biomasse
- Electricité HT / BT
- Conduite en sécurité Pont Roulant
- Habiligaz
- EPI port du harnais
- Travaux en hauteur
- Espace confiné
- Secouriste du travail



3.3. BILAN ENVIRONNEMENTAL

LE DÉLÉGATAIRE met en place des actions concrètes et déclinées à tous les niveaux de ses organisations afin de préserver l'environnement, les objectifs étant de:

1. Préserver les Ressources

2. Maîtriser les impacts environnementaux et sanitaires

3. Garantir le respect des engagements environnementaux

L'efficacité énergétique représente une part significative de l'activité de Le Délégué. Par essence même, Le Délégué exerce un métier situé au cœur des enjeux environnementaux du XXI^e siècle.



Notre métier est de transformer l'énergie et d'en maîtriser l'utilisation à moindre coût économique et avec le moindre impact environnemental.

Optimiser les performances environnementales des installations confiées par nos clients, maîtriser la consommation d'énergie, valoriser les déchets et limiter les impacts environnementaux tout en respectant la réglementation liée au travail sont des préoccupations essentielles.

Choisir la meilleure forme d'énergie, éviter les gaspillages et limiter les rejets de gaz à effet de serre exigent un haut niveau de compétence technique et des investissements en matière de Recherche et Développement.

Depuis plusieurs années, Le Délégué a investi directement ou indirectement pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre : modernisation d'installations, développement de centrales de cogénération, promotion des énergies renouvelables et des combustibles les plus propres.

Le Délégué assure désormais le suivi des émissions de CO2 dans le cadre de la Législation Européenne relative à la réduction des gaz à effet de serre.

Ces efforts sont déjà récompensés et reconnus depuis près de 10 ans.

Le Délégué dispose de plus de 60 sites certifiés ISO 14001.

Vie de la Société SDCL

- Le certificat norme ISO 9001 version 2000 a fait l'objet d'une reconduction en 2014



Analyse Environnementale

Les indicateurs de performances environnementales liés à nos engagements contractuels et de Développement Durable sont suivis localement et consolidés afin d'analyser l'ensemble de nos performances.

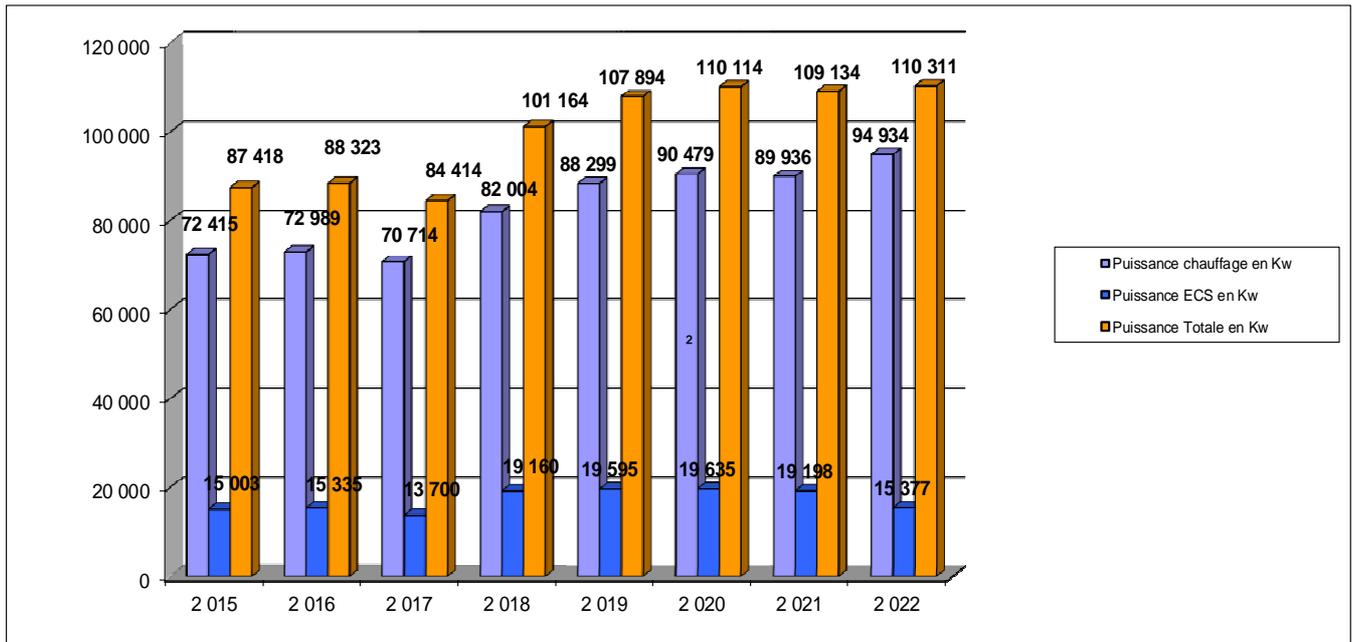
Bilan 2022

Rejets atmosphériques		
CO ₂	13 334	tonnes
SO ₂	0,118	tonnes
N ₂ O	0,190	tonnes
Nox	6,78	tonnes

Rappel Bilan 2021

Rejets atmosphériques		
CO ₂	15 803	tonnes
SO ₂	0,832	tonnes
N ₂ O	0,194	tonnes
Nox	9,207	tonnes

3.4. SYNTHÈSE DES PUISSANCES SOUSCRITES



La variation des puissances souscrites entre 2022 et 2021 est repris en page 30 de l'annexe.

ANNEXES

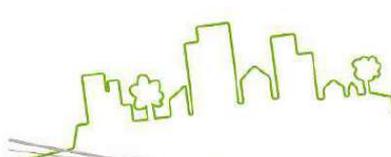
SDCL 2022





Sommaire

5 - ANNEXES	3
5.1. DETAILS COMPTES DE RESULTATS	3
5.1.1. DETAIL DE LA FACTURATION MENSUELLE PAR ABONNES DES TERMES p1 ET p2	3
5.1.2. DETAIL des mwh chaleur et ecs distribues	4
5.1.3. BILAN ENERGETIQUE	5
5.1.4 RECAPITULATIF MENSUEL DES ENERGIES.....	6
5.1.5. Détail de la main d'œuvre sous-traitée.....	7
5.1.6. Détail de CALCUL DES FRAIS DE GESTION	9
5.2. COPIES ATTESTATIONS/CERTIFICATS.....	11
5.3. ETAT DES SOUS-STATIONS EN SERVICE AU 1 ^{ER} JANVIER.....	26
5.4 ANNEXES COMPLEMENTAIRES	30
5.5 LIASSE FISCALE.....	34

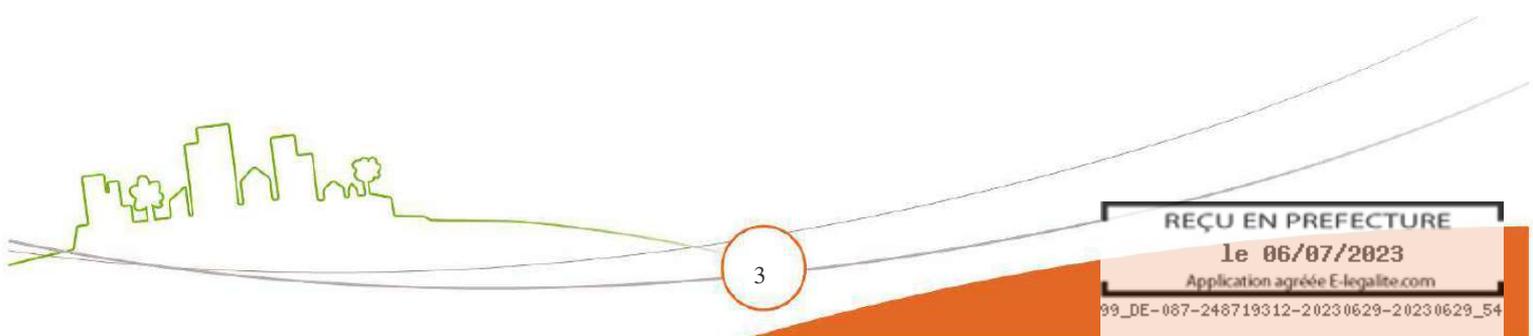




5 - ANNEXES

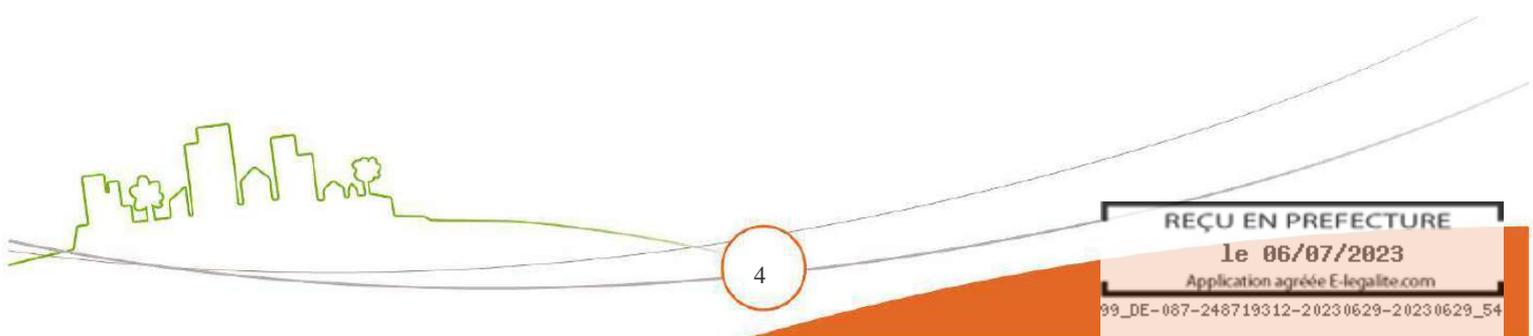
5.1. DETAILS COMPTES DE RESULTATS

5.1.1. DETAIL DE LA FACTURATION MENSUELLE PAR ABONNES DES TERMES P1 ET P2



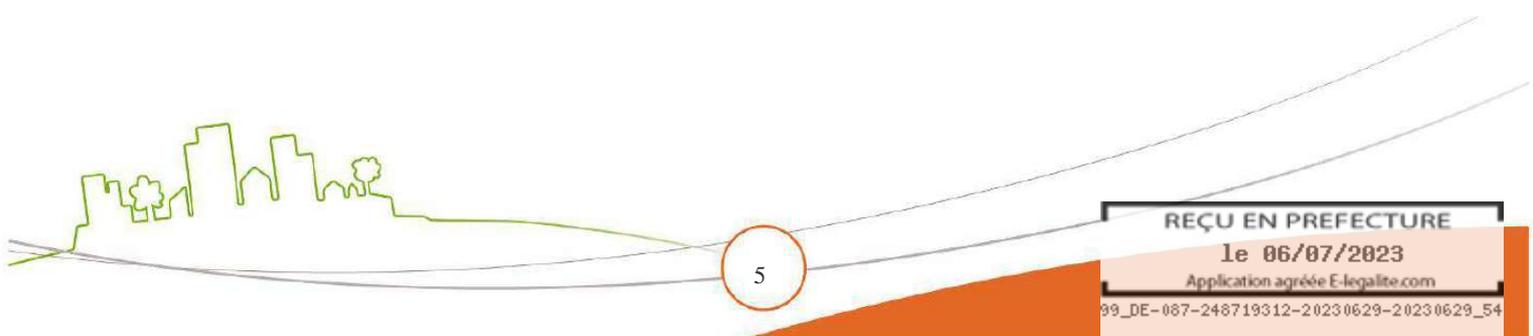


5.1.2. DETAIL DES MWH CHALEUR ET ECS DISTRIBUES



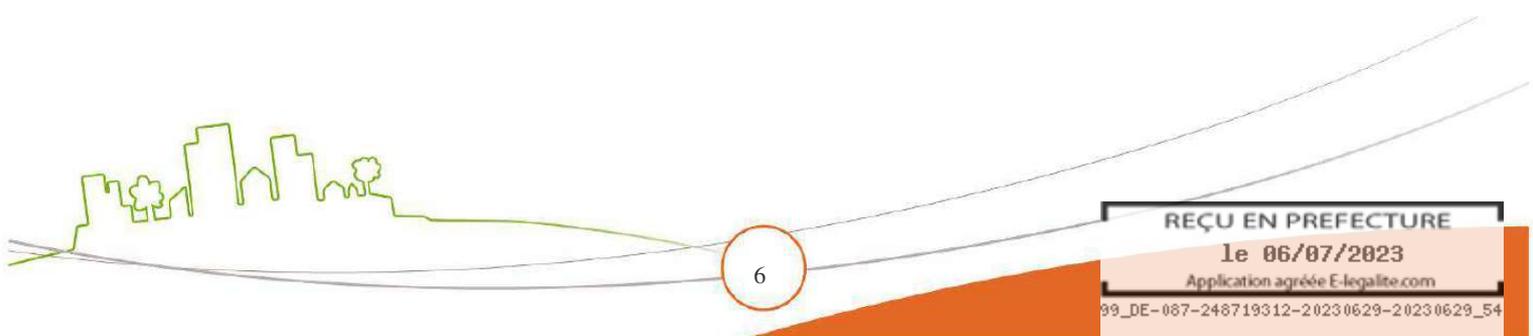


5.1.3. BILAN ENERGETIQUE





5.1.4. RECAPITULATIF MENSUEL DES ENERGIES



5.1.5. DÉTAIL DE LA MAIN D'ŒUVRE SOUS-TRAITÉE

Dans un souci d'harmoniser les statuts sociaux et pour regrouper tous les hommes et femmes sous une même bannière, le groupe DALKIA a choisi, en 1998, de réunir tous ses salariés chez un seul employeur : DALKIA. Cette centralisation des moyens humains, tant de production que de structure, permet également une meilleure rationalisation des besoins et des capacités de production, donc un abaissement des coûts.

Les modalités de facturation de cette main d'œuvre s'établissent ainsi :

Le personnel opérationnel (les techniciens intervenant sur la conduite et la maintenance des installations) impute ses heures de travail effectif sur les affaires.

Aussi, lorsqu'une affaire comme la concession du chauffage du quartier résidentiel de l'Aurence à Limoges est mouvementée d'un nombre H d'heures sur un mois donné, la société DALKIA établit une facture à la société SDCL qui porte l'affaire, pour ce nombre d'heures H valorisé à un taux horaire défini budgétairement comme décrit ci-après :

Le taux horaire opérationnel (THO) est le résultat du coût total des frais de salaires, charges sociales, charges directes d'équipement du technicien opérationnel (véhicule, caisse à outils, téléphone portable, vêtements de travail pour l'essentiel) ramené au nombre d'heures théoriques disponibles de l'ensemble de ces techniciens.

Ces éléments sont définis au niveau de l'établissement régional de DALKIA.



Le détail de ces heures et leur valorisation est présenté dans le tableau suivant :

	Taux horaire	heures P2 chaufferie et sous station	heures P2 cogé	heures P2 CRE3	Main d'œuvre P2 affermage	heures P3 chaufferie et sous station	heures P3 CRE3	Main d'œuvre P3 affermage	Total des heures	Total coût main d'œuvre
janv.-22	56,84	466	0	1 040	85 573	0	0	0	1 506	85 573
févr.-22	56,84	569	8	1 472	116 446	34	0	1 933	2 083	118 378
mars-22	56,84	902	3	2 077	169 510	0	0	0	2 982	169 510
avr.-22	56,84	493	2	1 504	113 592	4	0	227	2 002	113 820
mai-22	56,84	508	0	1 738	127 689	59	0	3 354	2 305	131 042
juin-22	56,84	804	0	1 428	126 895	39	0	2 217	2 272	129 112
juil.-22	56,84	207	0	20	12 870	38	0	2 160	264	15 030
août-22	56,84	136	0	45	10 255	0	0	0	180	10 255
sept.-22	56,84	497	0	4 320	273 745	0	0	0	4 816	273 745
oct.-22	56,84	374	0	2 448	160 398	33	0	1 861	2 855	162 259
nov.-22	56,84	316	5	2 271	147 288	96	0	5 457	2 687	152 745
déc.-22	56,84	254	0	2 628	163 844	81	0	4 604	2 964	168 448
année 2022	56,84	5 526	17	20 989	1 508 105	384	0	21 812	26 916	1 529 917
année 2021	56,66	6 668	78	18 675	1 440 367	443	0	25 122	25 865	1 465 489

Commentaire :

L'augmentation de + 64 419 € du poste frais de personnel provient des effets suivants :

* Un effet volume de + 1 051 heures qui représente un impact de + 59 739 €. Cette augmentation est due aux travaux de l'interconnexion ainsi qu'à la maintenance décennale de la chaufferie biomasse.

* Un effet prix de + 4 680 €. La hausse du taux horaire opérationnel (THO) est de 0,4 %. Notons que cette augmentation du coût horaire est directement liée à la hausse des salaires et des charges intégrées dans ce taux.

5.1.6. DÉTAIL DE CALCUL DES FRAIS DE GESTION

La gestion de la délégation de service public de la Société de Chauffage urbain de la ZUP de l'Aurence est organisée sur la base d'une structure locale très allégée, faisant appel aux moyens et compétences des services de DALKIA. Les différents services de DALKIA sont composés des équipes de son siège social ainsi que des équipes de ses Directions Régionales. Les prestations assurées par ces services sont :

* Assistance générale

- Relations avec les organisations professionnelles, syndicales et administratives ;
- Etudes de marchés et de prestations nouvelles ;
- Informations sur tous les nouveaux textes dans les différents domaines touchant à la vie de la société.

* Assistance commerciale

- Prospection commerciale ;
- Relations avec les entités co-contractantes de droit public ou privé ;
- Contact avec la clientèle ;
- Préparation de contrats, avenants ;
- Manifestations commerciales.

* Assistance administrative, comptable, informatique et financière

- Assistance et conseils ;
- Mise en place, élaboration et suivi du budget ;
- Elaboration et mise en place des plans de financement ;
- Mise en place de procédures comptables et suivi ;
- Relations avec les Commissaires aux Comptes ;
- Assistance à la mise en place et à l'élaboration de comptes rendus financiers annuels.

* Assistance juridique et facturation

- Accompagnement juridique pour les procédures de consultation lancées par les Collectivités locales ;
- Elaboration des procédures de facturation.

* Assistance technique

- Commandes de matériel ; gestion des relations avec les fournisseurs ;
- Etudes techniques (renouvellement des matériels, choix des fournisseurs) ;
- Contrôle et assistance sur site ;
- Assistance à la gestion et à l'entretien des installations ;
- Télésurveillance ;
- Politique d'assurance qualité ;
- Assistance à la définition et à l'élaboration de comptes rendus techniques annuels aux Collectivités.

Ces différents services sont rémunérés en prenant en charge une quote-part du total des charges supportées par ces entités fonctionnelles du siège et de la région.

A partir du 1 janvier 2012 dans un souci d'homogénéisation du calcul au sein du groupe EDF, les prestations de services managériaux sont rémunérées sur la base d'une méthode de refacturation des coûts au niveau des sièges du groupe et des sièges des régions. La totalité des coûts des directions est facturée par Dalkia à ses filiales ; l'assiette de coût à répartir est notamment constituée de l'ensemble des coûts de structure des services, généraux, techniques, commerciaux, administratifs, comptable, juridique et de facturation après application d'une marge de 5%. La clé de répartition utilisée tant pour la répartition des coûts des sièges du groupe que la répartition des coûts des sièges de région est le Produit Des activités Ordinaires (PAO) consolidé (chiffre d'affaires).

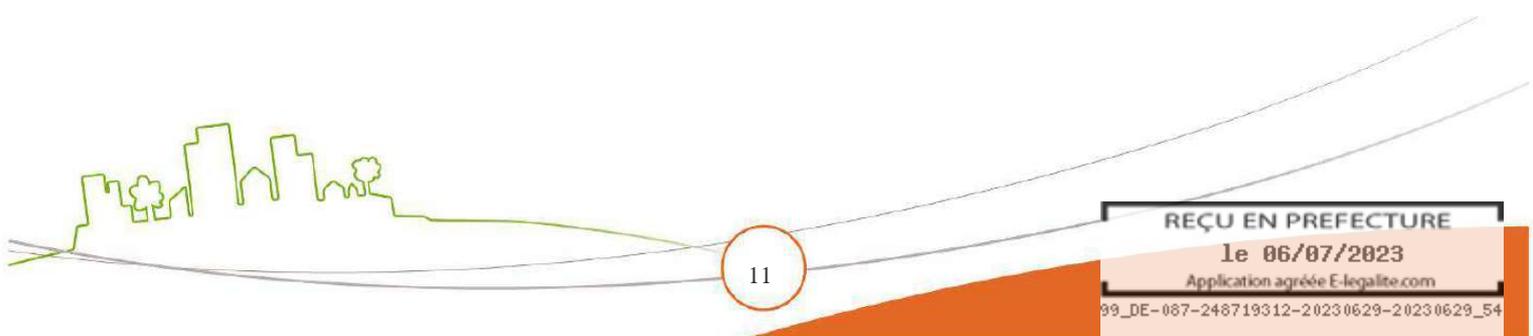
Avant le 31/12/2011 la clé de répartition était celle du rapport valeur ajoutée du contrat sur valeur ajoutée de la Direction Régionale (valeur ajoutée de l'ensemble des entités juridiques composant l'établissement régional). Le plancher (quote-part minimale) était fixé à 5% du chiffre d'affaires du contrat et d'un plafond limitant la charge affectée à 10% de ce même chiffre d'affaires.

Cette nouvelle clé de répartition présente l'avantage d'être encore plus facilement applicable et donc contrôlable que la précédente. Elle élude également les cas particuliers rencontrés dans la précédente méthode lorsque qu'un contrat dégagait une valeur ajoutée très faible voire négative. Enfin, elle satisfait aux exigences de l'administration fiscale.



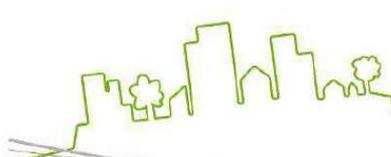
5.2. COPIES ATTESTATIONS/CERTIFICATS

5.2.1. ATTESTATIONS ASSURANCES



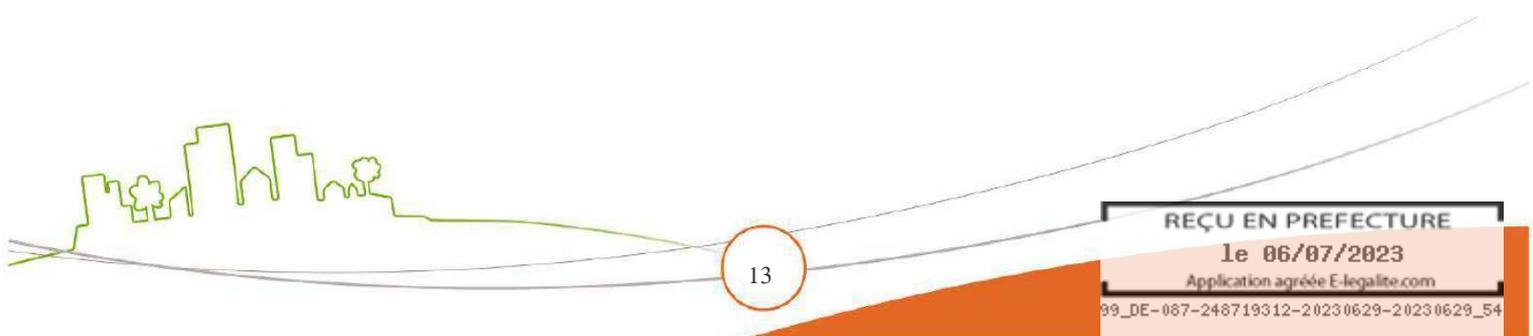


5.2.2. CONTROLES DES COMPTEURS



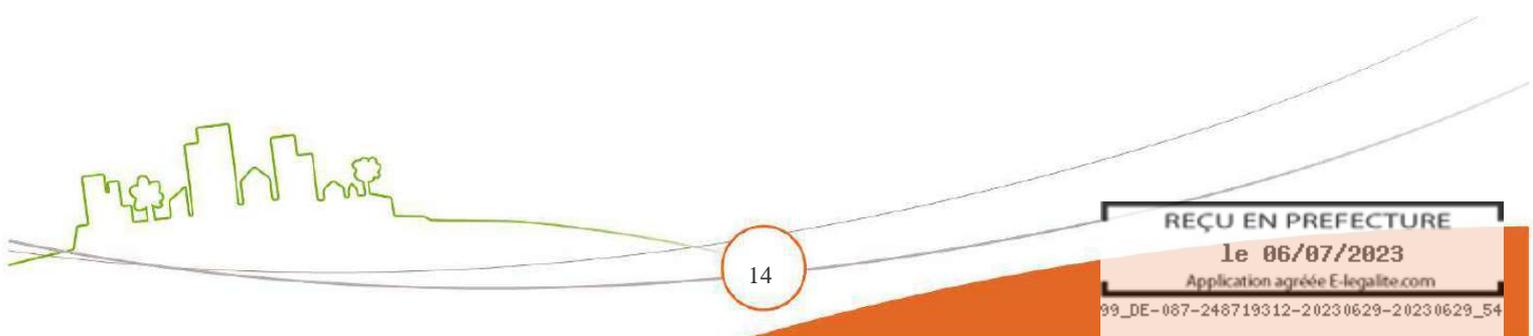


5.2.3. CONTROLES EQUIPEMENTS SOUS PRESSION



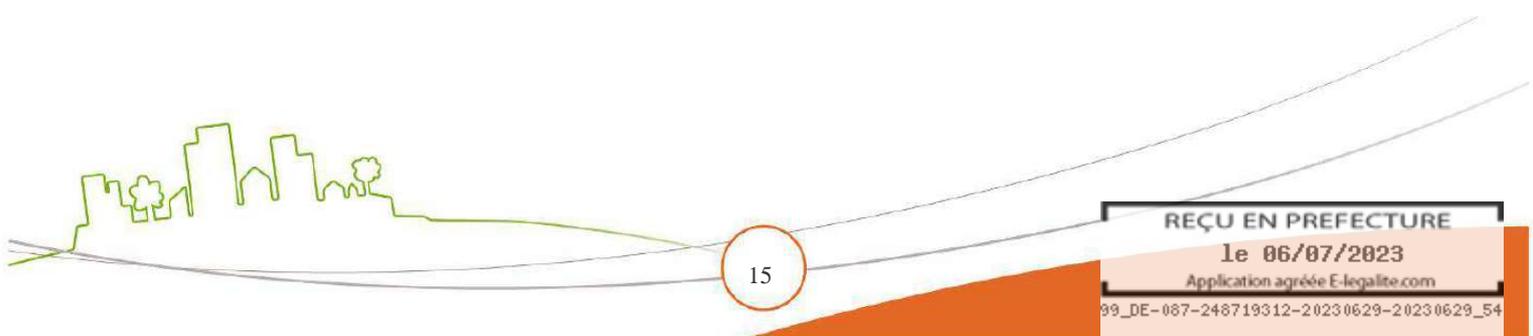


5.2.4. CONTROLES REJETS ATMOSPHERIQUES



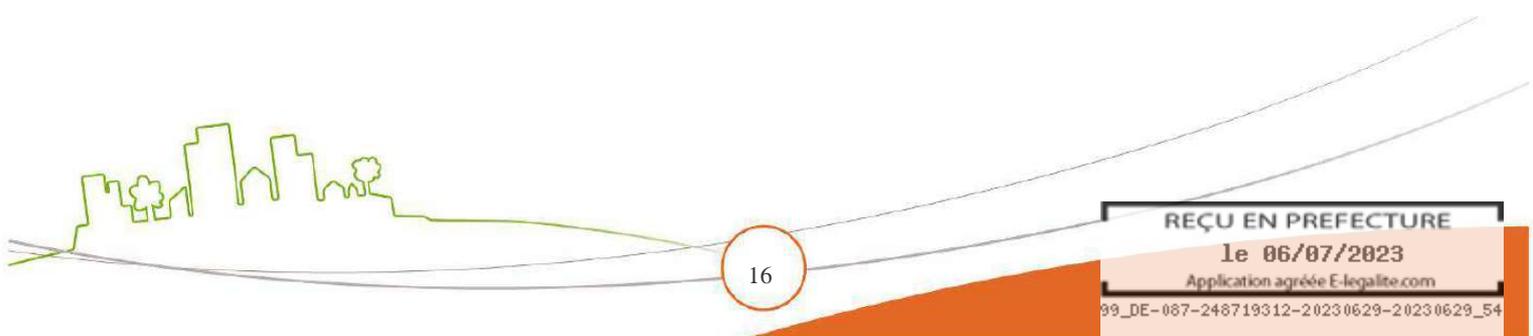


5.2.5. CONTROLES NIVEAUX SONORES



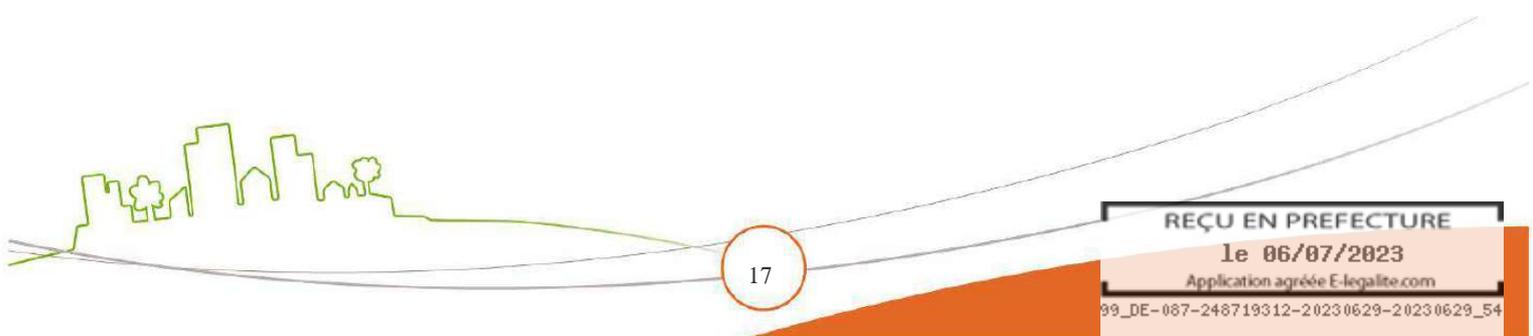


5.2.6. CONTROLES ANALYSES EAUX



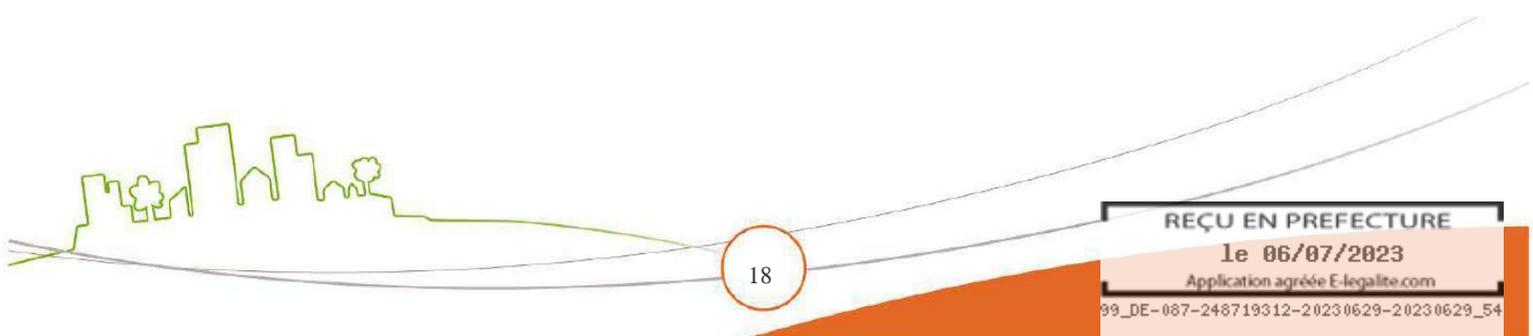


5.2.7. CONTROLES CANALISATION GAZ ET ETANCHEITE



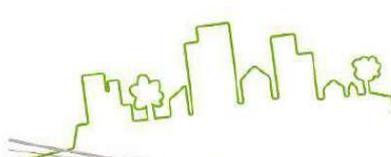


5.2.8. CONTROLES ELECTRIQUES



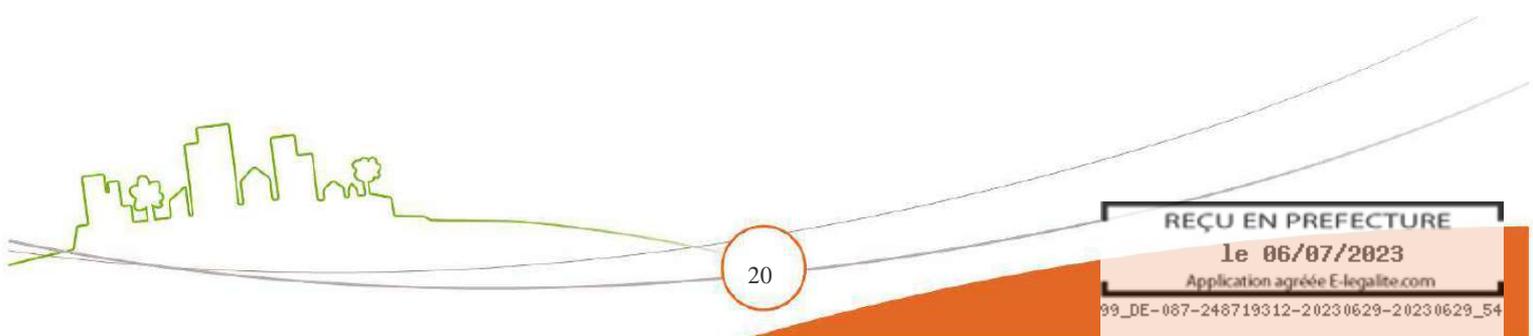


5.2.9. CONTROLES APPAREILS DE LEVAGE



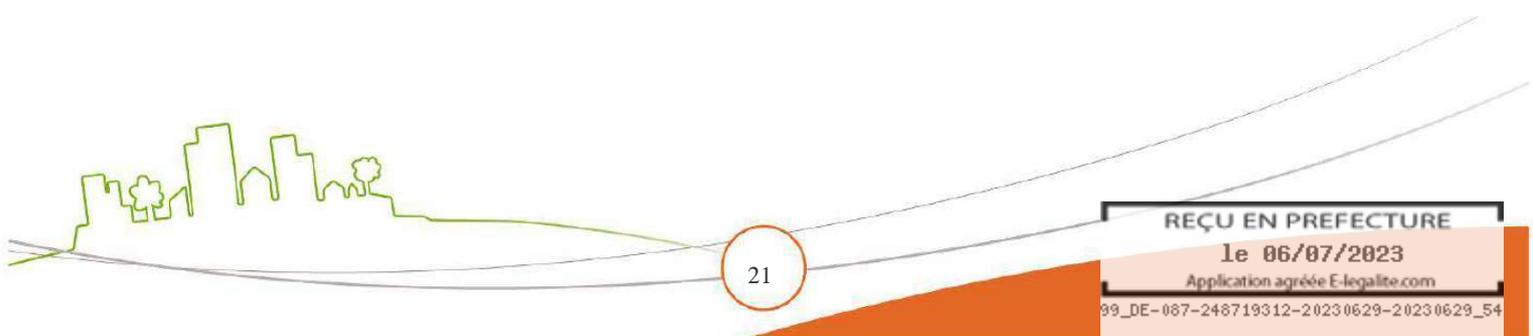


5.2.10. CONTROLES DISCONNECTEURS



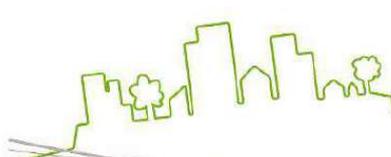


5.2.11. CONTROLES Foudre



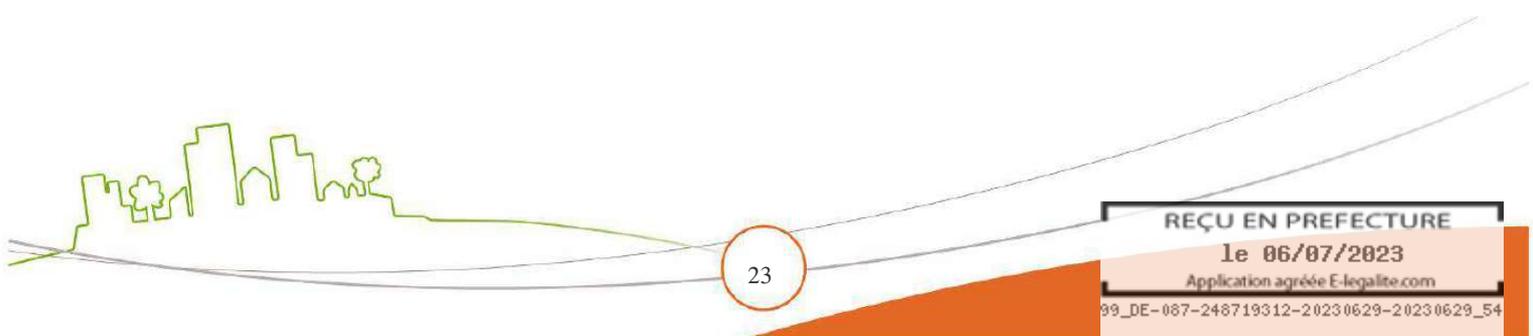


5.2.12. CONTROLES SECURITES



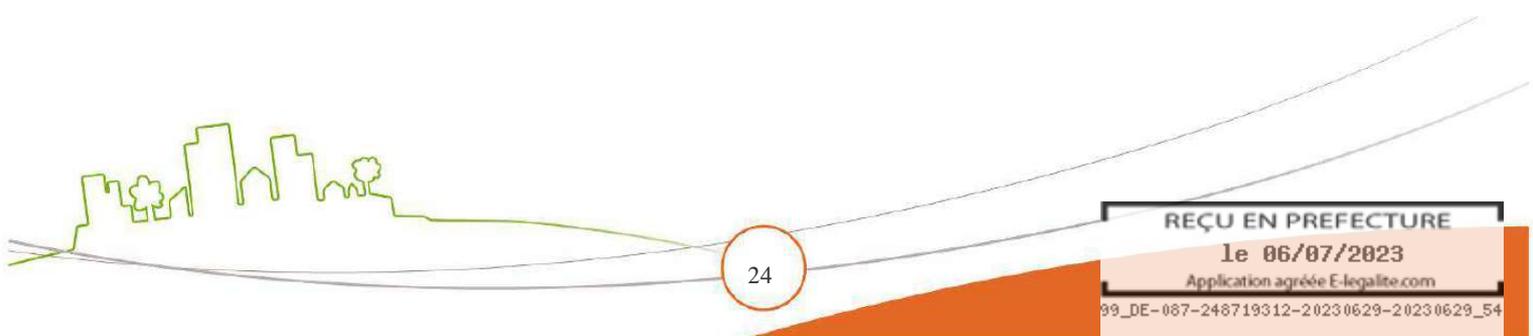


5.2.13. MAINTENANCE SEPARATEUR



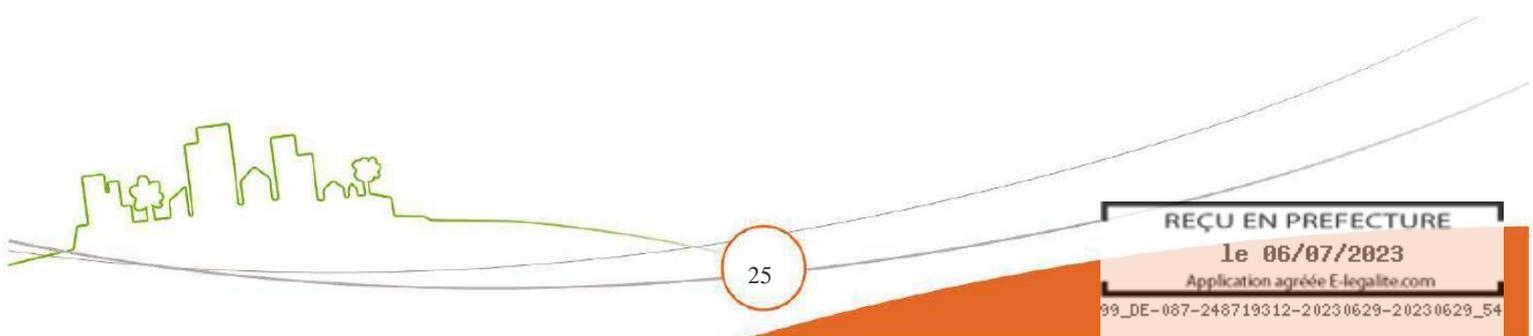


5.2.14. CENDRES – BILAN ANNUEL 2022





5.2.15. CONTROLE EQUIPEMENTS MECANIQUES



ETAT DES SOUS-STATIONS EN SERVICE AU 1^{ER} JANVIER

Numéro sous-station	PUISSANCES SOUSCRITES en kW			DESIGNATION DES BATIMENTS	Nbr Lgts	m2/lgt
	Chauffage	E.C.S.	TOTALES			
1	532,489	116,264	648,753	SOVIM - A6	50	64,7
2	549,000	0,000	549,000	VILLE - G.S. Madoumier		
3	542,953	116,264	659,217	SOVIM - A7	50	71,3
4	1 302,000	432,502	1 734,502	OPHLM - A1 - A5 - A5	186	73,2
5	895,000	288,334	1 183,334	OPHLM - A2 - A35	124	73,2
6	318,331	83,710	402,041	UFFI - Superette		
7	1 170,000	346,467	1 516,467	GESTRIM - A8 - A9 - A10	150	65,40
8	453,429	232,528	685,957	CPILL - F.J.T		24,3
9	847,305	186,022	1 033,327	SOVIM - A12 - A13	80	67,2
10	2 450,000	450,000	2 900,000	UFFI - B1 - B2 - B3 - B4 - B5	341	69,3
11	165,000	116,000	281,000	OPHLM - Gendarmes	26	99
12	2 800,000	1 058,001	3 858,001	GESTRIM - B6 - B7 - B8 - B9	455	58,3
13	1 360,288	344,141	1 704,429	CPILL - B6 - B7 - B8	148	67
14	1 395,168	162,769	1 557,937	CRAMCO - SEC. SOC.		
15	522,000	32,000	554,000	VILLE - G.S. J. Le Bail		
16	1 017,000	399,948	1 416,948	OPHLM - E5	172	65,5
17	2 206,000	653,403	2 859,403	OPHLM - D16 - D2	281	61
18	1 325,000	413,899	1 738,899	OPHLM - D6	178	71,2
19	1 381,000	430,175	1 811,175	OPHLM - D6	185	71,2
20	732,463	73,246	805,709	RECTORAT - CES Maurois		
21	3 487,920	0,000	3 487,920	RECTORAT - IUT		
22	1 464,926	395,284	1 860,210	SA HLM ATLANTIQUE - E1 - 2 - 3 - 4	170	69,1
23	1 196,000	432,502	1 628,502	OPHLM - D1 - 2 - 3	186	71,2
24	1 228,000	409,249	1 637,249	OPHLM - D4 - 5 - 11	176	71,2
25	1 069,628	220,901	1 290,529	CPILL - D8 - 9	94	65,5
26	529,000	21,000	550,000	VILLE - G.S. Curie		
27	756,000	251,130	1 007,130	OPHLM - D10 - 12	108	70,7
28	492,000	139,516	631,516	OPHLM - D1	60	77,3
29	1 186,000	395,297	1 581,297	OPHLM - E5	170	65,5
30	2 753,000	881,281	3 634,281	OPHLM - F6 - 10	379	66
31	2 129,000	720,836	2 849,836	OPHLM - F1 - 2 - 3 - 4	310	73
32	1 307,970	261,594	1 569,564	CROUS - F. Etud.		9,6
33	441,803	41,855	483,658	RECTORAT - Gymnase		
34	143,004	28,484	171,488	VILLE - Crèche		
35	0,000	0,000	0,000	NOUVEAU LOGIS - E13 - 14 - 1	144	66,7
36	1 080,000	320,888	1 400,888	OPHLM - F7 - 8 - 9	138	63,2
38	1 100,000	0,000	1 100,000	GESTRIM - C.C. de Corgnal		
39	1 523,058	423,200	1 946,258	SOVIM - Gemeaux	182	75

Numéro sous-station	PUISSANCES SOUSCRITES en kW			DESIGNATION DES BATIMENTS	Nbr Lgts	m2/lt
	Chauffage	E.C.S.	TOTALES			
40	923,136	162,769	1 085,905	AGENCE COSTE - E12	70	75
41	167,420	18,020	185,440	VILLE - CS + Bibliothèque		
42	697,584	68,014	765,598	COOP ATLANTIQUE - Coop		
43	365,069	127,890	492,959	NOUVEAU LOGIS - RPA		25
44	465,056	37,204	502,260	SDIS - Cas. Pompers		
45	5 530,000	270,000	5 800,000	RECTORAT - Crous		
46	70,000	0,000	70,000	CONSEIL GENERAL - UTAs		
47	1 500,000	0,000	1 500,000	RECTORAT - Gymnase		
48	120,000	200,000	320,000	VILLE - Tribunes annexes Beaublanc		
49	120,000	60,000	180,000	VILLE - Crèche Beaublanc		
50	1 200,000	300,000	1 500,000	VILLE - Piscine Beaublanc		
52	1 500,000	100,000	1 600,000	VILLE - Palais des sports Beaublanc		
53	150,000	50,000	200,000	VILLE - Maison des sports Beaublanc		
117	500,000	0,000	500,000	LAMY - Lecomte de l'Isle		
113	700,000	0,000	700,000	UNIVERSITE LIMOGES - IUFM Condorcet		
135	1 500,000	100,000	1 600,000	Cité Sainte Claire		
54	400,000		400,000	MIDI MOBILIER - St Gence Panorama	51	
102	120,000	50,000	170,000	VILLE DE LIMOGES - Gymnase Calmette		
114	320,000	0,000	320,000	VILLE DE LIMOGES - Ecole du Roussillon		
120	800,000	50,000	850,000	ENSA - Ecole Nationale Supérieure d'Art		
122	700,000	0,000	700,000	CH ESQUIROL - MAS St Exupery		
133	1 150,000	0,000	1 150,000	REGION LIMOUSIN - Lycée Renoir		
137	450,000	0,000	450,000	EMSD		
119	288,000	0,000	288,000	RECTORAT - Inspection académique		
132	200,000	0,000	200,000	MSA - Mutualité Sociale Agricole		
103	480,000	0,000	480,000	COLLEGE CALMETTE		
57	64,000	0,000	64,000	ALSH - Ville de Limoges		
125	550,000	0,000	550,000	VANTEAUX 1 - Limoges Habitat		
126	150,000	0,000	150,000	VANTEAUX 2 - Limoges Habitat		
136	1 150,000	0,000	1 150,000	OPHLM BELLEVUE - Limoges Habitat		
56	230,000	130,000	360,000	MAS BOUYOL 2 - Nouveau Logis		
55	230,000	130,000	360,000	MAS BOUYOL 1 - Nouveau Logis		
130	400,000	50,000	450,000	VANTEAUX RENOIR - Citya		
51	1 600,000	1 000,000	2 600,000	STADE BEAUBLANC - Ville de Limoges		
143	352,000	0,000	352,000	GROUPE SCOLAIRE BELLEVUE - Ville de Limoges		
140	240,000	60,000	300,000	GYMNASE STE CLAIRE - Ville de Limoges		
139	350,000	100,000	450,000	EHPAD LEOBARDY - ccas		
144	300,000	0,000	300,000	HOPITAL DE JOUR - Mutualité Française		
58	118,000	275,000	393,000	GYMNASE SELY - Ville de Limoges		
60	700,000	100,000	800,000	Lycee Mas Jambost		
118	400,000	0,000	400,000	CG 87 - Archives Departemental		
129	400,000	0,000	400,000	Syndicat de Copro. - Résidence Renoir		
141	180,000	20,000	200,000	Syndicat de Copro. - Résidence Square Vanteaux	11	
146	575,000	125,000	700,000	DOMAULIM - Résidence Bourneville	146	
147	380,000	70,000	450,000	Résidence Subreval		
148	700,000	0,000	700,000	SDC - Résidence Curie Saint Saens	188	
149	490,000	160,000	650,000	NEXITY - Résidence Wagner	134	
145	150,000	0,000	150,000	Limoges Habitat - Résidence Montegut	26	
NORD-SUD	73 977,000	14 692,587	88 669,587		5 169	

Numéro sous-station	PUISSANCES SOUSCRITES en kW			DESIGNATION DES BATIMENTS	Nbr Lgts	m2/lgt
	Chauffage	E.C.S.	TOTALES			
	Bât. E et F	445,000	130,000		575,000	FONCIA SOVIM - Bâtiment E et F
VDL	0,000	0,000	0,000	VILLE DE LIMOGES	0	0
22 Logt	83,000	30,000	113,000	OPDHLM	22	59
VIGENAL	528,000	160,000	688,000		94	
206	150,000	0,000	150,000	NEXITY - Residence Gallieni		
213	600,000	120,000	720,000	VDL - Restaurant Beau Blanc - Cuisine Centrale		
214	440,000	0,000	440,000	FONCIA - Résidence Plein Ciel	130	
215	175,000	0,000	175,000	LA POSTE - Poste Brantome		
216	500,000	0,000	500,000	Résidence Montjovis Nord		
217	350,000	0,000	350,000	VDL - Groupe scolaire Jean Macé		
218	200,000	70,000	270,000	VDL - Gymnase Jean Macé		
222	1 280,000	0,000	1 280,000	NEXITY - Résidence La Fontaine Bat A - B - C		
224	350,000	0,000	350,000	SGAMI - Gendarmerie Sud - Jourdan - Bat CSAG		
225	486,400	0,000	486,400	POSTE IMMO - C - La Poste Mas Loubier		
225	475,900	0,000	475,900	POSTE IMMO - A - La Poste Mas Loubier - CRSF		
225	317,700	0,000	317,700	POSTE IMMO - B - La Poste Mas Loubier - CMTO/CNVM		
226	696,000	0,000	696,000	LIMOGES HABITAT - HLM Mas Loubier		
235	300,000	0,000	300,000	VDL - Gymnase Grellet		
237	560,000	0,000	560,000	LIMOGES HABITAT - Cité Strasbourg		
238	240,000	0,000	240,000	NEXITY - Maryse Bastié		
240	2 240,000	0,000	2 240,000	SGAMI - Gendarmerie Nord - Jouan		
244	100,000	0,000	100,000	MALLET GUY - Residence Paguenaud		
250	350,000	0,000	350,000	VDL - Groupe scolaire Brégère	14	
253	1 820,000	0,000	1 820,000	Limoges Habitat - Cité La Brégère		
255	360,000	0,000	360,000	CD87 - Collège Pierre de Ronsard		
260	5 493,000	0,000	5 493,000	LIMOGES HABITAT - Cité La Bastide		
257	50,000	0,000	50,000	VDL - Foyer Detaille		
259	80,000	70,000	150,000	VDL - Terrain de Sport Bastide		
261	400,000	0,000	400,000	VDL - Ecole Elementaire Blanchot		
262	200,000	70,000	270,000	VDL - Gymnase Marcel Esnault		
264	400,000	0,000	400,000	VDL - Groupe scolaire Bastide		
265	150,000	0,000	150,000	VDL - Maternelle Blanchot		
266	120,000	40,000	160,000	VDL - Crèche Bastide		
267	600,000	0,000	600,000	VDL - Station des Eaux		
270	155,000	155,000	310,000	DOMAULIM - Résidence Porcelaine	12	
271	310,000	0,000	310,000	France 3 Limousin		
263	480,000	0,000	480,000	CCAS VDL - Ehpad Marcel Faure		
B&B	20 429,000	525,000	20 954,000		156	
TOTAL	94 934,000	15 377,587	110 311,587		5 419	

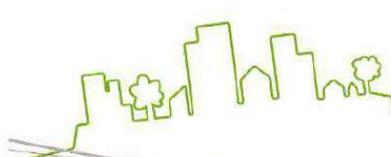
Le total des puissances souscrites passe de 109 135 KW en 2021 à 110 312 KW en 2022 soit une variation de 1 177 KW qui s'explique principalement par :

- La signature de 2 nouvelles polices sur le réseau Bastide § Brégère pour 810 kW :
 - Sous-station 216 « Résidence Montjovis » pour 500 kW.
 - Sous-station 271 « France 3 Limousin » pour 310 kW.



5.4 ANNEXES COMPLEMENTAIRES

5.4.1 JOURNAL DES PANNES ET DES INTERVENTIONS



5.4.2 PLANNING DES VISITES REGLEMENTAIRES

CHAUFFERIE	DETAILS	PERIODICITE	PRESTATAIRE	2019	2020	2021	2022
BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT	3 Points de mesure jour nuit et bruit ambiant sans bruit résiduel	5 ans	DELHOM				
BRUIT CODE DU TRAVAIL	CHAUFFERIE ET COGENERATION	3 ans ?	APAVE				
CARTOGRAPHIE SONORE	CHAUFFERIE		DELHOM				
PRELEVEMENTS/ANALYSE REJETS ATMO. ANNUEL	CHAUFFERIE ET COGENERATION	1 an	APAVE	29-janv	29-janv	FEV 2021	FEV 2022
TEST ANNUEL DE SURVEILLANCE ANALYSEURS (AST) CH1-2-4		1 an	APAVE/OTI	29-janv	29-janv		FEV 2022
QAL2 CH1-2-4-Cogé		5 ans				FEV 2021	
PRELEVEMENTS/ANALYSE REJETS ATMO. SEMESTRIEL	chaudieres		APAVE		08-juin	oct-21	FEV 2022
Combustion CH1			DALKIA	13-mars	28-févr	FEV 2021	
Combustion CH2			DALKIA	03-avr		FEV 2021	
Combustion CH4			DALKIA	28/03/2019 18/12/2019	20/01/2020 2 oct - SAACKE	FEV 2021	
ESP VASE TAMPON GAZ		4 ans	APAVE			FEV 2021	
ESP SECHEUR D'AIR CHAUFFERIE (2 réservoirs)		4 ans	APAVE		REQUALIF 08/10		
ESP VASE AIR COMPRIME (2110007114)		4 ans	APAVE				
VP ELECTRICITE	TOUTE INSTALLATION	1 an	APAVE	27-août	11-sept	sept-21	
VP LEVAGE	Matériel LEVAGE (palan,leve fut,transpalette...)	1 an	APAVE	10-sept	06-oct	mai-21	
V. TRIMESTRIELLE TREPIED + TREUIL T1		Trimestrielle	APAVE		09-mars	FEV 2021	
V. TRIMESTRIELLE TREPIED + TREUIL T2		Trimestrielle	APAVE	08-juil	COVID	mai-21	
V. TRIMESTRIELLE TREPIED + TREUIL T3		Trimestrielle	APAVE	03-sept	06-oct	AOUT 2021	
V. TRIMESTRIELLE TREPIED + TREUIL T4		Trimestrielle	APAVE	30-déc		nov-21	
Vérification portails automatiques S1		6 MOIS	APAVE		COVID	sept-21	14-mars
Vérification portails automatiques S2		6MOIS		10-sept	06-oct	sept-21	
Vérification étanchéité gaz AU7	alimentation gaz	1 an	APAVE	09-déc		févr-21	
Maintenance détection gaz		6 mois	OLDHAM	20-juin	24-juil	mars-21	
Maintenance détection gaz		6 mois	OLDHAM	17-déc	01-oct	mars-21	
Vérification détection gaz + chaîne de coupure AU	détecteurs de gaz AU7	1 an	APAVE		10-sept	févr-21	
Inspection canalisation gaz suivant plan de contrôle	canalisations alimentation gaz AU7x3	5 ans	APAVE				
PRELEVEMENTS/ANALYSE REJETS AQUEUX		1 an	APAVE	01-mars	23-déc	oct-21	
PRELEVEMENTS/ANALYSES EAUX SOUTERRAINES (3 PIEZO)	Prélèvements	5 ans	APAVE				
Etude Technique Foudre		-	APAVE				
Vérification périodique foudre	protection foudre	1 an	APAVE	27-août	11-sept	sept-21	
Vérification des extincteurs	Chaufferie + Cogé gaz	1 an	SICLU	23-avr	24-sept	août-21	06-mai
Vérification des exutoires fumées	Chaufferie + Cogé gaz	1 an	SICLU	13-févr	08-juil	août-21	06-mai
Vérification des BAES	Chaufferie + Cogé gaz	1 an	SICLU	23-avr	24-sept	août-21	06-mai
Vérification bornes incendie			SICLU		17-févr	août-21	
Vérification disjoncteur	Chaufferie	1 an	APAVE	09-déc	09-déc	déc-21	
Maintenance analyseur 1er semestre			Fuji	17-avr		FEV2021	
Maintenance analyseur 2ème semestre			Fuji	03-oct		oct-21	
Maintenance SSI Local chaufferie + cogé gaz			AEL	04-juin	26-mai	juil-21	
Assistance test AST			Fuji	21-janv	29-janv		
Nettoyage séparateurs hydrocarbures	Chaufferie + Cogé gaz	1 an	ABELLE	20-mars	28-avr		
Nettoyage et contrôle caniveaux réseaux de collecte							
Multigaz + autosaveveurs 1er semestre	Chaufferie + Cogé gaz	1 an	DRAGER	10-avr	20-mai	nov-21	
Multigaz + autosaveveurs 2ème semestre	Chaufferie + Cogé gaz	1 an	DRAGER	10-oct	25-nov	nov-21	
Défibrillateur			SECURIMED		16-janv	mai-21	
TURBINE GAZ	DETAILS	PERIODICITE	PRESTATAIRE	2019	2020	2021	2022
PRELEVEMENTS/ANALYSE REJETS ATMOSPHERIQUES	Prélèvements	1 an		29-janv	29-janv	FEV2021	FEV2022
ESP SECHEUR D'AIR COGENERATION (2 réservoirs)		4 ans	APAVE		REQUALIF 08/10		
ESP VASE DIVERTER		4ans	APAVE	13-mai		juin-21	
VP ELECTRICITE		1 an	APAVE	27-août	11-sept	sept-21	
Inspection canalisation gaz suivant plan de contrôle	canalisations alimentation gaz AU7x3	5 ans	APAVE				
Vérification SSI caisson Turbine (SOLAR TURBINE)			SOLAR	15-juil	01-sept	août-21	

5.4.3 DATE DE MISE EN SERVICE DES CIRCUITS DE CHAUFFAGE PAR SOUS-STATIONS

Numéro sous-station	DESIGNATION DES BATIMENTS	Date allumage chauffage	Date arrêt chauffage	Nombre de jours de chauffe	DJ constatés
1	LMA-SST001-RES JOFFRE - BAT A6	27/09/2022	09/05/2022	223	1945
2	LMA-SST002-GS MARCEL MADOUMIER	07/11/2022	11/05/2022	184	1813
3	LMA-SST003-RES JOFFRE - BAT A7	27/09/2022	09/05/2022	223	1945
4	LMA-SST004-RES MADOUMIER BAT A1-A4-A5	10/10/2022	09/05/2022	210	1895
5	LMA-SST005-RES MADOUMIER AURIOL A2-A3	10/10/2022	09/05/2022	210	1895
6	LMA-SST006-CTRE COMMERCIAL JOFFRE	27/09/2022	09/05/2022	223	1945
7	LMA-SST007-RES MADOUMIER AURIOL A8-9-10	30/09/2022	09/05/2022	220	1905
8	LMA-SST008-SDIS	12/10/2022	09/05/2022	208	
9	LMA-SST009-RES MADOUMIER AURIOL A12-A13	30/09/2022	09/05/2022	220	1905
10	LMA-SST010-RES ROSE DES VENTS 1 B1-B3	10/10/2022	09/05/2022	210	1895
10b	LMA-SST010b-RES ROSE DES VENTS 2 B4-B5	10/10/2022	09/05/2022	210	1895
11	LMA-SST011-RES MAUROIS	10/10/2022	09/05/2022	210	1895
12	LMA-SST012-RES B6 A B11	10/10/2022	05/05/2022	206	1870
12b	LMA-SST012-RES B6 A B11 (B11)	10/10/2022	05/05/2022	206	1870
13	LMA-SST013-RES O. DE SERRE - BAT E6-7-8	11/10/2022	05/05/2022	205	1868
14	LMA-SST014-C.A.R.S.A.T. CENTRE OUEST	02/11/2022	09/05/2022	187	1853
15	LMA-SST015-GS JEAN LE BAIL	07/11/2022	11/05/2022	184	1813
16	LMA-SST016-RES MARECHAL FOCH BAT E5	10/10/2022	09/05/2022	210	1895
17	LMA-SST017-RES MARECHAL JUIN - D'ESPEREY	10/10/2022	09/05/2022	210	1895
18	LMA-SST018-RES MARECHAL JUIN - D6 16-22	10/10/2022	09/05/2022	210	1895
19	LMA-SST019-RES MARECHAL JUIN - D6 1-13	10/10/2022	09/05/2022	210	1895
20	LMA-SST020-COLLEGE ANDRE MAUROIS	07/11/2022	10/05/2022	183	1812
21	LMA-SST021-I.U.T.	07/11/2022	10/05/2022	183	1812
22	LMA-SST022-RES EMILE KHAN	10/10/2022	06/05/2022	207	1889
23	LMA-SST023-RES FAYOLLE CURIE D1-D2-D3	10/10/2022	09/05/2022	210	1895
24	LMA-SST024-RES LAUTEY JOFFRE	10/10/2022	09/05/2022	210	1895
25	LMA-SST025-RES JOLIOT CURIE D8-D9	11/10/2022	05/05/2022	205	1883
26	LMA-SST026-GS JOLIOT CURIE	07/11/2022	11/05/2022	184	1813
27	LMA-SST027-RES JOLIOT CURIE D10-D12	10/10/2022	09/05/2022	210	1895
28	LMA-SST028-LGTS CENTRE DE SECOURS	12/10/2022	06/05/2022	205	1884
29	LMA-SST029-RES MARECHAL FOCH BAT E5 (2)	10/10/2022	09/05/2022	210	1895
30	LMA-SST030-RES FOCH - LE GRECO F6 A F10	10/10/2022	09/05/2022	210	1895
31	LMA-SST031-RES O DE SERRE - LE TITIEN	10/10/2022	09/05/2022	210	1895
32	LMA-SST032-CROUS LA BORIE	03/11/2022	10/05/2022	187	1849
33	LMA-SST033-GYMNASE ANDRE MAUROIS	07/11/2022	10/05/2022	183	1812
34	LMA-SST034-CRECHE JOLIOT CURIE	03/10/2022	11/05/2022	219	1916
35	LMA-SST135-RES SAINTE CLAIRE	11/10/2022	10/05/2022	210	1896
36	LMA-SST036-RES ALBERT SALMAIN F7-F8-F9	10/10/2022	09/05/2022	210	1895
38	LMA-SST038-GALERIE MARCHANDE COGNAC	07/11/2022	09/05/2022	182	1811
39	LMA-SST039-RES LES GEMEAUX	03/11/2022	09/05/2022	186	1848
40	LMA-SST040-RES GEORGES BRIQUET E12	27/09/2022	09/05/2022	223	1945
41	LMA-SST041-BIBLIO CRECHE CS VARDELLE	03/10/2022	09/05/2022	217	1914
42	LMA-SST042-CTRE COMMERCIAL COGNAC	07/11/2022	09/05/2022	182	1811
43	LMA-SST043-RPA DURKHEIM	10/10/2022	03/06/2022	235	1939
44	LMA-SST044-CENTRE DE SECOURS MITOUT	12/10/2022	06/05/2022	205	1884
45a	LMA-SST045-UNIVERSITE DE SCIENCES (CROUS)	22/10/2022	11/05/2022	200	1876
45b	LMA-SST045-UNIVERSITE DE SCIENCES (UNIVERSITE)	07/11/2022	11/05/2022	184	1813
46	LMA-SST046-U.T.A.S. N°3	23/11/2022	11/05/2022	168	1695
48	LMA-SST048-PARC SPORTS TRIBUNES ANXES	07/11/2022	11/05/2022	184	1813
49	LMA-SST049-CRECHE BEAUBLANC	03/10/2022	04/05/2022	212	1900
50	LMA-SST050-PISCINE BEAUBLANC	07/11/2022	10/05/2022	183	1812
52	LMA-SST052-PALAIS DES SPORTS BEAUBLANC	03/11/2022	16/04/2022	163	1749
53	LMA-SST053-MAISON DES SPORTS BEAUBLANC	03/11/2022	11/05/2022	188	1850
54	LMA-SST054-RES ST GENCE PANORAMA	10/10/2022	10/05/2022	211	1896
55	LMA-SST055-RES MAS BOUYOL 1	10/10/2022	09/05/2022	210	1895
56	LMA-SST056-RES MAS BOUYOL 2	10/10/2022	09/05/2022	210	1895
57	LMA-SST057-A.L.S.H.	07/11/2022	09/05/2022	182	1811
58	LMA-SST058-GYMNASE HENRI NORMAND	07/11/2022	09/05/2022	182	1811
60	LMA-SST060-LYCEE MAS JAMBOST	03/11/2022	16/04/2022	163	1749
102	LMA-SST102-GYMNASE ALBERT CALMETTE	07/11/2022	06/05/2022	179	1805
113	LMA-SST113-IUFM - SITE DE CONDORCET	04/11/2022	09/05/2022	185	1842
114	LMA-SST114b-RS CONDORCET ROUSSILLON	30/09/2022	09/05/2022	220	1928
116	LMA-SST116-RES LECOMTE DE LISLE	03/10/2022	09/05/2022	217	1914
119	LMA-SST119-INSPECTION ACADEMIQUE	07/11/2022	09/05/2022	182	1811
120	LMA-SST120-ENSA	07/11/2022	09/05/2022	182	1811
125	LMA-SST125-RES VANTEAUX 1	10/10/2022	06/05/2022	207	1889
126	LMA-SST126-RES VANTEAUX 2	10/05/2022	09/05/2022	363	2107
130	LMA-SST130-RES VANTEAUX RENOIR	03/11/2022	09/05/2022	186	1848
132	LMA-SST132-MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE	10/10/2022	09/05/2022	210	1895
136	LMA-SST136-RES BELLEVUE	10/10/2022	10/05/2022	211	1896
139	LMA-SST139-EHPAD LEOBARDY	03/10/2022	03/06/2022	242	
140	LMA-SST140-GYMNASE STE CLAIRE	07/11/2022	16/04/2022	159	
143	LMA-SST143-GS BELLEVUE	07/11/2022	16/04/2022	159	
144	LMA-SST144-HÔPITAL DE JOUR BAUDIN	20/09/2022	03/06/2022	255	

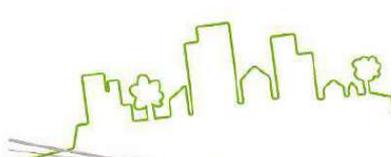
REÇU EN PREFECTURE

1712 le 06/07/2023

20 Application agréée E-legalite.com



5.4.4 PROGRAMMES PREVISIONNELS 2022





5.5 LIASSE FISCALE

